

13 U

**Tribunal de commerce de Limoges
(1800-1949)**

Répertoire numérique détaillé
par Emmanuel Pénicaut, conservateur stagiaire du Patrimoine,
sous la direction de M. Robert Chanaud, conservateur en chef,
directeur des Archives départementales de la Haute-Vienne

INTRODUCTION

Au sein de l'univers judiciaire, les tribunaux de commerce et leurs archives représentent un ensemble original, très différent des autres juridictions. Avant de présenter le répertoire des archives du tribunal de commerce de Limoges, il a paru utile de rappeler les grands traits de l'histoire générale de ces tribunaux et de celui de Limoges en particulier, puis d'examiner l'histoire et la composition du fonds conservé aux Archives départementales de la Haute-Vienne, et d'établir, pour finir, une typologie détaillée des principaux documents que le chercheur pourra y trouver.

I. Le tribunal de commerce de Limoges : brève histoire d'un tribunal.

A. Quelques repères.

Les juridictions consulaires furent créées dans les années 1560 par Charles IX pour juger des litiges entre marchands, et réorganisées par le Code Savary de 1673. À la veille de la Révolution, ces tribunaux particuliers, où les marchands se trouvaient jugés par leurs pairs, avaient acquis une compétence reconnue, et une réputation flatteuse : à l'inverse de la plupart des tribunaux d'Ancien Régime, les procédures y étaient simples, rapides et peu coûteuses¹. Les tribunaux de commerce, établis par la loi des 16-24 août 1790 relative à l'organisation judiciaire du royaume, furent les successeurs directs des juridictions consulaires. Le titre XII de la loi prévoyait l'installation d'un tribunal de commerce « dans chaque ville où l'administration du département, jugeant ces établissements nécessaires, en formera la demande ». Chaque nouveau tribunal devait être composé de cinq juges, élus dans l'assemblée des « négociants, banquiers, marchands, manufacturiers, armateurs et capitaines de navire » de la ville concernée. L'article 8 affirmait la continuité entre l'ancienne institution

¹ Pour une introduction à l'histoire des juridictions consulaires, on peut consulter l'article d'E. Glasson (E. Glasson, « Les juges et consuls des marchands », dans *Nouvelle revue historique de droit français et étranger*, t. 21 (1897), p. 5-38), et les ouvrages de J.-L. Lafon, *Les députés du commerce et l'ordonnance de mars 1673 : les juridictions consulaires, principe et compétence*, Paris, 1979, et *Juges et consuls à la recherche d'un statut dans la France d'Ancien Régime*, Paris, 1981.

et la nouvelle : l'assemblée électorale chargée d'élire les juges de commerce devait être convoquée huit jours avant la date prévue, « par affiches et à cri public, par les juges-consuls en exercice dans les lieux où ils sont actuellement établis, et pour la première fois par les officiers municipaux, dans les lieux où il sera fait un établissement nouveau ». Le mode d'élection des juges, au suffrage universel de tous les commerçants, et le détail des procédures étaient exposés avec une certaine précision, mais la question de la compétence exacte des magistrats restait assez floue ; l'article 2 prévoyait seulement que les tribunaux de commerce connaîtraient « de toutes les affaires de commerce tant de terre que de mer, sans distinction ».

Les années de la Révolution apportèrent quelques modifications à l'organisation et au fonctionnement des tribunaux de commerce. L'installation des nouveaux juges fut réglementée par l'article 39 de la loi des 6-27 mars 1791 « relative au nouvel ordre judiciaire » ; pour pallier le nombre insuffisant de juges dans un certain nombre de tribunaux, le décret des 10-16 juillet 1792 autorisa l'élection de suppléants. Le décret des 23-30 mars 1791, enfin, fixa les conditions d'appel, conditions modifiées par la loi du 27 ventôse an VIII qui créait vingt-neuf tribunaux d'appel sur l'ensemble du territoire national, où devaient être portés les jugements des tribunaux de commerce comme des tribunaux civils. Les procédures d'enregistrement, qui touchaient aussi bien les greffes des tribunaux de commerce que ceux des autres administrations, furent détaillées principalement dans la loi « relative au droit d'enregistrement des actes civils et judiciaires et des titres de propriété », des 5-19 décembre 1790, et par la « Loi sur l'enregistrement » du 22 frimaire an VII. Les droits de greffe furent fixés par la loi du 21 ventôse an VII, et, dès 1791, des obligations administratives furent imposées aux greffiers : la régie de l'enregistrement, par exemple, dut faire déposer au greffe du tribunal de commerce les empreintes de timbres « destinés pour registres de commerce, lettres de changes et autres mandements de payer² ».

Comme le souligne P. Piazza, « la Révolution n'a pas apporté à l'institution des tribunaux de commerce des modifications essentielles. Elle conserva un organe dont l'origine élective était conforme aux principes nouveaux. Elle l'adapta à ces principes (...) mais la physionomie de l'institution n'est pas dénaturée : elle reste dans l'ensemble ce que l'avait faite l'édit de 1673. Par l'unification de la législation, elle devient seulement un organisme aux traits uniformes pour tout le royaume (...)»³.

Les articles 414 à 442 du Code de procédure civile, au mois d'avril 1806, reprirent en détail les procédures en vigueur dans les tribunaux de commerce. Mais il fallut attendre le Code de commerce napoléonien, entré en vigueur le 1^{er} janvier 1808, et plus particulièrement les articles 615 à 644, pour voir précisés les termes de l'ordonnance colbertienne de 1673 en matière d'organisation et de compétences des tribunaux de commerce. Sur le premier point, la principale modification tenait à l'abandon du principe du suffrage universel des commerçants, au profit d'une « assemblée composée de commerçants notables », dont la liste devait être dressée par le préfet et approuvée par le ministre de l'Intérieur (articles 618 et 619). De la même façon, un règlement du 6 octobre 1809 exigea que les juges élus soient proposés à la nomination du ministre de la justice, et ne puissent prendre leurs fonctions qu'après son approbation. Du point de vue des compétences, les articles 632 à 635 détaillaient la nature des

² Loi relative au timbre, 7-18 février 1791, article 21. Dès le 20 avril suivant, Louis Boutet, directeur et receveur général des droits d'enregistrements et de timbres au département de la Haute-Vienne », vint déposer au greffe du tribunal de commerce de Limoges « treize empreintes de timbres dont doivent être marqués les registres, effets de commerce, mandemens de payer, quittances comptables et des rentes dans le département de la Haute-Vienne » (Arch. dép. Haute-Vienne, L 1540).

³ P. Piazza, *Étude historique et critique sur l'organisation et le fonctionnement des tribunaux de commerce en France*, p. 260-261.

« actes de commerce », sur lesquels les textes révolutionnaires étaient restés muets, et, surtout, confiaient aux tribunaux de commerce la connaissance des faillites.

Depuis les origines, les faillites avaient relevé des tribunaux ordinaires, les textes réglementaires ne faisant guère de différence entre la faillite d'un commerçant et la « déconfiture » d'un particulier incapable de payer ses dettes. Ce n'est qu'au début de la Régence, en 1715, que les juridictions consulaires du royaume avaient obtenu la connaissance des faillites. Mais cette prérogative leur fut enlevée dès 1739⁴, date à laquelle une déclaration royale leur laissa seulement compétence en matière de dépôt de bilans et d'examen des livres de faillites et des titres de créanciers⁵. La complexité de cette réglementation, toutefois, empêcha la bonne application du texte, et le partage des compétences entre juridictions consulaires et tribunaux ordinaires resta imprécis, les lois révolutionnaires n'apportant guère de précisions sur cette question⁶. Dans ses articles 437 à 565, le Code de commerce sépara les faillites des banqueroutes. Les banqueroutes, selon qu'elles seraient simples ou frauduleuses, relèveraient des tribunaux correctionnels ou des cours de justice criminelle. Les faillites, en revanche, seraient entièrement du ressort des tribunaux de commerce. Leurs greffiers étaient chargés de recevoir les déclarations des faillis (art. 440), d'ordonner l'apposition des scellés (art. 449), de nommer un juge-commissaire et des agents de la faillite (art. 450), de prendre connaissance des créances (art. 476) etc.

Les années qui suivirent l'Empire n'apportèrent pas de modifications essentielles à l'organisation des tribunaux de commerce. La loi du 28 mai 1838 assouplit quelque peu la réglementation des faillites et instaura des syndics professionnels. Quelques marques de procédures furent modifiées par tel ou tel régime : le suffrage restreint et l'investiture du ministre de la Justice furent ainsi maintenus sous la Restauration, supprimés en 1848 et rétablis en 1852. La loi du 3 mars 1840 modifia la durée des mandats électoraux et la loi du 8 décembre 1883 réglementa définitivement les conditions d'élection des juges, en accordant le droit de vote à tous les commerçants patentés depuis au moins cinq ans ; la loi du 22 janvier 1898, enfin, permit aux femmes commerçantes d'exprimer leur suffrage. Alors que la France connaissait, à partir des années 1850, une industrialisation rapide, quelques lois importantes sur les sociétés et les fonds de commerce concernèrent au premier chef les tribunaux de commerce : les lois des 23 mai 1863 et 24 juillet 1867 exigèrent le dépôt au greffe du tribunal, dans leur intégralité, des actes fondateurs des sociétés, la loi du 4 mars 1889 instaura le régime de la liquidation judiciaire, qui diminuait dans certains cas la responsabilité des faillis, et la loi du 1^{er} mars 1898 réglementa le nantissement des fonds de commerce.

La législation de la première moitié du XX^e siècle fut abondante, et souvent complexe. Des diverses procédures mises en place, il importe de retenir la loi et le décret des 17 mars et 28 août 1909 sur la vente et le nantissement des fonds de commerce, prélude à l'ouverture d'importantes séries d'archives (voir plus bas), la loi du 4 juillet 1919 sur les règlements transactionnels, destinée à aider les commerçants dont l'activité avait été mise à mal par la guerre, ou encore la loi du 18 mars 1919, qui ouvrit la série des registres du commerce, suivie de celle des registres des métiers.

⁴ P. Piazza, *op. cit.*, p. 239.

⁵ Le répertoire des actes du greffe (Arch. dép. Haute-Vienne, B 4000, fol. 24-25) recense les livres de marchands faillis à partir de 1715.

⁶ P. Piazza, *op. cit.*, p. 256.

B. De la juridiction consulaire de Limoges au tribunal de commerce⁷.

a. La mise en place du nouveau tribunal.

À Limoges même, les juges consulaires s'étaient rassemblés pour la première fois en 1564, et l'importance des archives qu'ils ont laissées montre, jusqu'à la Révolution, la vitalité de leur juridiction⁸. Le décret créant le tribunal de commerce fut pris le 9 mars 1791⁹, mais ne bouleversa guère l'activité des juges : les registres d'audience ne font aucune allusion au texte. Il fallut attendre la fin du mois d'avril pour voir apparaître la première mention d'un « tribunal de commerce » à Limoges : l'expression fut employée par le greffier du tribunal en tête d'un répertoire des actes soumis au greffe qu'il ouvrit le 20 avril 1791, en application de la loi du 19 décembre 1790. La Révolution, en réalité, ne modifia ni le fonctionnement normal de la juridiction, ni son personnel. Le juge et les deux consuls qui l'assistaient furent maintenus dans leurs fonctions, tout comme Martial Béraud, titulaire de l'office de greffier ancien et alternatif de la juridiction consulaire depuis 1786¹⁰.

Incohérence juridique ou, plutôt, symbole de permanence à travers les régimes, les élections prévues par la loi d'août 1790 furent organisées au mois de novembre 1791 par un « arrêté de la juridiction consulaire de la ville de Limoges¹¹ », juridiction qui avait, théoriquement, disparu depuis le mois de mars. Un président et quatre nouveaux juges furent élus à la suite de ce scrutin, le 1^{er} décembre 1791, et un nouveau greffier fut choisi¹².

Le tribunal de commerce avait ainsi pris corps, mais la rupture n'était qu'apparente. Le président nouvellement élu était un ancien juge consulaire¹³, et ses compagnons appartenaient, eux aussi, à d'anciennes familles de notables de Limoges liées depuis longtemps à cette juridiction. Si le greffier, par ailleurs, avait changé, les élections de l'année suivante, tenues le 24 novembre 1792, ramenèrent à sa place l'ancien titulaire. Cette stabilité du personnel, qui se vérifia dans les années suivantes, et d'une certaine façon, tout au long du XIX^e siècle, avait son revers. Il semble bien que, dès les premières années de son existence, le tribunal de commerce de Limoges se soit complu dans une sorte de routine monotone et finalement préjudiciable aux affaires. À l'intérieur du tribunal lui-même, le laisser-aller se fit sentir, et il fallut, dès l'an IX, édicter un règlement de police provisoire qui rappelât les règles

⁷ Une histoire plus détaillée du tribunal de commerce se trouve dans notre article, « De la juridiction consulaire de Limoges au tribunal de commerce », à paraître dans la revue *Archives en Limousin* (1^{er} semestre 2003).

⁸ La juridiction consulaire de Limoges fut créée en 1564 par un édit du roi Charles IX daté du mois de juillet, et enregistré par le Parlement de Paris le 10 novembre suivant (L. Guibert, dans *Bulletin de la société archéologique et historique du Limousin*, Procès-verbal de la séance du 26 juillet 1898, t. XLVII, 1899, p. 489). L'histoire de cette juridiction entre le XVI^e siècle et la Révolution reste à écrire.

⁹ J.-B. Duvergier, *Collection complète des lois, décrets, ordonnances, réglemens et avis du Conseil d'État (...) de 1788 à 1824*, Paris, A. Guyot et Scribe, t. II, p. 306 : mention du décret du 9-20 mars 1791 qui établit des juges de paix à Conflans, Sainte-Honorine, Dunkerque, Montauban, Vitré ; des tribunaux de commerce à Bayeux, Louhans, Limoges, Pamiers, et qui réunit les municipalités des hameaux de La Croix-Verte et de L'Île-Neuve à celle de Saumur ».

¹⁰ Arch. dép. Haute-Vienne, B 4000, Inventaire ou répertoire général de tous les registres, papiers et minutes du greffe de la juridiction consulaire de la ville de Limoges, fol. 35.

¹¹ Arch. dép. Haute-Vienne, L 1540, Minutes du greffe du tribunal de commerce, 22 novembre 1791.

¹² Arch. dép. Haute-Vienne, L 1540, Minutes du greffe du tribunal de commerce, 1^{er} décembre 1791, procès-verbal de l'élection des membres du tribunal de commerce.

¹³ C'est ainsi qu'il est qualifié, à la date du 28 février 1791, dans l'un des registres d'audience (Arch. dép. Haute-Vienne, L 1533, fol. 23v).

élémentaires de procédure¹⁴. Dès l'Empire, par ailleurs, les élections consulaires furent marquées par un fort absentéisme¹⁵.

b. Les tribulations d'un tribunal.

Une fois le tribunal de commerce mis en place, il avait fallu lui trouver un logement adapté à ses fonctions. Depuis le XVII^e siècle, la juridiction consulaire de Limoges avait été hébergée dans l'une ou l'autre des pièces de l'hôtel de ville, alors situé rue du Consulat¹⁶. Mais, vétuste et trop exigü, ce bâtiment avait été vendu par l'assemblée de ville en 1786, sans être remplacé de façon satisfaisante. Les juges consulaires s'étaient alors réfugiés dans une demeure privée, à l'angle de la rue Montant-Manigne et de la rue des Pousses¹⁷, et occupèrent successivement différents logements provisoires¹⁸, sans jamais disposer d'aucun mobilier en propre¹⁹. Finalement, les successeurs des juges consuls durent attendre 1813 pour que le sous-préfet de l'arrondissement de Limoges accepte de conclure un bail avec le propriétaire d'une maison particulière, située à l'angle de la rue du Verdurier et de la rue de l'Arbre-Peint²⁰. Celui-ci acceptait, à compter du 1^{er} janvier 1813, de louer au tribunal de commerce le premier étage du bâtiment, moyennant un loyer annuel de cinq cents francs.

Mais cette solution montra rapidement ses limites ; faute de place, le greffe du tribunal était encore installé au domicile du greffier, et, dès le règne de Charles X, les juges cherchèrent une nouvelle solution. Leur quête aboutit en 1834, et le tribunal, à la suite d'un nouveau bail avec un particulier, s'installa dans une maison de la rue de la Loi²¹, en attendant que la construction du palais de justice de la place d'Aine, à partir de 1847, ne lui offre, jusqu'en 1993, un logement décent²².

c. Un ou plusieurs tribunaux de commerce ?

En 1790, seule la ville de Limoges, dans le département de la Haute-Vienne, disposait d'une juridiction consulaire ; aussi fut-elle la seule à bénéficier de la création d'un tribunal de commerce. Jugeant au commercial, les tribunaux de première instance de Bellac, Rochechouart et Saint-Yrieix suffirent largement à la tâche tout au long du XIX^e siècle. Pourtant, on vit dans les années 1860 naître quelques revendications en vue de la création de nouvelles juridictions consulaires. Les premières demandes émanèrent de la municipalité de Saint-Junien. Lors de la séance du conseil municipal du 11 février 1866, le maire de la ville exposa que sa commune était la seconde du département par sa population et son commerce,

¹⁴ Arch. dép. Haute-Vienne, 13 U 159, règlement de police provisoire du 2 pluviôse an IX.

¹⁵ Arch. dép. Haute-Vienne, 13 U 159, extrait des délibérations du tribunal de commerce établi en la commune de Limoges..., 8 brumaire an IX.

¹⁶ L. Guibert, « Les hôtels de ville de Limoges », dans *Almanach du Limousin*, Limoges, Ducourtieux, 1882, p. 15-16. Depuis 1682, la juridiction du commerce était installée au premier étage du bâtiment, où elle disposait d'une grande salle, « ornée des portraits de plusieurs anciens juges », et de quelques dépendances.

¹⁷ *Ibid.*, p. 19.

¹⁸ Arch. dép. Haute-Vienne, 4 N 49, lettre du ministre de l'Intérieur au préfet de la Haute-Vienne, Paris, 17 octobre 1811.

¹⁹ Arch. dép. Haute-Vienne, 4 N 143, inventaire du mobilier du tribunal de commerce établi à Limoges, 1^{er} janvier 1811.

²⁰ Arch. dép. Haute-Vienne, 4 N 49, bail entre le sous-préfet de l'arrondissement de Limoges et le s^r Gilbert Vacquand, 21 janvier 1814.

²¹ Arch. dép. Haute-Vienne, 4 N 49, bail entre le préfet de la Haute-Vienne et le s^r Baptiste Deschamps, 31 octobre 1834.

²² Les locaux du palais de justice se révélant à nouveau trop exigü, le tribunal de commerce s'installa à partir de cette date dans l'immeuble du 66, boulevard Gambetta, qui abrite le greffe et le cabinet du président. Les audiences se tiennent encore au palais de justice.

et que le tribunal de Rochechouart traitait quotidiennement des affaires commerciales nées dans le canton de Saint-Junien. Il proposait donc qu'une supplique soit adressée au ministre de la Justice en vue de l'obtention d'un tribunal de commerce, dont la ville acceptait de financer l'installation²³. Quoique soutenue par le sous-préfet²⁴, la demande des édiles de Saint-Junien fut refusée à Paris. Dans sa lettre du 31 mars 1866, le ministre soulignait le peu d'activité du tribunal civil de Rochechouart : le nombre de soixante et onze affaires commerciales portées devant cette cour au long de l'année 1863 lui semblait « tout à fait insuffisant²⁵ » pour justifier la création d'une nouvelle juridiction dans son ressort.

Le maire de Saint-Junien revint à la charge en 1886. Compréhensif, le sous-préfet de Rochechouart accepta de rassembler un dossier très complet, et s'enquit des avis du Conseil d'arrondissement de Rochechouart, du Conseil général, de la Chambre de commerce de Limoges, du Conseil de Prud'hommes de Saint-Junien et, surtout, de l'ensemble des conseils municipaux des communes de son arrondissement. Or, l'avis des instances consultées fut loin d'être unanime ; sur vingt-sept communes de l'arrondissement, seules dix émirent un avis favorable²⁶. Est-ce l'expression de ces avis mitigés, ou bien tout simplement le trop faible volume des affaires traitées à Rochechouart qui décida le ministre du Commerce ? Celui-ci invoqua l'un et l'autre prétexte pour justifier son refus et celui du ministre de la Justice²⁷.

La situation de Bellac était un peu différente. Sous-préfecture du département, déjà dotée d'un tribunal de première instance, la ville jugea, en 1892, qu'il lui était légitime de demander la mise en place d'un tribunal de commerce. Les pièces du dossier furent transmises au préfet du département au mois de février 1894, avec le soutien du sous-préfet²⁸. Dans sa lettre au ministre du Commerce, le préfet soulignait que seules six communes, sur les soixante-cinq que comptait l'arrondissement, avaient émis un avis défavorable à cette création, et que lui-même n'y voyait pas d'inconvénient²⁹. La réponse de Paris, cependant, vint sans tarder. Pour justifier son refus, le ministre du Commerce soulignait, encore une fois, le petit nombre — moins de soixante-cinq par an en moyenne — des affaires commerciales traitées dans l'arrondissement de Bellac, qui ne possédait « aucune autre industrie que celle de la tannerie », et devait « toute sa prospérité à ses prairies ». Il reprochait aux édiles de la ville, pour finir, d'être « beaucoup moins inspirés par les besoins du commerce de l'arrondissement que par des vues d'intérêt local³⁰ ».

Le tribunal de Limoges resta donc, de sa création jusqu'à nos jours, le seul tribunal de commerce du département de la Haute-Vienne, même si les tribunaux de première instance de Bellac, Rochechouart et Saint-Yrieix continuèrent au long du XX^e siècle à juger au

²³ Arch. dép. Haute-Vienne, 1 U 32, extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de Saint-Junien du 11 février 1866.

²⁴ Arch. dép. Haute-Vienne, 1 U 32, lettre du sous-préfet de Rochechouart au préfet de la Haute-Vienne, Rochechouart, 11 mars 1866.

²⁵ Arch. dép. Haute-Vienne, 1 U 32, lettre du ministre de la Justice et des Cultes au préfet de la Haute-Vienne, Paris, 31 mars 1866.

²⁶ Arch. dép. Haute-Vienne, 1 U 32, lettre du sous-préfet de Rochechouart au préfet de la Haute-Vienne, Rochechouart, 15 août 1886. On devinait dans les délibérations d'évidentes jalousies de clocher : les édiles de Videix, par exemple, jugèrent utile, pour appuyer leur refus, de rappeler que « les habitants de Saint-Junien peuvent se transporter très facilement à Rochechouart, grâce à la voie ferrée », « immense avantage que ne possèdent pas la majeure partie des communes des autres cantons (Arch. dép. Haute-Vienne, 1 U 32, extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la commune de Videix, 4 août 1886).

²⁷ Arch. dép. Haute-Vienne, 1 U 32, lettre du ministre du Commerce au préfet de la Haute-Vienne, Paris, 10 mars 1887.

²⁸ Arch. dép. Haute-Vienne, 1 U 32, lettre d'envoi du sous-préfet de Bellac au préfet de la Haute-Vienne, Bellac, 16 février 1894.

²⁹ Arch. dép. Haute-Vienne, 1 U 32, lettre du préfet de la Haute-Vienne au ministre du Commerce, Limoges, 22 février 1894.

³⁰ Arch. dép. Haute-Vienne, 1 U 32, lettre du ministre du Commerce au préfet de la Haute-Vienne, Paris, 28 avril 1894.

commercial³¹. Aussi ses archives, dont il convient d'étudier maintenant la composition et l'intérêt, représentent-elles une source unique et irremplaçable pour connaître l'histoire économique et sociale du département tout entier.

II. Histoire et composition du fonds du tribunal de commerce de Limoges.

A. Histoire du fonds.

Le fonds du tribunal de commerce de Limoges, pour la période qui s'étend entre 1800 et 1940, représente environ vingt-cinq mètres linéaires avant conditionnement, entrés aux Archives départementales en différentes étapes.

Au mois de novembre 1925, l'inspecteur général des Archives, Vidier, signalait l'existence, au greffe du tribunal, des archives de la juridiction consulaire et de celles du tribunal de commerce jusqu'en 1810, mais précisait qu'« aucun versement » n'avait encore été effectué, et qu'il ne semblait pas que ce fonds, malgré son « intérêt exceptionnel pour l'histoire du commerce à Limoges », ait « jamais été exploré ni utilisé du point de vue historique³² ». Le rapport qu'il rédigea provoqua le versement, confirmé par une lettre au directeur des Archives en septembre 1926³³, des archives du tribunal antérieures à 1810, ainsi que celui de différentes archives judiciaires du département de la Haute-Vienne.

La deuxième étape du versement des archives du tribunal de commerce eut lieu au mois de juin 1941. Elle concernait l'ensemble des archives du XIX^e siècle conservée par l'institution, ainsi que quelques pièces postérieures, soit environ deux cents liasses et registres³⁴. Un répertoire succinct, dactylographié, en fut rédigé par A. Betgé-Brézet³⁵, et la présence du fonds fut signalée en 1954 dans le *Guide des archives de la Haute-Vienne*³⁶.

Un troisième lot d'archives, complémentaires, entra aux Archives départementales en avril 1977, en même temps que le fonds de la Cour d'appel de Limoges, auquel il se trouvait mêlé. Il se composait essentiellement d'archives du début du XX^e siècle. Une liste des cotes, manuscrite et extrêmement sommaire, fut alors rédigée³⁷ et permit l'ouverture du fonds au public, même si celui-ci n'avait fait l'objet d'aucun classement approfondi.

La présence d'archives anciennes aussi bien dans les locaux actuels du tribunal de commerce qu'au tribunal de grande instance, signalée par les greffiers de ces deux institutions, justifiait une refonte de ces différents instruments et un classement définitif du fonds. La première étape de cette entreprise, lancée à l'été 2002, fut une enquête approfondie sur ces archives anciennes, suivie de leur versement aux Archives départementales. Le fonds du tribunal de commerce s'est ainsi enrichi de la série des registres du commerce et des

³¹ Leurs compétences en matière commerciale fut transféré en 1958 au tribunal de commerce de Limoges, qui est aujourd'hui l'unique juridiction compétente en cette matière dans le département.

³² Arch. dép. Haute-Vienne, 3 T 116, Rapport de l'inspecteur général Vidier sur les archives judiciaires dans le département de la Haute-Vienne, 16 novembre 1925.

³³ Arch. dép. Haute-Vienne, 3 T 116, lettre du directeur des Archives à l'archiviste départemental de la Haute-Vienne, Paris, 7 septembre 1926. Le double des états des versements envoyés à Paris, dont cette lettre accuse la réception, n'a pas été retrouvé.

³⁴ Arch. dép. Haute-Vienne, 3 T 28, Registre des entrées aux Archives départementales, 1922-1947.

³⁵ Arch. dép. Haute-Vienne, 3 T 116, *Répertoire numérique du fonds du tribunal de commerce de Limoges*, par A. Betgé-Brézet, s. d., 7 p. dactylographiées.

³⁶ M. Duchemin, *Guide des Archives de la Haute-Vienne*, Limoges, 1954, p. 72.

³⁷ Sous-série 13 U, Tribunal de commerce de Limoges, répertoire manuscrit, s. d., 33 p.

métiers, conservée au greffe du tribunal de commerce, et, d'autre part, de nombreux dossiers abandonnés depuis plusieurs décennies sous les combles du tribunal de grande instance, au palais de justice de Limoges. Datées des années 1920 à 1940, ces liasses complètent de façon très utile les séries d'actes déposés et de contrats de ventes et de nantissements.

La nature particulière des tribunaux de commerce, institution d'Ancien Régime ayant traversé les siècles sans solution de continuité, justifiait un regard appuyé sur les archives de la juridiction consulaire et des premières années du tribunal de commerce, conservées dans les séries B (Juridictions d'Ancien Régime) et L (Documents de l'époque révolutionnaire, 1790-1800) des Archives départementales. La série B avait fait l'objet d'un classement en 1998, et donné lieu à la rédaction d'un instrument de recherche détaillé³⁸. Le fonds du tribunal de commerce en série L, représentant environ deux mètres linéaires avant conditionnement, n'avait en revanche fait l'objet d'aucun travail. La logique imposait la rédaction d'un répertoire numérique détaillé, qui fut élaboré en même temps que le répertoire de la sous-série 13 U. Les lecteurs des Archives départementales ont désormais à leur disposition trois instruments de recherche qui couvrent l'histoire entière de la juridiction commerciale de Limoges.

Le classement des archives du tribunal de commerce entre 1800 et 1940 a donné lieu à plusieurs parti-pris. On doit d'abord noter que, à la suite d'un classement interne de la série U propre aux Archives départementales de la Haute-Vienne, le fonds du tribunal de commerce de Limoge a été classé dans la sous-série 13 U, et non dans la sous-série 6 U, comme le demandait, en 1998, la circulaire de la Direction des archives de France relative au cadre de classement des Archives départementales³⁹. Il est prévu que ce fonds, à l'occasion du classement et de la rédaction d'un répertoire de la série U dans son ensemble, retrouve son numéro de sous-série réglementaire.

Par ailleurs, les fonds des tribunaux de commerce présentent la particularité d'offrir un très grand nombre d'actes — « actes de dépôt », dossiers de faillites ou autres — déposés par les entreprises commerciales situées dans leur ressort, qui constituent autant de matériaux précieux pour l'histoire de ces entreprises, généralement mal représentées dans les archives publiques. Fallait-il décrire chacun de ces actes ? Les choix arrêtés dans les répertoires de fonds de tribunaux de commerce dressés dans d'autres services d'archives départementales sont variés⁴⁰. En Haute-Vienne, les actes de dépôt forment une masse considérable, et disposent déjà, par le biais des registres tenus au greffe, de répertoires partiels ; ils n'ont donc pas été décrits de façon détaillée. En revanche, aucun registre des dossiers de faillites, liquidations judiciaires et règlements transactionnels ne subsiste. On a donc choisi, pour faciliter les recherches, d'indiquer systématiquement dans le corps du répertoire le nom des parties en cause dans ces dossiers, même lorsque ceux-ci n'étaient pas communicables⁴¹.

³⁸ Voir, plus bas, le chapitre des sources complémentaires.

³⁹ Direction des archives de France, circulaire AD 98-8 portant instruction sur le classement et la cotation des archives dans les services d'archives départementales, 18 décembre 1998.

⁴⁰ Signalons, parmi les répertoires récents ou particulièrement détaillés : Archives de l'Essonne, *Justice (1800-1940) : Répertoire numérique de la série U*, 1998 ; Archives départementales de l'Isère, *Répertoire numérique de la série U (Justice), 1800-1940 : Cour d'appel de Grenoble et juridictions du département de l'Isère*, Grenoble, 1987 ; Archives de la Marne, *Répertoire numérique détaillé de la série U*, Châlons-sur-Marne, 1965 ; Archives départementales du Var, *Répertoire numérique de la sous-série 6 U : tribunaux de commerce*, Draguignan, 1990 ; Archives départementales de Vaucluse, *Répertoire numérique de la série U : Justice (1800-1926)*, Avignon, 1979.

⁴¹ Le cadre de classement joint à la circulaire AD 98-8 citée plus haut prescrit d'insérer dans les répertoires tous les articles de la série, même non communicables, mais d'occulter les noms des individus en cause. Considérant que l'article 443 du Code de commerce prévoit que les jugements déclaratifs de faillite seront affichés pendant trois mois dans la salle des audiences du tribunal de commerce, et insérés par extrait dans

Il n'a été procédé, au cours du présent classement, à aucune élimination. Les pièces susceptibles d'être éliminées⁴², signalées dans la typologie documentaire qui suit, sont rares, et représentent un métrage linéaire si faible qu'il a été décidé de les conserver.

B. Intérêt et exploitation du fonds.

Les archives du tribunal de commerce de Limoges présentent un intérêt non négligeable pour l'histoire d'un Limousin « entre archaïsme et modernité⁴³ », qui connut, avec l'essor industriel de la fin du XIX^e siècle, un des moments clés de son histoire. Le chercheur pourra aussi bien se pencher sur le développement de telle ou telle société, à travers la longue série des jugements ou des actes déposés au greffe du tribunal, que se lancer dans des études sérielles, par le biais, par exemple, des registres de marques déposées, des dossiers de commerçants faillis, des liquidations judiciaires ou des registres du commerce. Du petit débitant à l'industriel établi, en passant par le négociant en gros et en détail, l'ensemble de ces archives permet de faire revivre toute une société, qui, pour avoir disparu à nos yeux, n'en est pas moins encore présente dans nos mémoires, que ce soit grâce à la littérature de la fin du XIX^e siècle ou au cinéma des premières décennies du XX^e.

Le fonds, toutefois, comporte des lacunes importantes, qu'un recours aux sources complémentaires peut combler partiellement. À l'exception de la suite des registres du commerce, et, dans une moindre mesure, de celle des actes de dépôt, aucune des grandes séries n'est conservée dans son intégralité ; il est certain que la succession de déménagements qu'a connue le tribunal⁴⁴, comme l'incurie probable de certains titulaires du greffe, ont entraîné des destructions regrettables, en particulier pour les quarante premières années du XX^e siècle. On note, par exemple, l'absence presque complète d'archives relatives à l'organisation et au fonctionnement du tribunal lui-même. Il est curieux, par ailleurs, de noter que les jugements de la juridiction consulaire, puis du tribunal lui-même, subsistent, sous forme de minutes ou de registres, de 1670 à 1899, mais que seules les années 1912-1932 ont été conservées pour la période 1900-1940⁴⁵.

Pour commencer une étude sur le tribunal de commerce en lui-même, il est essentiel de consulter les fonds de la juridiction consulaire de Limoges, et du tribunal de commerce pendant la période révolutionnaire. Pour le XIX^e et le XX^e siècle, en revanche, il est nécessaire de consulter les fonds de la préfecture, dans la sous-série 1 U, qui renseignent utilement le chercheur sur l'organisation du tribunal, les résultats des élections, les modifications des circonscriptions électorales, etc. Les archives relatives aux locaux occupés

différentes publications légales, la Direction des archives de France a estimé qu'il était possible, dans les répertoires imprimés des fonds de tribunaux de commerce, d'indiquer les noms des commerçants faillis (lettre de la directrice des Archives de France au directeur des Archives départementales de la Haute-Vienne, Paris, 22 octobre 2002).

⁴² La liste de ces pièces est donnée en annexe de la circulaire AD 88-7 du 27 juillet 1988 (*Recueil des lois et règlements relatifs aux archives*, Paris, 1988, t. II, p. 1092-1099).

⁴³ A. Corbin, *Archaïsme et modernité en Limousin au XIX^e siècle (1845-1880)*, Paris, M. Rivière, 1975, 2 vol.

⁴⁴ Voir plus haut.

⁴⁵ Au mois de juin 2001, une grave inondation dans le local où sont conservées les archives contemporaines du tribunal de commerce a entraîné de sérieux dommages. Aux dires du greffier adjoint, il est possible que les registres de jugements aient fait partie des documents les plus touchés, qui furent jetés sur-le-champ.

par le tribunal se trouvent, elles, dans la sous-série 4 N, intitulée « Immeubles et bâtiments départementaux ».

Pour ce qui est des actes de procédures, de nombreuses lacunes sont irréversibles. Les actes manquants dans la série des actes de dépôt peuvent toutefois être recherchés dans les archives des justices de paix de l'arrondissement de Limoges, ces juridictions ayant été chargées de recevoir en double les actes de sociétés entre 1867 et 1935.

Enfin, on ne saurait oublier que le département de la Haute-Vienne comptait, en plus du tribunal de commerce de Limoges, trois tribunaux civils compétents en matière commerciale dans leur ressort respectif. L'étude des fonds des tribunaux de première instance de Bellac, Rochechouart et Saint-Yrieix-la-Perche, même moins volumineux que ceux de Limoges, est donc indispensable pour toute étude sérieuse sur l'activité industrielle et commerciale de ces parties du département.

C. Communicabilité des documents.

La loi 79-18 du 3 janvier 1979 sur les archives prévoit que le délai au-delà duquel les documents d'archives publiques peuvent être librement consultés est de « cent ans à compter de la date de l'acte ou de la clôture du dossier pour les documents relatifs aux affaires portées devant les juridictions » (art. 7). La circulaire de la direction des Archives de France AD 88-7 du 27 juillet 1988 portant règlement des archives des tribunaux de commerce et des tribunaux de l'ordre judiciaire à compétence commerciale précise cependant que la publicité du registre du commerce, pour les documents versés aux Archives départementales, pourra continuer d'être assurée par l'intermédiaire du greffier du tribunal de commerce ou d'un agent délégué à cet effet, selon les termes de l'article 67 du décret n° 84-406 du 30 mai 1984 relatif au registre du commerce et des sociétés.

III. Typologie des principaux documents conservés.

Si l'existence de la juridiction consulaire remonte, on l'a vu, au XVI^e siècle, la Révolution et le Premier Empire, toutefois, puis le XIX^e siècle à leur suite, ont considérablement réglementé les procédures en vigueur dans cette institution. Pour bien comprendre les archives qu'elle a laissées, qui, comme toutes les archives judiciaires, sont de nature assez sérielle, le meilleur moyen est donc de revenir aux textes réglementaires, et d'esquisser ainsi une typologie succincte des différents types de documents que le chercheur trouvera en consultant la sous-série 13 U. Afin de faciliter ces recherches, les documents ont été classés suivant l'ordre dans lequel ils apparaissent au sein du répertoire.

A. Jugements.

Minutes et registres.

Les comptes-rendus des audiences et des jugements qu'on y prononçait étaient, sous l'Ancien Régime et jusqu'au début de la Révolution, conservés dans de gros registres⁴⁶. À partir de vendémiaire an VI⁴⁷, seules subsistent les « minutes d'audience », et ce jusqu'en

⁴⁶ Arch. dép. Haute-Vienne, B 4009 à 4142, puis L 1532 à L 1536.

⁴⁷ Arch. dép. Haute-Vienne, L 1545.

1809. Après octobre 1809, les comptes rendus des audiences, ou « feuilles d'audience », sont rédigés sur de grands tableaux pré-imprimés, reliés en registres à partir de 1810 et jusqu'en 1890, selon une présentation qui ne changea guère. Entre 1912 et 1932, les feuilles d'audience, dactylographiées sur papier pelure, sont collées sur les pages de gros registres cartonnés.

Plumitifs d'audience.

Quelques spécimens de « plumitifs d'audience » ont été conservés, entre l'an IX et 1821 ; ils n'indiquent, pour chaque audience, que le nom des parties en causes, et peuvent éventuellement servir de répertoire. Pour la période 1857-1858, on y lit en plus quelques indications, très brèves, précisant la nature de la sentence portée par le tribunal.

B. Greffe du tribunal.

Les tribunaux de commerce étaient avant tout chargés de régler les différends entre commerçants. Les greffes, toutefois, furent rapidement chargés de conserver un grand nombre d'actes relatifs, non seulement aux affaires litigieuses portées devant la cour, mais aussi au statut des sociétés et des commerçants. Aussi leurs archives présentent-elles une très grande variété.

Minutes du greffe.

Ces pièces prennent la suite, sans solution de continuité, de celles qui sont conservées dans le fonds du tribunal de commerce classé dans la série L. L'expression de « minute du greffe » était l'expression en vigueur à l'époque de leur production. Il s'agit, en réalité, de l'ensemble des actes déposés au greffe du tribunal de commerce et relatifs aux affaires traitées : on y trouve pêle-mêle soumissions de cautionnement, prestations de serment, dépôts de timbres, procès verbaux d'enquêtes, requêtes, affirmations de voyage etc. L'ensemble de ces pièces est répertorié, jusqu'à la date du 30 fructidor an XI, dans le répertoire des archives du greffe rédigé en l'an XI et conservé dans la série B (Arch. dép. Haute-Vienne, B 4000).

Registres d'inscription des causes.

Ces registres ont été ouverts en vertu de la loi du 21 ventôse an VII, « portant établissement de droits de greffe au profit de la République dans les tribunaux civils et de commerce », pour inscrire « toutes les causes qui doivent être portées et jugées devant le tribunal ». Le texte de loi précise qu'un droit sera perçu « lors de la mise au rôle de chaque cause » (art. 2), correspondant à la « rétribution due pour la formation et tenue des rôles, et l'inscription de chaque cause sur le rôle auquel elle appartient » (art. 3). Ce droit s'élevait, pour les tribunaux de commerce, à un franc cinquante centimes. L'article 4 affirme enfin que « le droit de mise au rôle sera perçu par le greffier en y inscrivant la cause. Et le premier de chaque mois, il en versera le montant à la caisse du receveur de l'enregistrement, sur la représentation des rôles, cotés et paraphés par le président, sur lesquels les causes seront appelées, à compter du jour de la publication de la présente ». On trouve ainsi dans ces registres le numéro d'ordre de chaque cause, la date de son inscription, le nom des parties, la nature de l'affaire, le nom de l'huissier chargé de l'inscription et le montant des droits perçus.

Répertoires des minutes enregistrées.

La série des répertoires des minutes enregistrées, lacunaire entre 1848 et 1856, a été ouverte en vertu de la loi du 19 décembre 1790, « relative au droit des enregistrements des actes civils et judiciaires et des titres de propriété ». La fonction de ces répertoires, toutefois, a été précisée par la loi « sur l'enregistrement » du 22 frimaire an VII : l'article 7 de ce texte donne la liste des actes devant être soumis à la formalité fiscale de l'enregistrement — il s'agissait de la perception d'un droit particulier — dès l'état de minute, et l'article 49 prévoit que les greffiers tiendront « des répertoires à colonnes » sur lesquels ils les inscriront, « jour par jour, sans blanc ni interligne et par ordre de numéro ». Ces répertoires contiennent donc, d'une part, la mention des minutes de jugements, et, d'autre part, celle des minutes des actes déposés au greffe soumises à enregistrement. À compter de février 1809, les deux séries de minutes ne sont plus différenciées, et sont fondues en une seule colonne précisant seulement la nature de l'acte.

Significations de jugements au greffe.

Lorsqu'un mandataire recevait du greffe d'un tribunal la grosse d'un jugement, il était tenu de la signifier, c'est-à-dire d'en notifier une copie par huissier à la partie adverse. La signification avait un double but : parvenir à l'exécution du jugement, et faire courir, le cas échéant, les délais d'opposition ou d'appel⁴⁸. La signification était normalement expédiée au domicile réel de la partie condamnée, et une copie en était alors laissée au greffe du tribunal. En cas de défaut d'élection de domicile, la signification était directement adressée au greffe⁴⁹.

Demandes d'autorisation de ventes aux enchères de marchandises neuves.

Théoriquement interdite, la vente aux enchères de marchandises neuves pouvait avoir lieu en cas de décès, faillite ou cessation de commerce, ou dans tout autre cas de nécessité dont l'appréciation était laissée au tribunal (art. 2 de la loi du 25 juin 1841). Les marchands désirant bénéficier de cette procédure devaient soumettre au président du tribunal une supplique particulière, à laquelle est normalement joint un état détaillé des marchandises à vendre.

Rôle des injonctions de payer.

Ce registre, ouvert en 1937, reflète la compétence des tribunaux de commerce en matière de recouvrement de petites créances commerciales. On y trouve la date de la requête, la date de l'autorisation, le nom des parties (demandeur et défendeur), le montant de la somme due, et des observations sur le règlement de l'affaire.

Registres de transcriptions d'actes de sociétés.

La tenue des registres de transcription résulte de l'article 42 du Code de commerce de 1807, qui prévoit que « l'extrait des actes de société en nom collectif et en commandite doit être remis, dans la quinzaine de leur date, au greffe du tribunal de commerce de l'arrondissement dans lequel est établi la maison du commerce social, pour être transcrit sur le registre, et affiché pendant trois mois dans la salle des audiences ». La série étant

⁴⁸ E. Raviart, *Les tribunaux de commerce...*, t. I, p. 221-222.

⁴⁹ E. Raviart, *Les tribunaux de commerce...*, t. I, p. 152-153 ; *Code de procédure civile*, art. 422.

particulièrement lacunaire, il convient, pour repérer des actes de sociétés, de les rechercher dans les répertoires d'actes de dépôt, qui mentionnent l'ensemble des actes déposés au greffe.

Actes de dépôt.

Les compétences accordées aux tribunaux de commerce par le Code de commerce de 1807 entraînaient le dépôt dans les greffes d'une multitude d'actes relatifs aux commerçants et aux sociétés. La nature de certains était expressément précisée par la loi : les extraits d'actes constitutifs de société, on l'a vu, durent être déposés au greffe du tribunal à partir de 1808, et les lois des 23 mai 1863 et du 24 juillet 1867 exigèrent le dépôt de ces actes dans leur intégralité. Les différentes lois relatives aux droits de greffe (lois du 21 ventôse⁵⁰ et du 22 prairial an VII⁵¹, décret du 12 juillet 1808⁵²) nous renseignent sur les autres types d'actes que l'on pouvait y trouver. Parmi eux, on peut signaler les acceptations de successions sous bénéfice d'inventaire, les actes de voyages, les consignations de sommes au greffe, les déclarations affirmatives et autres faites au greffe, le dépôt de registres, répertoires et autres titres ou pièces, les enquêtes, interrogatoires sur faits et articles, procès-verbaux, actes et rapports faits ou rédigés par le greffier, publications de contrats de mariage, divorces ou jugements de séparation, récusations de juges, renonciation à une communauté de biens ou à une succession, soumissions de caution, etc.

La série des actes déposés n'est conservée qu'à partir de 1862. Elle est complète, à quelques exceptions près, jusqu'en décembre 1924, et de 1937 jusqu'en 1940, mais très lacunaire entre ces deux dates. Elle peut être partiellement complétée par la consultation des fonds des justices de paix de l'arrondissement de Limoges (voir plus bas). Les actes déposés au tribunal de commerce portent une numérotation continue, quelle que soit leur nature. La série des répertoires d'actes de dépôt permet de repérer aisément les actes antérieurs à 1900. Pour les années suivantes, le dépouillement pièce à pièce des liasses est nécessaire.

Répertoires des actes de dépôts ; répertoires des actes de dépôt en vertu de l'assistance judiciaire.

Afin de conserver la liste des actes déposés, l'article II du décret du 12 juillet 1808 prévoyait que « les actes de dépôt [seraient] transcrits à la suite les uns des autres, sur un registre en papier timbré, coté et paraphé par le président du tribunal ». Cette mesure entraîna l'ouverture d'une nouvelle série de répertoires, différente des précédentes, et qui, conservée de 1809 à 1900, permet de suppléer aux lacunes de la série des actes de dépôts eux-mêmes, et constitue un instrument de recherche indispensable.

La procédure de l'assistance judiciaire, établie par les lois des 22 janvier 1851, 10 juillet 1901 et 4 décembre 1907, prévoyait le paiement par le Trésor des frais de justice pour les personnes démunies de ressources, et admises à cette procédure par un bureau spécial établi auprès des tribunaux de première instance⁵³.

⁵⁰ Loi portant établissement de droits de greffe au profit de la République dans les tribunaux civils et de commerce, 21 ventôse an VII.

⁵¹ Loi additionnelle à celle du 21 ventôse an VII portant établissement de droits de greffe, 22 prairial an VII.

⁵² Décret impérial concernant les droits de greffe, 12 juillet 1808.

⁵³ J.-C. Farcy, *op. cit.*, p. 119.

Registre de marques de fabriques déposées.

Les marques de fabrique sont les signes extérieurs apposés par un fabricant ou un commerçant sur ses produits ou ses marchandises pour en constater l'identité. Leur dépôt fut organisé dès 1806, et confié au Conseil de Prud'hommes. La loi du 23 juin 1857 transféra cette compétence aux tribunaux de commerce, qui ouvrirent alors une série de registres particulière. Pour chaque dépôt, un exemplaire de la marque, assorti de l'identité du déposant et des objectifs de son produit, se trouve collé sur le registre ; outre son intérêt strictement historique, cette collection colorée présente un aspect original, à travers les étiquettes d'eaux-de-vie ou de marques de chapeaux, de l'histoire de l'art et de la publicité dans la deuxième moitié du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle⁵⁴.

C. Procédures de ventes et nantissement de fonds de commerce.

La procédure du nantissement des fonds de commerce, si elle existait déjà au XIX^e siècle, ne fut réglementée que par la loi du 1^{er} mars 1898, puis, surtout, par la loi et le décret des 17 mars et 28 août 1909. Le nantissement consiste dans la remise en garantie du paiement de sa dette par un débiteur du fonds de commerce qu'il exploite. Les actes de nantissement sont souvent liés aux actes de ventes de fonds de commerce, réglementés par les mêmes textes⁵⁵. Le contrôle de ces procédures permettait aux tribunaux de commerce de connaître avec précision le niveau d'endettement des commerçants et des sociétés.

Registres d'entrée des ventes et nantissements des fonds de commerce.

Ces registres, à souche, contiennent le numéro d'entrée, le nombre, la nature et la date du dépôt des pièces du dossier, le noms des parties, la nature et le siège des fonds de commerce.

Registres destinés à l'inscription du privilège résultant du contrat de nantissement d'un fonds de commerce.

Ces registres contiennent, pour chaque contrat, l'identité du créancier et du débiteur, la nature, le montant, l'objet et l'échéancier de la reconnaissance de dette, la description du fonds, la copie littérale du bordereau d'inscription et la mention éventuelle d'une radiation totale ou partielle.

Registres destinés à l'inscription du privilège de vendeur d'un fonds de commerce.

Ces registres contiennent, pour chaque contrat, les numéros d'ordre et d'entrée, l'identité du vendeur et de l'acheteur, le résumé de l'acte contenant la vente du fonds, la copie littérale du bordereau d'inscription et la mention éventuelle d'une radiation totale ou partielle.

Bordereaux d'inscription de nantissement et de vendeur sur fonds de commerce.

Les bordereaux d'inscriptions, théoriquement éliminables, sont les pièces principales des dossiers. Pour les nantissements comme pour les ventes, on y trouve l'identité, les

⁵⁴ On peut voir, à titre d'exemple, le parti qu'a tiré de ces étiquettes P. Dupuy dans son ouvrage, *Ancienne capitale des distillateurs et des liquoristes : Limoges et les environs, 1800 à 1940*, Limoges, Flanant, 2002, 60 p.

⁵⁵ J.-C. Farcy, *op. cit.*, p. 192-193.

profession et domicile du créancier et du débiteur, la date et la nature du titre, le montant de la créance et les conditions d'exigibilité, la description détaillée du fonds de commerce.

Registres des dépôts des titres sous seing privé de vente ou de nantissement de fonds de commerce.

Ces registres contiennent la date du dépôt de l'acte, de son enregistrement, le numéro du registre d'entrée, le contenu de l'acte, ainsi que la description de la nature et de la situation du fonds.

Dossiers de radiation des inscriptions de privilège de vendeurs et de nantissements.

Ces dossiers sont constitués d'une expédition de la quittance, passée devant notaire, portant remboursement partiel ou total du créancier, et de la mention de la radiation effectuée en conséquence.

D. Faillites, procédures assimilées et documents particuliers.

Lorsqu'une entreprise se trouvait en état de cessation de paiement, c'est-à-dire dans l'impossibilité de faire face à son passif et de régler ses créanciers, une procédure de faillite devait être ouverte. Peu à peu, cependant, la législation s'est efforcée d'adoucir les sanctions, en séparant, en particulier, la responsabilité du failli et l'activité de l'entreprise elle-même. C'est ainsi que sont apparues les procédures de liquidation judiciaire puis, dans un contexte différent, de règlement transactionnel.

Dossiers de faillites.

Les dossiers de faillites sont d'importance variable. Certains ne comportent plus qu'un ou deux actes, renseignant à peine sur le nom des parties, la date du jugement déclaratif et l'identité du juge commissaire et du syndic. D'autres, en revanche, sont plus complets. On peut y trouver les documents suivants : lettre du failli annonçant la faillite, jugement déclaratif de la faillite et certificat d'affiche, procès verbal d'apposition de scellés sur les biens du failli, fiche de renseignements sur sa personne fournie par le commissariat de police local, bilan et inventaire des biens du failli, acte de nomination du syndic, procès verbaux de vérification des créances, procès verbal d'union des créanciers, reddition de comptes des créanciers, et, le cas échéant, dossier de réhabilitation.

Dossiers de liquidations judiciaires.

Les dossiers de liquidation judiciaire, apparus en vertu de la loi du 4 mars 1889, sont assez semblables aux dossiers de faillites. Aussi retrouve-t-on les mêmes pièces, avec, en outre, la lettre du commerçant demandant le bénéfice de la liquidation judiciaire, accompagnée du bilan de ses activités (état du passif et de l'actif, liste des créanciers etc.) et d'un questionnaire détaillé sur sa situation. On peut noter par ailleurs que l'affaire est suivie par un liquidateur, et non par un syndic, mais que, dans certains cas, une liquidation judiciaire déjà engagée peut être transformée en faillite.

Dossiers de règlements transactionnels.

La loi du 4 juillet 1919 permettait aux commerçants mis en difficulté pour cause de guerre de demander à leurs créanciers le bénéfice d'un « règlement transactionnel », valable pour une période de trois ans et destiné à éviter les faillites⁵⁶. Les commerçants qui le souhaitaient devaient, pour bénéficier de cette procédure, adresser au tribunal de commerce une requête, comprenant le bilan de leur activité. En cas d'acceptation, le tribunal nommait un administrateur, chargé de dresser l'inventaire des biens du demandeur, puis la liste des créanciers, et d'établir un rapport proposant un échelonnement des remboursements. Si ces propositions étaient acceptées par l'assemblée des créanciers, elles étaient homologuées par le tribunal. En cas de refus, on procédait alors à une liquidation judiciaire ou à une faillite.

Procès verbaux de prestation de serment d'experts.

Trois de ces actes, théoriquement éliminables, ont été conservés à titre de spécimens. On y trouve la date et le résumé rapide de l'affaire, la mention de l'appel à expert, le nom de l'expert choisi et la confirmation de sa prestation de serment⁵⁷.

E. Registres du commerce et des métiers.

Les tribunaux de première instance de Bellac, Rochechouart et Saint-Yrieix ont cessé de juger au commercial à partir de 1958, et transféré leurs compétences au tribunal de commerce de Limoges. Afin d'assurer la continuité des procédures, celui-ci a pris en charge les séries de registres du commerce et des métiers depuis leur commencement ; aussi l'ensemble des registres du commerce des quatre tribunaux du département était-il conservé, jusqu'à l'automne 2002, dans les locaux du tribunal de commerce de Limoges. En revanche, certains documents en lien avec les séries de registres, tels que les déclarations aux fins d'immatriculation ou les registres chronologiques du commerce, étaient restés dans leurs tribunaux d'origine. La sous-série 13 U, par ailleurs, ayant été close avant la dévolution des compétences commerciales des différents tribunaux civils au tribunal de commerce de Limoges, il a paru préférable de réintégrer les registres du commerce dans leurs fonds d'origine. On ne trouvera donc dans la sous-série 13 U que les registres du commerce et des métiers ouverts à Limoges.

Registres du commerce.

Les registres du commerce, créés par la loi du 18 mars 1919, sont « un instrument de publicité et un moyen de constater officiellement l'existence des commerçants⁵⁸ ». Ils signalent les créations de fonds de commerce et de sociétés, le nom et les qualités de leurs propriétaires, et les modifications qui les touchent : déplacement de fonds, modification du capital etc. Un deuxième type de registre, dit « registre analytique B », ouvert en 1937, est parallèle au premier et renferme les mêmes indications.

⁵⁶ J.-C. Farcy, *op. cit.*, p. 215.

⁵⁷ J.-C. Farcy, *op. cit.*, p. 226.

⁵⁸ J.-C. Farcy, *op. cit.*, p. 213.

Registres des métiers.

Établie par la loi du 27 mars 1934 et par le décret du 14 août 1936, une autre série de registres, intitulés « Registre des métiers », fut destinée au recensement des artisans. Elle fournit les mêmes renseignements que les registres du commerce.

BIBLIOGRAPHIE.

- FARCY (Jean-Claude), *Guide des archives judiciaires et pénitentiaires (1800-1958)*, Paris : CNRS Éditions, 1992, 1175 p.
- ITHURBIDE (René), *Histoire critique de la faillite*, Paris, L. G. D. J., 1973, 389 p.
- ITHURBIDE (René), *Histoire critique des tribunaux de commerce*, L. G. D. J., 1970, 171 p.
- LE FLOCH (Paul), *Le fonds de commerce : essai sur le caractère artificiel de la notion et ses limites actuelles*, Paris, L. G. D. J., 1986, 322. p.
- MARIAGE (Henri), *Évolution historique de la législation commerciale (1673-1949)*, Paris : Pedone, 1952, 200 p.
- NOUGUIER (Louis), *Des tribunaux de commerce, des commerçants et des actes de commerce*, Paris : Imprimerie et librairie générale de jurisprudence, 3 vol. 1844.
- PIAZZA (Paul), *Étude historique et critique sur l'organisation et le fonctionnement des tribunaux de commerce en France*, Paris : Rousseau, 1918, 496 p.
- RAVIART (Eugène), *Les tribunaux de commerce : traité-formulaire de l'organisation, des règles et des usages des tribunaux de commerce et de la procédure commerciale*, Paris : Librairie des Juris-classeurs-Éditions Godde, 1932, 2 vol.

SOURCES COMPLÉMENTAIRES.

Archives départementales de la Haute-Vienne.

Série B. Juridictions d'Ancien Régime.

Voyez M. Allabert, *Juridiction consulaire de Limoges*, répertoire numérique détaillé, Limoges, Archives départementales, 1998, 11 p. dactylographiées.

Série L. Documents de l'époque révolutionnaire (1790-1800).

Voyez E. Pénicaut, *De la juridiction consulaire au tribunal de commerce*, répertoire numérique détaillé, Limoges, Archives départementales, 2002, 3 p. dactylographiées.

Série N. Administration et comptabilité départementales (1800-1940).

Sous-série 4 N : immeubles et bâtiments départementaux.

4 N 48	Palais de justice de Limoges.	1901-1940
4 N 49	Tribunal de commerce de Limoges. Locaux occupés successivement : baux, correspondance, projets de déménagement.	1811-1846
4 N 143	Tribunal de commerce de Limoges. Mobilier : inventaires, factures, correspondance.	1811-1869

Série U. Justice de 1800 à 1940.

Sous-série 1 U : fonds de la préfecture.

1 U 32-34	Tribunal de commerce de Limoges.	1825-1939
------------------	----------------------------------	-----------

Sous-série 7 U : tribunal de première instance de Bellac.

7 U 9-82	Jugements en matière civile et commerciale.	1853-1940
7 U 106-108	Registres d'actes déposés.	1867-1942
7 U 131¹	Rôles généraux pour l'inscription des causes en matière commerciale.	1919-1946
7 U 131²	Marques de fabriques déposées.	1862-1932
7 U 132-152	Dossiers de faillite.	1855-1940
7 U 153-157	Déclarations aux fins d'immatriculation au registre des métiers.	1936-1941
7 U 267-273	Registres du commerce et des métiers.	1920-1953

Sous-série 8 U : tribunal de première instance de Rochechouart.

8 U 8-10	Affaires civiles et commerciales, justices de paix dans le ressort du tribunal : statistiques et observations générales.	1855-1925
-----------------	--	-----------

8 U 21-65	Jugements en matière civile et commerciale : feuilles d'audience.	1808-1854
8 U 448-456	Jugements en matière commerciale.	1855-1905
8 U 461-462	Rôles généraux pour l'inscription des causes en matière commerciale.	1845-1913
8 U 463	Répertoire des actes en matière de commerce dispensés de formalité de timbre et d'enregistrement.	1892-1902
8 U 464-468	Constitutions, transformations et dissolutions de sociétés : statuts, actes de modifications, procès-verbaux d'assemblées générales.	1872-1926
8 U 476	Marques de fabrique déposées.	1885-1926
8 U 477-480	Registre chronologique du registre du commerce.	1920-1946
8 U 481-482	Déclarations aux fins d'immatriculation au registre des métiers.	1936-1940
8 U 484	Registre des dépôts de titres sous seing privé de vente ou de nantissement de fonds de commerce.	1923-1958
8 U 485	Registre des dépôts de bilans.	1892-1912
8 U 486-544	Dossiers de règlements transactionnels, liquidations judiciaires et faillites.	1810-1940
8 U 641-644	Registres du commerce et des métiers.	1920-1954

Sous-série 9 U : tribunal de première instance de Saint-Yrieix.

9 U 8	Affaires civiles et commerciales, justices de paix dans le ressort du tribunal : statistiques et observations générales.	1909-1934
9 U 15-78	Jugements en matière civile et commerciale.	An VIII-1885
9 U 230-232	Jugements en matière commerciale.	1886-1904
9 U 233	Registre de dépôt d'actes de sociétés.	1938-1957
9 U 99-171	Actes déposés au greffe du tribunal, y compris les actes de constitutions, transformations et dissolutions de sociétés.	An VIII-1940
9 U 234	Déclarations aux fins d'immatriculation au registre des métiers.	1936-1940
9 U 235	Registre d'inscription des dépôts de bordereaux d'inscription sur fonds de commerce.	1910-1924
9 U 236-249	Dossiers de faillites et de liquidations judiciaires.	1844-1932
9 U 316-320	Registres du commerce et des métiers.	1920-1952

Sous-série 10 U : justices de paix.

Les justices de paix ont été tenues de conserver les actes de société entre 1867 et 1935 (voir plus haut). Le lecteur pourra donc se reporter aux instruments de recherche dans les archives des différentes justices de paix de l'arrondissement de Limoges : Aix-sur-Vienne (10 U 1), Ambazac (10 U 2), Châlus (10 U 5), Châteauneuf-la-Forêt (10 U 6), Eymoutiers (10 U 12), Laurière (10 U 13), Limoges-Nord et Nord-Ouest (10 U 14), Limoges-Sud (10 U 15), Nexon (10 U 25), Nieul (10 U 26), Pierre-Buffière (10 U 28), Saint-Germain-les-Belles (10 U 31), Saint-Léonard-de-Noblat (10 U 34) et Saint-Yrieix-la-Perche (10 U 39).

Conseil de prud'hommes de Limoges.

Le décret du 11 juin 1809 prévoyait le dépôt aux Conseils de prud'hommes des marques de fabrique, avant que la loi du 23 juin 1857 ne transfère ce dépôt au tribunal de commerce. Le Conseil de prud'hommes de Limoges fut créé en 1825 ; mais il ressort d'une enquête menée dans le cadre de la rédaction de cet inventaire qu'il n'a conservé aucune de ses archives anciennes, à l'exception de quelques dessins et modèles du début du XX^e siècle.

Archives nationales.**Série BB. Ministère de la justice.**

Sous-série BB⁷ : Tribunaux de commerce⁵⁹.

BB⁷ 1-4	Élection des juges consulaires : procès verbaux.	1791
BB⁷ 5-23	Organisation des tribunaux de commerce ; élection et institution des juges ; nomination de greffiers.	An IX-1814
BB⁷ 32-87	Élections des juges consulaires : procès verbaux.	1810-1870
BB⁷ 88-125	Nominations de greffiers et d'huissiers.	1810-1888
BB⁷ 127-139	Correspondance relative au fonctionnement des tribunaux de commerce.	1791-1911
BB⁷ 140-170	Remplacement des greffiers.	1895-1925

⁵⁹ À l'intérieur des grandes catégories désignées ci-après, les dossiers de chaque tribunal de commerce sont classés par ordre alphabétique du nom de leur ville d'attache. Pour plus de précisions, voir *BB⁷. Tribunaux de commerce (1791-1925)*, répertoire numérique par H. Patry, révisé par N. Célestin et S. de Dainville-Barbiche, Paris, Archives nationales, 1979, 12 p. dactyl.

13 U

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIMOGES

SOMMAIRE

I. Organisation du tribunal.

II. Jugements.

III. Greffe du tribunal.

- A. Organisation du greffe.
- B. Actes de procédure.
- C. Actes déposés.
- D. Marques de fabriques.
- E. Ventes et nantissements de fonds de commerce.

IV. Faillites, liquidations judiciaires, affaires particulières.

- A. Faillites.
- B. Liquidations judiciaires.
- C. Règlements transactionnels.
- D. Affaires particulières et documents variés.

V. Registres du commerce et des métiers.

13 U

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIMOGES

I. Organisation du tribunal.

- 13 U 1** Listes des électeurs des membres du tribunal de commerce dans les communes d'Aixe-sur-Vienne, Ambazac, Augne, Aureil, Beaune, Bersac, Beynac, Les Billanges, Boisseuil, Bonnac, Bosmie, Bujaleuf, Burgnac, Chaptelat, Champnétery, Châteauneuf, Le Chatenet, Eybouleuf, Condat, Couzeix, La Croisille, Dombs, Eyjeaux, Eymoutiers, Feytiat, La Geneytouse, Isle, Jabrilles, La Jonchère, Journac, Laurière, Limoges, Linards, Masléon, Moissannes, Nedde, Neuvic, Nieul, Le Palais, Panazol, Peyrat-le-Château, Peyrilhac, Pierre-Bufferrière, Rempnat, Rilhac-Rancon, Royères, Roziers-Saint-Georges, Saint-Bonnet-la-Rivière, Saint-Anne-Saint-Priest, Saint-Gence, Saint-Genest, Saint-Gilles-les-Forêts, Saint-Hilaire-Bonneval, Saint-Jean-Ligoure, Saint-Jouvent, Saint-Julien-le-Petit, Saint-Just, Saint-Laurent-les-Églises, Saint-Léger-la-Montagne, Saint-Léonard, Saint-Martin-le-Vieux, Saint-Martin-Terressus, Saint-Maurice-les-Brousses, Saint-Méard, Saint-Paul, Saint-Priest-sous-Aixe, Saint-Priest-Taurion, Saint-Sulpice-Laurière, Saint-Sylvestre, Saint-Yrieix-sous-Aixe, Sauviat, Séreilhac, Solignac, Surdoux, Sussac, Verneuil, Veyrac.

s.d. [v. 1860]

II. Jugements.

- 13 U 2-122** Jugements (classés par ordre chronologique des audiences)⁶⁰.
1800-1899, 1912-1932
2. Vendémiaire-germinal an IX.
 3. Floréal-fructidor an IX.
 4. Vendémiaire-ventôse an X.
 5. Germinal-5^e jour complémentaire an X.
 6. Vendémiaire-ventôse an XI.
 7. Germinal-5^e jour complémentaire an XI.
 8. Vendémiaire-ventôse an XII.
 9. Germinal-fructidor an XII.
 10. Vendémiaire-ventôse an XIII.
 11. Germinal-2^e jour complémentaire an XIII.
 12. Vendémiaire-nivôse an XIV.

⁶⁰ Les registres de jugements des années 1821 à 1863 et 1912 à 1932 sont dotés de tables alphabétiques des noms de parties.

13. Janvier-mars 1806.
14. Avril-juillet 1806.
15. Août-décembre 1806.
16. Janvier-mars 1807.
17. Avril-juin 1807.
18. Juillet-décembre 1807.
19. Janvier-juin 1808.
20. Juillet-décembre 1808.
21. Janvier-juin 1809.
22. Juillet-septembre 1809.
23. Octobre-décembre 1809.
24. Janvier-juin 1810.
25. Juillet-décembre 1810.
26. Janvier-juin 1811.
27. Juillet-décembre 1811.
28. 1812.
29. 1813.
30. Janvier-mai 1814.
31. Juin-décembre 1814.
32. 1815.
33. 1816.
34. 1817.
35. 1818.
36. 1819.
37. 1820.
38. 1821.
39. 1822.
40. 1823.
41. 1824.
42. 1825.
43. 1826.
44. 1827.
45. 1828.
46. 1829.
47. 1830.
48. 1831.
49. 1832.
50. 1833.
51. 1834.
52. 1835.
53. 1836.
54. 1837.
55. 1838.
56. 1839.
57. 1840.
58. 1841.
59. 1842.
60. 1843.
61. 1844.
62. 1845.

RÉPERTOIRE

63.	1846.
64.	1847.
65.	1848.
66.	1849.
67.	1850.
68.	1851.
69.	1852.
70.	1853.
71.	1854.
72.	1855.
73.	1856.
74.	1857.
75.	1858.
76.	1859.
77.	1860.
78.	1861.
79.	1862.
80.	1863.
81.	1864.
82.	1865.
83.	1866.
84.	1867.
85.	1868.
86.	1869.
87.	1870.
88.	1871.
89.	1872.
90.	1873.
91.	1874.
92.	1875.
93.	1876.
94.	1877.
95.	1878.
96.	1879.
97.	1880.
98.	1881.
99.	1882.
100.	1883.
101.	1884.
102.	1885.
103.	1886.
104.	1887.
105.	1888.
106.	1889.
107.	1890.
108.	1891.
109.	1892.
110.	1893.
111.	1894.
112.	1895.

- 113. 1896.
- 114. 1897.
- 115. 1898.
- 116. 1899.
- 117. 11 mars 1912-30 décembre 1918.
- 118. 8 janvier 1919-30 mai 1921.
- 119. 30 mai 1921-16 juillet 1924.
- 120. 6 juillet 1924-25 août 1926.
- 121. 22 septembre 1926-10 juillet 1929.
- 122. 18 juillet 1929-4 mai 1932.

13 U 123-134 Plumitifs d'audiences.

An IX-1821, 1857-1858

- 123. 4 messidor an IX-22 novembre 1821.
- 124. 16 décembre 1857-10 février 1858.

III. Greffe du tribunal.

Organisation du greffe⁶¹.

13 U 125-126 Correspondance du greffier (minutes).

1923-1927

- 125. Mars 1923-juin 1924.
- 126. Juin 1924-septembre 1927.

13 U 127 Répertoire d'actes reçus au greffe⁶².

7 mai 1874-30 août 1875

13 U 128 Enregistrement des actes du greffe : état des sommes facturées (par ordre chronologique des séances d'enregistrement).

26 août 1879-3 novembre 1886

Actes de procédure.

13 U 129 « Minutes du greffe », pièces relatives aux affaires traitées en audience : soumissions de cautionnements, affirmations de voyages, procès-verbaux d'enquêtes, requêtes.

An IX-an XIII

⁶¹ Un registre des sommes dues et perçues par le greffier pour différentes formalités (par ordre chronologique des affaires) entre 1824 et 1834 occupe les pages 82 à 304 du livre-journal de Louis Léveillé, marchand failli de tissus, toiles et mercerie à Saint-Benoît-du-Sault (Indre) entre 1782 et 1791 (Arch. dép. Haute-Vienne, B 4273).

⁶² Ce répertoire atypique recense, pour chaque jour, les actes déposés et le nom du notaire ou de l'avoué chargé de l'affaire ; il donne également les dates des différentes audiences.

- 13 U 130** Registres d'inscription des causes. 13 germinal an VII-27 avril 1815
- 13 U 131-140** Répertoires des minutes enregistrées. 1822-1877
- 131. 1^{er} germinal an IX-24 octobre 1822.
 - 132. 20 octobre 1822-24 août 1826.
 - 133. 24 août 1826-9 septembre 1830.
 - 134. 9 septembre 1830-9 août 1833.
 - 135. 9 août 1833-19 novembre 1836.
 - 136. 19 novembre 1836-16 décembre 1840.
 - 137. 16 décembre 1840-22 janvier 1845.
 - 138. 22 janvier 1845-8 novembre 1848.
 - 139. 5 novembre 1856-24 juin 1868.
 - 140. 24 juin 1868-29 août 1877.
- 13 U 141-142** Registres de transcription d'actes de sociétés. 1828-1861
- 141. 18 août 1828-25 juin 1850.
 - 142. 24 juillet 1850-16 décembre 1861.
- 13 U 143** Significations de jugements au greffe. 16 mai 1854-2 octobre 1865
- 13 U 144** Demandes d'autorisation de ventes aux enchères de marchandises neuves. 1^{er} octobre 1856-20 septembre 1865
- 13 U 145** Rôle des injonctions de payer. Octobre 1937-mai 1958

Actes déposés.

- 13 U 146-159** Répertoire des actes de dépôt. 1808-1900
- 146. 26 août 1808-30 novembre 1824.
 - 147. 17 décembre 1824-29 janvier 1831.
 - 148. 29 janvier 1831-4 février 1836.
 - 149. 6 février 1836-20 décembre 1839.
 - 150. 23 décembre 1839-18 novembre 1842.
 - 151. 26 novembre 1842-19 octobre 1848.
 - 152. 26 octobre 1848-29 novembre 1855.
 - 153. 12 décembre 1855-5 mai 1860.
 - 154. 10 mai 1860-22 mars 1864.
 - 155. 25 mars 1864-15 mai 1868.
 - 156. 15 mai 1868-20 février 1877.
 - 157. 22 février 1877-9 mars 1885.
 - 158. 19 mars 1885-10 septembre 1891.

159. 12 septembre 1891-27 février 1900.

13 U 160-245 Actes de dépôt.

1862-1941

- 160. 2 mai 1862-30 décembre 1865
- 161. 10 janvier 1866-31 décembre 1868.
- 162. 18 janvier 1869-30 décembre 1872.
- 163. 2 janvier 1873-31 décembre 1875.
- 164. 10 janvier 1876-19 décembre 1878.
- 165. 6 janvier-17 décembre 1879.
- 166. 2 janvier 1880-29 décembre 1881.
- 167. 3 janvier 1882-29 décembre 1883.
- 168. 9 janvier 1884-30 décembre 1886.
- 169. 11 janvier 1887-30 décembre 1889.
- 170. 13 janvier 1890-27 décembre 1892.
- 171. 9 janvier 1893-31 décembre 1896⁶³.
- 172. 2 janvier-30 décembre 1897.
- 173. 3 janvier-30 décembre 1898.
- 174. 6 janvier-1^{er} juillet 1899.
- 175. 1^{er} juillet-30 décembre 1899.
- 176. 5 janvier-24 juillet 1900.
- 177. Crédit lyonnais, 27 juillet 1900.
- 178. 28 juillet-29 décembre 1900.
- 179. 8 janvier-12 juin 1901.
- 180. 15 juin-30 décembre 1901.
- 181. 2 janvier-27 décembre 1902.
- 182. 2 janvier-30 décembre 1903.
- 183. 6 janvier-31 décembre 1904.
- 184. 16 janvier-28 décembre 1905.
- 185. 2 janvier-21 mai 1906.
- 186. 11 juin-28 décembre 1906.
- 187. 3 janvier-16 décembre 1907.
- 188. 4 janvier-29 décembre 1908.
- 189. 9 janvier-28 juin 1909.
- 190. 28 juin-30 décembre 1909.
- 191. 4 janvier-31 décembre 1910.
- 192. 7 janvier-23 décembre 1911.
- 193. 3 janvier-4 septembre 1912.
- 194. 12 septembre-28 décembre 1912.
- 195. 4 janvier-9 mai 1913.
- 196. 21 mai-31 décembre 1913.
- 197. « Société des journaux et publications du Centre⁶⁴ », 1913-1941.
- 198. 6 janvier-17 décembre 1914.
- 199. 6 janvier 1915-29 décembre 1916.
- 200. 13 janvier-28 décembre 1917.
- 201. 2 janvier-27 décembre 1918.
- 202. 6 janvier-7 juillet 1919.

⁶³ L'année 1894 est en déficit.

⁶⁴ Une autre liasse, conservée dans le fonds du tribunal de commerce en série W, concerne les actes relatifs à cette société depuis 1945, date à laquelle elle a pris le nom de « Société limousine de publications ».

RÉPERTOIRE

- 203. 8 juillet-31 décembre 1919.
- 204. 3 janvier-16 mars 1920.
- 205. 18 mars 1920.
- 206. 19 mars-1^{er} juillet 1920.
- 207. 2 juillet-30 septembre 1920.
- 208. 1^{er} octobre-30 décembre 1920.
- 209. 3 janvier-31 mars 1921.
- 210. 1^{er} avril-29 décembre 1921.
- 211. 4 janvier-25 avril 1922.
- 212. 2 mai -31 août 1922.
- 213. 5 septembre-30 décembre 1922.
- 214. 4 janvier-31 mars 1923.
- 215. 4 avril-30 mai 1923.
- 216. 2 juin-31 août 1923.
- 217. 1^{er} septembre-29 décembre 1923.
- 218. 4 janvier-28 juin 1924.
- 219. 2 juillet-30 décembre 1924.
- 220. 4 janvier-30 avril 1926.
- 221. 3 mai-31 août 1926.
- 222. 17 septembre-31 décembre 1926.
- 223-224. « Société d'électro-métallurgie de Dives », 1928.
 - 223. Déclaration d'augmentation de capital.
 - 224. Listes de souscripteurs.
- 225. 4 janvier-25 février 1929.
- 226. 5-28 mars 1929.
- 227. 2 avril-27 juin 1929.
- 228. 2-31 juillet 1929.
- 229. 9-30 août 1929.
- 230. 4 septembre-31 octobre 1929.
- 231. 4-26 novembre 1929.
- 232. 6-26 décembre 1929.
- 233. 3 janvier-29 avril 1930.
- 234. 3 mai-8 août 1930.
- 235-236. Crédit lyonnais, 7 octobre 1930.
 - 235. Statuts.
 - 236. Annexes aux statuts.
- 237. Librairie Hachette, juillet 1932.
- 238. 8 janvier-30 juin 1937.
- 239. 1^{er} juillet-28 décembre 1937.
- 240. 3 janvier-20 juin 1938.
- 241. 2 juillet-29 décembre 1938.
- 242. 3 janvier-30 mars 1939.
- 243. 4 avril-28 juillet 1939.
- 244. 7 août-30 décembre 1939.
- 245. 4 janvier-28 juin 1940.

13 U 246

Répertoires des actes de dépôt en vertu de l'assistance judiciaire.

29 novembre 1887-8 décembre 1903

Marques de fabriques.

- 13 U 247-248** Registres de marques de fabriques déposées. 13 août 1858-15 juin 1920
247. 13 août 1858-3 mai 1900⁶⁵.
 248. 3 mai 1900-15 juin 1920⁶⁶.
- 13 U 249** Modèles d'objets en porcelaine déposés par les maisons Haviland, Lamy, Gauvain, Labesse, Bawo & Dotter, Laporte & Noussat : dessins, croquis. 1848-1882

Ventes et nantissements de fonds de commerce.

- 13 U 250-262** Registres d'entrée des ventes et nantissements des fonds de commerce. 1909-1937
250. 11 septembre 1909-4 mars 1918.
 251. 6 mars 1918-20 octobre 1921.
 252. 22 octobre 1921-2 août 1923.
 253. 2 août 1923-23 janvier 1925.
 254. 23 janvier 1925-14 avril 1926.
 255. 15 avril 1926-3 février 1928.
 256. 3 février 1928-4 décembre 1929.
 257. 6 décembre 1929-3 avril 1931.
 258. 9 avril 1931-24 juin 1932.
 259. 24 juin 1932-21 décembre 1933.
 260. 21 décembre 1933-10 juillet 1935.
 261. 23 juillet 1935-11 mai 1937.
 262. 13 mai 1937-1^{er} mars 1943.
- 13 U 263-275** Registres destinés à l'inscription du privilège de vendeur d'un fonds de commerce. 1909-1939
263. Septembre 1909-juin 1912.
 264. Juin 1912-juillet 1919.
 265. Juillet 1919-septembre 1920.
 266. Octobre 1920-mai 1923.
 267. Juin 1923-décembre 1924.
 268. Décembre 1924-janvier 1926.
 269. Janvier 1926-janvier 1928.
 270. Janvier 1928-décembre 1929.
 271. Décembre 1929-août 1930.
 272. Novembre 1931-septembre 1933.
 273. Septembre 1933-février 1935.
 274. Février 1935-janvier 1937.

⁶⁵ Documents en mauvais état.

⁶⁶ Documents en mauvais état.

275. Janvier 1937-juin 1939.

13 U 276-279 Bordereaux d'inscription de privilège de vendeur sur fonds de commerce. 1929-1938

276. 1929-1930.
277. 1931-1933.
278. 1934-1935.
279. 1936-1938.

13 U 280-292 Registres destinés à l'inscription du privilège résultant du contrat de nantissement d'un fonds de commerce. 1909-1938

280. 11 septembre 1909-20 avril 1920.
281. 25 mai 1920-26 janvier 1922.
282. 4 février 1922-31 janvier 1923.
283. 1^{er} février 1923-13 septembre 1924.
284. 19 septembre 1924-18 décembre 1925.
285. 12 janvier 1928-21 juin 1929.
286. 27 juin 1929-11 avril 1930.
287. 19 avril 1930-20 mai 1931.
288. 22 mai 1931-22 juin 1932.
289. 24 juin 1932-23 novembre 1933.
290. 25 novembre 1933-24 novembre 1934.
291. 1^{er} décembre 1934-25 mai 1936.
292. 27 mai 1936-22 mars 1938.

13 U 293-296 Bordereaux d'inscription de privilège de nantissement sur fonds de commerce. 1929-1938

293. 1929-1931.
294. 1932-1934.
295. 1935-1936.
296. 1937-1938.

13 U 297 Registres des dépôts des titres sous seing privé de vente ou de nantissement de fonds de commerce. 1^{er} avril 1909-11 octobre 1933

13 U 298-299 Dossiers de radiation des inscriptions de privilège de vendeurs et de nantissements. 1912, 1929-1940

298. 1912, 1929-1935.
299. 1935-1940.

IV. Faillites, liquidations judiciaires, affaires particulières.**Faillites.****13 U 300-329** Dossiers de faillite (classés par ordre chronologique).

1809, 1838-1925

300. **1809** : LARUE (Martial), marchand de bois à Limoges. **1838** : BRISSAUD cadet, aubergiste à Limoges ; PALETEAU, débitant à Limoges ; VILATTE (Antoine), marchand de bois au Palais-sur-Vienne ; LAMBERT (Henry), fabricant de couvertures à Limoges ; DESJARDIN (Louis-François-Xavier), quincaillier à Limoges ; JACOB (David), marchand confectionneur à Limoges ; PONCET (Jacques), gérant de la briqueterie de Limoges ; BERTHOUD dit BARDINET (Baptiste), fabricant de flanelle à Limoges ; MAILLARD et TARDIF, fabricants de porcelaine à Pierre-Bufferie ; BELLUT (François), fabricant de porcelaine à Limoges ; BEAUBRUN (la dame GUYOT, épouse), dont l'activité n'est pas précisée. **1839** : TROTÉ et GODEFROY, fabricants de porcelaine à Limoges ; SIONNET (Jacques), colporteur à La Grave (Hautes-Alpes) ; GUILHOT (Pierre), marchand de bestiaux à Séreilhac ; DESSAGNES, tailleur à Saint-Léonard-de-Noblat ; PARVEIX dit BASSET, marchand à Ambazac ; PICHAULT (Charles), marchand de bois à Limoges ; PEYRAT (Jean-Baptiste), aubergiste et entrepreneur de routes à Limoges ; NICOLLET (Jean-Baptiste), négociant à Limoges ; CAYRON (Antoine), marchand de porcelaine à Limoges. **1840** : BRISSON (Joseph), épicier à Limoges ; FOURNIER (la veuve), limonadière à Limoges ; DARDE (Martial), imprimeur et lithographe à Limoges. **1841** : PÉRIER (Évrard), mercier à Limoges ; LABANNE (Joseph), chapelier à Eymoutiers ; FAUGERON (Antoine), peintre et limonadier à Limoges ; ROCHE (Jean), fabricant de porcelaine à Limoges ; GANY (Joseph), dont l'activité n'est pas précisée ; PAROT et GANY, société dont l'activité n'est pas précisée ; BARREY (Jean-Baptiste et Marie, née d'ARFEUILLE), marchands à Eymoutiers ; MAZELOT (Martial), marchand de chaussures à Limoges ; CORBIAUD (Joseph), limonadier à Limoges ; GARRAUD (Pierre), sellier à Limoges ; DEVEAUX (Pierre), marchand de bois à Limoges ; GAUDOIS (Louis-Élie), tailleur à Limoges ; DELOMÉNIE (Louis), relieur à Limoges. **1843** : BAC (Antoine et Pierre), négociants et marchands de fromage à Limoges ; BOCHE (Pierre-Louis-Timothée), horloger à Limoges ; QUEYROIX (Clotilde PAULET, épouse), hôtelière à Limoges ; BLÉMONT (Michel), relieur à Limoges ; SOUDANAS (Léonard), aubergiste à Limoges ; BRÉS (Joseph), négociant à Eymoutiers.

1809, 1838-1843

301. **1876** : BENOÎT (Édouard), négociant en liquides à Limoges ; REINBOLD (Michel), brasseur à Limoges. **1877** : TOURNABEN (Jacques), carrossier à Limoges ; GIRAUD (Henri), débitant à Limoges ; LÉONARD (Auguste), épicier à Limoges ; GANE (Victor), négociant à

Limoges. **1878** : ROGERON (Léon), voiturier et entrepreneur à Saint-Léonard-de-Noblat ; PIQUET (Victor), boulanger à Limoges ; BOURGAULT (Jules), horloger à Limoges ; PICHON (Pierre), négociant à Sauviat ; COURTAUD-DIVERNERESSE, pharmacien à Limoges ; MARENDET (Marie MATHIEU, épouse), marchande de dorure et de miroiterie à Limoges ; CHAMPEVAL (Jean), marchand de charbons à Limoges ; DENIS (Jean-Joseph), fabricant de chandelles à Limoges ; LALANDE (Noël), maître d'hôtel à Ambazac ; SAUTEREAU (la dame), cantinière au 138^e régiment de ligne à Limoges ; LARUE (Pierre), boulanger, boucher et épicier à Limoges ; LARUE (Louise NARBONNE, épouse), boulangère, bouchère et épicière à Limoges ; BROUSSE (Paul) et DAIGUEPERSE (Léon), fabricants de papier à Condat-sur-Vienne ; PICOUT (Joseph), dit LAFOREST, commerçant à Saint-Sylvestre ; VERGNAUD (Jeanne CHASSAGNE, épouse), marchande à La Croisille ; MOÏSE (Jean-Baptiste), négociant à Saint-Léonard-de-Noblat ; FLAGELLE (François), marchand de rouenneries à Sauviat ; IMBIER (Jacques), décorateur de porcelaine à Limoges ; DUPUY (Pierre), entrepreneur de travaux publics à La Jonchère ; PEYRUSSON (Pierre-Frédéric), épicier à Limoges ; BOUTEAUD, commerçant à Isle ; CHARLES (Georges) et C^{ie}, négociants à Isle ; SANDEMOY (Paul), décorateur de porcelaine à Limoges ; FLAGELLE (Pierre), négociant à Sauviat ; MANSOUX (Marcelin), bourrelier à Limoges ; MARTY (Léonard), marchand et tailleur à La Croisille ; VALÉRY (Jean-Baptiste), débitant à Limoges ; SÉGLAS (Raphaël), fabricant de tapis à Aixe-sur-Vienne ; THOMAS (Claude), DEMONGOURD (Annet) et PERRAUD (Claude), entrepreneurs de travaux publics à Neuvic ; BONNET, négociant à Limoges ; BOUTET, débitant à Limoges.

1876-1878

302. **1879** : CARLUS (Charles), restaurateur à Limoges ; COUPEAU (Louis), entrepreneur et débitant à Limoges ; PIVERT (Pierre), marchand de porcelaine à Limoges ; RUBY (François), chiffonnier à Eymoutiers ; DUGENDRE (Jean-Baptiste-Alfred), teinturier à Eymoutiers ; BEAUBREUIL (Pierre), entrepreneur de travaux publics à Limoges ; DAUNY (Jean), boulanger à Nieul ; PASSENAUD (Claude et Géraud), serruriers-mécaniciens à Limoges ; REVOL (Louis), débitant à Limoges ; MOMOT (Joseph), marchand de confectons à Limoges ; BREUIL (Léonard), boulanger à Limoges ; ANGLERAUD, serrurier à Limoges ; HAMELIN (Marguerite), négociante à Limoges. **1880** : DESBORDES (Jean), régisseur et aubergiste à Saint-Martin-le-Vieux ; PÉROUT-MALINVAUD (Prosper), fabricant de chaussures à Limoges ; LETORT (Jean-Baptiste), marchand de chiffons à Limoges ; JACQUET (Jean), corroyeur à Limoges ; LEMAÎTRE (Jean-Baptiste), entrepreneur de travaux publics à Limoges ; DAUMAS et SAUVAGE, entrepreneurs de travaux publics à Eymoutiers ; DUPETIT (François), négociant à Saint-Bonnet-la-Rivière ; LASSALLE (Antoine), mécanicien à Limoges ; GUITARD (Jean-Baptiste), sabotier à Limoges ; MAGY (Léon), fabricant de chapeaux à Saint-Léonard-de-Noblat ; RIFFAUD et LARUE, banquiers à Limoges ; TRUFFY (Henry) et BELANGEON

(Antoine), négociants en vin à Ambazac ; ROULY (Jean), marchand de terres réfractaires à Limoges ; CHARPENTIER, négociant à Limoges ; MARQUET (Ernest), commissionnaire en marchandises à Limoges ; MAGONDEAU (Jules), marchand de vin à Panazol ; NORD ou NORE (Jean), limonadier à Limoges ; RICHAUD (Léonard), fabricant de chapeaux à Saint-Léonard-de-Noblat. **1881** : JAUDOUX (Élie), négociant en vins à La Croisille ; MOMOT (Joseph), marchand de confectons à Limoges ; SUDRAUD (Jean), aubergiste et charretier à Limoges ; MAGONDEAU (Jules), marchand de vins à Panazol ; MARCHAND (Amédée), gantier à Limoges ; GANE (Léonarde PÉRET, dite Marie, épouse), négociante à Eymoutiers ; LAROQUE (Émile), débitant à Limoges ; THOMIRE, marchand de porcelaine à Limoges ; CAVERT (Antoine), débitant à Limoges ; SUZE (François), marchand drapier à Ambazac ; LARMARAUD (Guillaume), boulanger et marchand de vins en gros à Peyrat-le-Château ; DUSSUTOUR, débitant à Limoges ; POMMIER (la veuve), épicière à Limoges ; FAUCHÉ, marchand de cuir et fabricant de chaussures à Limoges ; ROTY (Gabriel), chauffournier à Eymoutiers ; THOMAS (Paul), limonadier à Limoges. **1882** : DEMAISON (Louis), boulanger à Feytiat ; THARET (Léonard), négociant à Saint-Léonard-de-Noblat ; CADILLAT (Xavier), fabricant de papier de paille à Saint-Léonard-de-Noblat ; RÉA (Jacques), fumiste à Limoges ; BELLY, négociant à Limoges ; SORNIN (Pierre-Chéri-Joseph), négociant en porcelaine à Limoges ; LEGARÇON (Léonard), tailleur à Saint-Léonard-de-Noblat ; NICOT (Léonard), boulanger à Saint-Léonard-de-Noblat ; SIMON (Alfred), marchand d'habits à Limoges.

1879-1882

303. **1887** : JACOB (Albert), négociant en habits à Limoges ; GOBY (Gilbert), marchand de comestibles à Limoges ; DEVILLE (Martial), négociant à Séreilhac ; MOINS (Gabriel), négociant à Peyrat-le-Château ; LAUTREIX (Léon), marchand de chiffons à Limoges ; PASTIER (Pierre), négociant à Séreilhac ; CONSTANT (Léonard), notaire et négociant à Saint-Léonard-de-Noblat ; ROULY (Martial), fabricant de tuiles à Burgnac ; FAUCHER (Jean-Baptiste), tailleur à Limoges ; MONGE (Pierre-Anselme), boulanger à Limoges ; MAUBRAC, chapelier à Limoges ; PAILLER et MOREAU, liquoristes à Limoges. **1888** : BUGEAUD (Fiacre), négociant en vins à Jabreilles ; BOUTET (Michel), coiffeur-parfumeur à Limoges ; SAULNIER (Jean), papetier et bijoutier forain à Limoges ; RAFFIANT (Martin), négociant à Limoges ; DEGUILLAUME (Jean), négociant en vins à Nedde ; VERGNE (Charles), négociant en vins à Limoges ; GOUBY (la dame), négociant à Peyrat-le-Château ; THOMAS, marchand d'étoffes à Limoges ; BOISSOU, menuisier et aubergiste à Séreilhac ; DUNAUD (Léonard), négociant à Séreilhac ; de LACHAUMETTE (la dame CHÂTEAU, veuve), négociant à Limoges ; ROULY (Jean), fabricant de tuiles à Limoges ; JOSSET (Charles), fabricant de meubles à Limoges ; SÉNAMAUD (Léonard), peintre, décorateur de porcelaine à Limoges ; LABESSE (Léonard), négociant à Limoges ; MALINVAUD (François),

négociant de chaussures à Limoges ; BRISSAUD (Léonce), charron à Limoges.

1887-1888

304. **1889** : DUFOUR et RAFARIN, négociants à Limoges ; BRUNELLOT (Marguerite-Louise CASSAIGNE, veuve), sellier-bourellier à Limoges ; FAUCHER (Jean), entrepreneur à Limoges ; FRANCILLON (Joseph), épicier à Limoges ; COUTURIER (la dame BRUGEAUD, épouse), épicière à Limoges ; CHOURRIST (Julien), marchand forain à Limoges ; PALLIER et MERCIER, entrepreneurs de charpentes à Limoges ; RABY (Éloi-Édouard), banquier à Limoges ; BOISSET (Jean), boulanger à Limoges ; DESSAGNE, charcutier à Ambazac. **1890** : RIVAUD, tailleur à Limoges ; CAZES (François), négociant à Limoges ; MENOUE (Henry), cafetier à Limoges ; PETITJEAN (Pierre-François-Frédéric), débitant à Saint-Léonard-de-Noblat ; BREILLOUX (Joseph), négociant en liquides à Limoges ; DAMIS (Paul), boulanger à Limoges ; MANEVIE (Louis), charron à Limoges ; MADUREAU (Marie DUMONT, épouse), épicière à Eymoutiers ; MAGNE (Léonard), décorateur de porcelaine à Limoges ; VINOURE (François), marchand de vins à Eyjeaux ; DAVID (Étienne), mégissier à Saint-Léonard-de-Noblat ; BEYRAND (Henry-Barthélemy), minotier à Saint-Léonard-de-Noblat ; PATAPY (Jean-Baptiste), négociant à Limoges ; BRISSAUD (Martial), marchand de vins à Saint-Yrieix-sous-Aixe ; LANGLADE (Martial), meunier à Saint-Léonard-de-Noblat. **1891** : GAREMIN (Léon), directeur de « L'Alcazar » à Limoges ; MÉRIGOT (Léonard et François), décorateurs de porcelaine à Limoges ; PALICE, chapelier à Limoges ; MARTINAUD (Eugène), débitant à Limoges ; SALLET (Léon), marchand de vins à Limoges ; MOLINA (Antonio), marchand de vins à Limoges ; LAGUÉRIE, boulanger à Limoges ; JOUMIER (Lucien), loueur de voitures à Limoges ; LEPETIT (Jean), boulanger à Limoges ; CARBONAL (Louis CARBONNEAU, dit), négociant à Limoges ; MICHAUD (Henri), lithographe à Limoges ; PÉNICAL (Hermance), cafetier à Limoges ; LARTIGUE (Basile), cafetier à Limoges ; MOUNIER (Léonard), négociant en vins à Nieul ; MARCHEIX (François), négociant à Saint-Léonard-de-Noblat ; CAPRETZ (Henri), pâtissier à Limoges ; RABY (Jean), épicier à Limoges. **1892** : MAGIEUX (Isaac-Louis), négociant en vins à La Croisille ; MASSALOUX (Jean-Baptiste), boulanger à Limoges ; JAVAUD (Gabriel), horloger à Limoges ; MARLIANGEAS (Anna FRISAT, veuve d'Antoine), épicière à Eymoutiers ; BRIGNAT (Gilbert), restaurateur à Limoges ; POPPELSDORFF (Isaac), directeur de « L'Alcazar » à Limoges ; GUILBERT (Valérie VALÉRY, veuve), épicière à Limoges ; BOUDRAUD (Augustin), marchand forain à Limoges ; DESSAL (Léonard), boulanger à Limoges ; DUVAL (Eugène-Adolphe), débitant à Limoges ; BRANDY (Françoise), débitante à Limoges ; MAZARD (Jean), entrepreneur de voitures publiques à Limoges ; SERRE (Justin), négociant en tissus à Peyrilhac ; ROUDET (Maurice), cafetier à Limoges ; ARDOIN (Raoul), épicier à Limoges ; GAUDEIX (Léonard), meunier à Limoges.

1889-1892

305. **1893** : MUEDRA (Joseph), négociant en fruits et vins à Limoges ; BERNARD (Jean), boulanger à Limoges ; LEVASSEUR (Ludovic), marchand de porcelaine à Limoges ; MASVEYRAUD (Jean et Gabriel), tanneurs-corroyeurs à Limoges ; LENOIR (Étienne), ébéniste à Limoges ; BOYER (Marie), buraliste et débitante à Limoges ; AUZAS (Alphonse), négociant en vins à Limoges ; DUPUY (Victorine GRILLIÈRE, épouse), mercière et modiste à Limoges ; CHÈZE (Louis), boulanger à Limoges ; BOSSIN (Léon), cafetier à Limoges ; BONNAUD (Émile), négociant en cuirs à Limoges. **1894** : LANDRY (Gabriel), tapissier à Limoges ; STRAUSS (Isaac), négociant en confections à Limoges ; VARINAUD (Pierre), décorateur et peintre sur porcelaine à Limoges ; FRUGIER (Pierre), débitant à Limoges ; LESPINGAL (Léonce-Louis), négociant en grains et farines à Limoges ; PHILIP (Charles), débitant à Limoges ; GOURSARAUD et C^{ie}, négociants en chapeaux à Saint-Léonard-de-Noblat ; LAVAUD (Émile), boulanger à Limoges ; FAURE (Jean-Martial), tailleur à Limoges ; CLOUP (Léon), cafetier à Limoges ; VINCENT (François-Jules), négociant en chaussures à Limoges ; COLOMB (Jean), débitant de boissons à Limoges. **1895** : BÉTHOULAUD (Léonard), chiffonnier à Saint-Léonard-de-Noblat ; MARTINET (Henri), cordonnier à Eymoutiers ; PETIT (Léopold), tapissier à Limoges ; ALLAIN, débitant à Limoges ; TARNEAUD (Pierre-Eugène), négociant à Condat-sur-Vienne ; MASSALOUX (Jean-Baptiste), boulanger à Limoges ; MARTIAL (Marie VIGIER, veuve), épicière à Limoges ; BARBERO (Secondino), débitant de boissons à Limoges ; MARTIN (Louis), négociant et marchand forain à Couzeix ; DUTHEIL (Gaston), chapelier à Limoges ; LEBRUN (Jean), entrepreneur de travaux publics à Limoges ; BOUCHERON (Léonard), cordonnier à Limoges ; NICOLAS (Paul), boulanger à Limoges ; LACHAMBRE (Firmin), négociant en vins à Limoges ; CHASSAIN (Anna COMTE, veuve), boulangère à Limoges ; LEMASSON et GROS, entrepreneurs de travaux publics à Limoges ; LEMASSON (Antoine), entrepreneur de travaux publics à Limoges.

1893-1895

306. MORLIER (Gustave), négociant en fourrages à Limoges ; LABYRE (Joseph), ferblantier à Eymoutiers ; DEBRAGEAS (Édouard), négociant en liquides à Limoges ; PAUFIQUE (Pierre), quincaillier à Eymoutiers ; GARDIEN (Charles), sculpteur et négociant à Limoges ; DEBORT (Gustave), liquoriste à Limoges ; MANIÈRE (Louise BOYET, veuve —, épouse GUILLEMOT), débitante à Limoges ; MULATIER (Joseph), boulanger à Limoges ; FAURE (Léonard), restaurateur à Limoges ; COSTE (Charles), banquier à Limoges ; ARNAUD (Pierre), sabotier à Limoges ; DUBOIS (Jean-Baptiste), décorateur de porcelaine à Limoges ; LABYRE (Jean-Baptiste), ferblantier à Eymoutiers ; BOURG (Gabriel), entrepreneur en plâtrerie à Limoges ; ROUGERIE (André-Julian), horticulteur à Limoges ; BAGET (Aimé), cafetier à Limoges ; NICOLADONI (Hélène VALETTE, veuve), fumiste à Limoges ; MOREAU (Jean), cafetier à Laurière ; VINCHES (Julien), négociant en vins à Limoges ; CATINAUD (Eugène), maître d'hôtel à Sauviat ; DEGLANE (Catherine BELLOT, veuve), débitante à Limoges ;

CHOURY (Théodore), minotier à Rilhac-Rancon ; LECOMTE (Jean), débitant à Limoges ; GÉNOT (Jules), marchand forain à Limoges ; DUTHEIL (Eugène), boulanger à Limoges.

1896

307. PAROT (Albert), pharmacien à Limoges ; MAZAUD (Jean), fabricant de soude à Limoges ; BLANDEAU (Louis), représentant de commerce à Limoges ; DULON (Louis-Alphonse) et C^{ie}, tailleur à Limoges ; DAURIAT (Martial), restaurateur à Limoges ; CASTANER (Bernardo), marchand de vins et primeurs à Limoges ; ROCHERON (Édouard), cafetier à Limoges ; LETORD (Anna ROUBINET, veuve), négociante à Limoges ; VOISIN (Francine), couturière et négociante à Limoges ; DAURIAT (Antoine), forgeron à Limoges ; VIDAL (Hubert), fabricant de meubles à Limoges ; DUNCA (Françoise EYROLLES, épouse), débitante à Saint-Just-le-Martel ; TAMBUTÉ (Firmin), boulanger à Limoges ; TARNAUD (Prosper), négociant en grains et farines ; OGEZ (François), fabricant de cartonnages à Limoges ; ARBELLOT (Joseph), négociant en nouveautés à Limoges ; DELAGE-MANIÈRE (Édouard), négociant en vins à Limoges ; DUGÉNY (Jeanne PORCHER, veuve), négociante et débitante à Isle ; RIBIÈRE (Antoine, dit Joseph), négociant à Saint-Julien-le-Petit.

1897

308. MAURY (Guillaume), cafetier à Limoges ; TRIADU (Jean), débitant à Limoges ; MANCHOTTE (Célestin), tailleur à Limoges ; MAGNE (Michel), négociant en bois et charbons à Limoges ; COUTY (Victor), négociant en vins à Nieul ; DESPUJOLS (Louis), marchand de vins à Limoges ; MOINEAU (Rupert), menuisier à Limoges ; YVARS (Pascal) et C^{ie}, négociant en vins à Limoges ; TRITSCHLER (Auguste), constructeur de machines agricoles à Limoges ; MAUMY (Pierre), entrepreneur de monuments funèbres à Limoges ; COIFFE (Léon), ferblantier à Limoges ; TUFFÉRY-VITAL (André), restaurateur à Limoges ; PHALIPPOUT (James), tanneur à Saint-Léonard-de-Noblat ; MAYRAT (François), boucher-charcutier à Saint-Sulpice-Laurière ; LERECLUS (Jules), marchand de vins au Palais-sur-Vienne ; LENKACYLINDROWA (Hélène), directrice d'un cirque installé à Limoges ; BOUCHER (Fany CHABROL, veuve), débitante à Limoges ; JEANTAUX (Pierre), épicier, mercier et aubergiste à Bujaleuf ; SUCHARD (Henri), négociant à Limoges ; IMBAUD (Constance), épicière à Limoges ; LAMIRAULT (Louis), épicier à Limoges ; MOUSSET (Albert-Pierre), négociant en confectons à Limoges ; LAGIER (Gabriel), confiseur à Limoges.

1898

309. CARRIAS (Antoine), entrepreneur de maçonnerie à Limoges ; GRIMAUD (Pierre), déballeur à Limoges ; PRÉVÔT (Cadet), camionneur à Limoges ; CHAMBON (Françoise HÉRAUD, veuve), négociante à Aix-sur-Vienne ; BARRIÈRE (Jean), négociant en bois et charbon à Limoges ; COUDERT (Pierre), épicier à Saint-Jean-Ligoure ; MANANT (Marcelin), tailleur à Saint-Julien-le-Petit ; RENÉTAUD

(François), commerçant à Limoges ; GUILLAUMIN (Louis), épicier à Limoges ; MOREAU (Amélie CORBE, épouse), débitante à Limoges ; Société coopérative de production industrielle des ouvriers carrossiers, à Limoges ; GARDELLE (Léonard), fabricant de droguets à Eymoutiers ; ROUANET (Élie), tailleur d'habits à Limoges ; SÉCHÈRE (Alexandre), marchand forain à Saint-Léonard-de-Noblat ; DEMALLIAT (Baptiste), débitant à Limoges ; VERGNIOLE (Raymond), quincaillier en gros à Limoges ; MEYDIOT (Jeanne SAMY, veuve), débitante à Limoges ; LACOUR (Jean), débitant et maçon à Limoges ; DESCLAUD (Pierre), burrelier à Limoges ; BALLET (Benoît), négociant à Laurière.

1899

310. MOREAU (Pierre-Lucien), cafetier à Limoges ; POULAU dit BOULAUD (Jean), colporteur à Masléon ; PECCIOLI (Joseph), décorateur sur porcelaine à Limoges ; ENGARD (Victor), épicier à Limoges ; DEMATHIEU (Jean), boulanger à Masléon ; MALIVERT (Louise BIAUJAUD, épouse) ; HÉBRARD (Baptiste), cafetier à Limoges ; Société coopérative de production des ouvriers tailleurs de pierres et maçons, à Limoges ; PAQUET (Jean), entrepreneur charpentier à Limoges ; GUIBOUT dit CASTELLO (Sébastien), directeur de l'« Eden Concert », à Limoges ; LEMASSU (Eulalie CHASTENET, épouse), confiseur à Limoges ; LEMASSU (Victor), confiseur à Limoges ; TROCAZ (Louis), négociant à Limoges ; MONTASTIER (Noël), tailleur d'habits à Limoges ; PÉJOU (André), boulanger à Pierre-Buffière ; GUITARD (Léonard), débitant et fossoyeur à Limoges ; COUVIDOU (Catherine MAUSSET, veuve), débitante à Limoges ; POURET (Mathurin), boulanger à Solignac ; MEYNARD (Louis), limonadier à Limoges ; POULÉNAT (Jean), charron et négociant à Châteauneuf-la-Forêt ; LABONNE (François), épicier-cabaretier à Limoges ; CARRIER (Pierre), débitant à Limoges ; DUSSUTOUR (les frères Léonard et Jean-Baptiste), négociants en vin en gros à Limoges ; « L'Avenir », société des ouvriers maçons, tailleurs de pierres, cimentiers et paveurs de Limoges.

1900

311. DAURIAT (Martial), débitant à Limoges ; BARNICAUD (Catherine PÉCAUD, veuve), débitante à Limoges ; Société des Ouvriers boulangers de Limoges ; AUBERGER (Claire DESCAZEAUD, veuve), confiseur à Limoges ; AUPETIT (Jean), débitant à Limoges ; MORANGE (Paul), débitant à Limoges ; BOYER (Noël), entrepreneur de menuiserie à Limoges ; SAGEAUX (Angèle CHASSAGNE, épouse), débitante à Limoges ; DAURIAT (Jean-Baptiste), épicier à Limoges ; GUIBEREAU (Léonard), forgeron à Saint-Léonard-de-Noblat ; SIRIEX (Jules), négociant au Vigen ; VIEILLEMARETTE (Élie), chaudronnier à Limoges ; BROQUET (Adélaïde VINCENT, veuve), débitante à Saint-Sulpice-Laurière ; NIZOUT (Jean), tonnelier à Limoges ; DESPARAINS (Eugène) et PÉNICHOU (Franck), industriels à Royères ; GÉNOT (Félix), marchand de fromages à Limoges.

1901

312. CAILLAUD (Adolphe), marchand de bicyclettes à Limoges ; MILLET (Victor), négociant à Limoges ; MOUNIER (les frères Jean), négociants en gazettes⁶⁷ à Limoges ; LEFORT (Raoul), limonadier et restaurateur à Limoges ; TARNAUD (Marguerite CHASTENET, veuve) ; BUREAUD (Léonard), négociant en vins à Limoges ; VALADE (Pierre), marchand de bois à Limoges ; MARQUET (Victorin), loueur de voitures à Limoges ; VIALLET (Philibert-Auguste), chapelier à Limoges ; REINHART (Daniel), marchand de cycles et d'automobiles à Limoges ; LANGLE (Édouard), fabricant de chaussures à Limoges ; VERSAVAUD (Antoine), négociant en cuirs à Limoges ; BOUCHER (Victorine MARCHAT, veuve), débitante à Limoges ; MATHIEU (Élie) et ROCHE (Jean), limonadiers à Limoges.

1902

313. COUTURIER (Baptiste), tailleur à Eymoutiers ; BESSETTE (Marguerite), chemisière à Limoges ; NONY (Léonard), boulanger à Neuvic ; LÉTARD (Louis), cafetier à Limoges ; MARTAGEIX (François), charpentier et débitant à Limoges ; PIAROTAS (Joseph), ébéniste à Limoges ; PÉRY (François), ébéniste et marchand de meubles à Limoges ; GILLET (Jean-Baptiste), cordonnier à Limoges ; MOREAU (Charles), débitant à Limoges ; BERTON (François-Clément), épicier à Limoges ; MASDOUMIER (Jean), marchand forain à La Croisille ; BURGAUD (Jean-Baptiste), négociant en grains et farines à Limoges ; REYNAL (Alice LE MOAL, veuve), modiste à Limoges ; BOURLAUD (François-Avit), entrepreneur à Saint-Sulpice-Laurière ; GOUDIN (Barthélemy), chapelier à Saint-Léonard-de-Noblat ; SAUTON (Émile), maître bottier au 20^e régiment de dragons, à Limoges ; PAULIAT (Henri), marchand de lingerie à Limoges ; GRAVIER (Ferdinand-Pierre), négociant à l'Exposition de Limoges ; BRUN (Louis), négociant en vins à Limoges ; BLÉMONT (Anna —, veuve de Mathieu PURRÉ), épicière à Limoges ; BARNAGAUD (Léonard), sabotier à Linards ; DUCHEZ (Marie BOUCOUNAUD, veuve), modiste à Limoges ; BOMBAUX (Guillaume), entrepreneur à La Jonchère ; MAGNAVAL (Antoine), menuisier-ébéniste à Limoges ; BAGET (Aimé), cafetier à Limoges ; MARCHADIER (Pierre), négociant à Limoges ; GERBAUD (Mathieu), boulanger à Isle ; NEUVIALLE (Léon), débitant à Eymoutiers ; NARDOT (Pierre), entrepreneur de battages à Feytiat.

1903

314. RUMEL (Jean), marchand de bois à Limoges ; DESMOULINS (Jean-Baptiste), débitant à Limoges ; DUTRÉVIS (Mathieu-Maurice), débitant à Limoges ; FLOUQUET (Gabriel), marchand de vins à Limoges ; LAPLAUD (Jean-Baptiste), mécanicien à Limoges ; AUZEMÉRY (Louis), épicier au Vigen ; CHAUMONT (Marie-Gabrielle), modiste à Limoges ; GROS (Marguerite), débitante à Solignac ; BOUSSELY (Antoine), entrepreneur et marchand de vins à Limoges ; FAUCHER (Pardoux), boucher à Saint-Jean-Ligoure ; LASSERRE (Omer), marchand forain à Limoges ; POUTARAUD (Michel), négociant à

⁶⁷ Pierres réfractaires vitrifiées utilisées dans la fabrication des fours à porcelaine.

Laurière ; JARRAUD (Pierre), marchand de meubles à Limoges ; AUZEMÉRY (Charles), menuisier à Limoges ; PUISSANT (Marie-Louise CŒUR, veuve), lingère à Limoges ; MEYNIÉUX (Louis), fabricant de matières à porcelaine à Limoges ; JOUHAUD, fabricant de pâte à porcelaine à Limoges ; CIBOT (Martial), négociant en chaux à Limoges ; SARDAIN (Henri), charpentier à Limoges et Chabanais (Charente) ; PATIER ou PASQUIER (Martial), entrepreneur de bâtiments à Verneuil-sur-Vienne ; ARBELLOT (Suzanne CHOURY, épouse), marchande de broderies à Limoges ; PENOT (Siméon), cordonnier à Limoges ; DUFRAISSEIX (Joséphine TEYTON, épouse), modiste à Limoges ; LAVIOLETTE (René) et C^{ie}, fabricants de porcelaine à Limoges ; COINDAUD (Catherine ROUMILHAC, veuve) et Fils, serruriers et électriciens à Limoges ; MASLE (Louis), limonadier à Limoges ; DARTHOU (Jean), marchand de primeurs à Limoges ; MEYZIE (Jean-Aubin), débitant à Limoges ; VERGNAUD (Léonarde THEULLIER, veuve), modiste à Limoges ; ROUGERIE (Théodore), boulanger à Solignac ; FOURGEAUD, entrepreneur à Limoges ; Société du journal « Le Petit Centre », à Limoges ; GARRAUD (Jean-Édouard), exploitant de carrières à Limoges ; VERGEAUD (Jean), serrurier et électricien à Limoges ; DESCAZEAU-MAQUET (Henri-Georges), négociant en tissus à Limoges ; COMBELLAS (François) et OGER (Léonard), menuisiers à Limoges.

1904

315. COLDEBEUF (Jean), débitant à Limoges ; CHASSAIN (Jules-Jacques), boulanger à Limoges ; GAY (Georges), courtier en vins à Limoges ; FOURGEAUD (Henri), entrepreneur de plâtrerie à Limoges ; CHOLET (Léonce-Victor), marchand forain à Limoges ; MALIVERT (Antoine), négociant en graines à Ambazac ; PEYRICHOU (Guillaume), entrepreneur de transports à La Geneytouse ; DUGENDRE (Aline ROUX, veuve), négociante en quincaillerie à Eymoutiers ; JOUHAUD (Louis) et ROUBÉROL (Germain), menuisiers à Limoges ; DERNIS, ferblantier à Limoges ; VERGNOLLE (Benjamin), sellier-bourrelier à Limoges ; PICOUT-LAFOREST (Léon), entrepreneur de peintures à Limoges ; BROUSSE (Henri-Émile), entrepreneur de peintures à Saint-Léonard ; PAUTOU (Catherine), lingère à Limoges ; LAROUDIE (Jean), négociant en vins à Nieul ; PERGAY (François), marchand de bois à Limoges ; DAURIAT (Jeanne), débitante à Limoges ; SAGNE (Louis) et ALBET (Louis), débitants à Limoges ; FAYARD (Jean-Baptiste) et C^{ie}, fabricants de chromos et décalques à Limoges ; GARDIEN (Charles), sculpteur à Limoges ; GARDIEN (Marie LAPETITEGRANGE, épouse), marchande de beurre et fromage à Limoges ; TABATON-TUILLIÈRE (Francine COLLET, épouse), débitante à Limoges ; Société des « Cafés et Concerts de Limoges », à Limoges ; SIMONET (Léonard), tailleur d'habits à Saint-Méard ; FAYE (Pierre), restaurateur à Limoges ; GÉRALD (Joseph), restaurateur à Eymoutiers ; RIBIÈRE (Pierre), entrepreneur à Condat-sur-Vienne ; DUBOIS (Jean), coiffeur et débitant à Saint-Bonnet-Briance ; POURET (Charles-François), négociant en bois à Limoges ; VEYRIER (Jean-Maxime), débitant à Limoges ;

BOUCHAUD (Antoinette MOUNIOTTE, veuve), débitante au « Café de la brasserie », à Limoges.

1905

316. COURTEIX (François-Marie), horloger à Limoges ; BOITARD-JOUSSET (Adrien), négociant en confections à Limoges ; LEYCURAS (Jacques), marchand de bois à Feytiat ; SOTTE Fils (Pierre), débitant à Panazol ; FOUSSAT (Jean), débitant à Limoges ; PERGAY (Charles), carrier à Limoges ; POINTEL (Georges-Ernest), directeur du Théâtre municipal de Limoges ; BLONDY (Henri), entrepreneur de bâtiments à Limoges ; CHARMILLE ou CHARNIL (Marie), débitante à Limoges ; PETEX (Marius), quincaillier et débitant à Limoges ; PONCET (Jean-Baptiste), débitant à Limoges ; RACLOT (Auguste), associé de Jean-Baptiste FAYARD, à Limoges ; SOTTE (Pierre), débitant à Panazol ; MIGON (Albert), débitant à Limoges ; MAZAUD (Marie BUGÉ, veuve), marchande de charbon à Limoges ; PACRAUD (Louise), débitante à Limoges.

1906

317. MAUMET (Marie), débitante à Limoges ; COUTEAU (Maurice), tailleur d'habits à Limoges ; JARRIT (Camille), négociant en nouveautés à Limoges ; DELANNE (Mathieu), entrepreneur de menuiserie à Limoges ; LAROCHE (Marius), carrossier à Limoges ; TIXIER (Pierre), fabricant de tuiles à Eymoutiers ; JOYET-LAVERGNE (Pierre), horloger-bijoutier à Limoges ; Société des ouvriers-charpentiers réunis de Limoges ; GAZONNAUD (Lucie-Marie CAILLAUD, veuve), boulangère à Ambazac ; MERCIER (Joseph), débitant à Limoges ; CAPOT (Théodore), marchand de bouchons à Limoges ; BADUEL (Jules), fabricant de cartons à Limoges ; REILHAC (Léon), marchand de bestiaux à Châteauneuf-la-Forêt ; CALVET (Jean-Baptiste), fournisseur militaire à Limoges ; DITLECADET (Léonard), cafetier à Limoges ; Association ouvrière pour la vente des cafés et produits alimentaires, à Limoges.

1907

318. TIXIER (Pierre), fabricant de tuiles à Eymoutiers ; CHABAUD (Firmin), marchand de bois à Limoges ; MOURY (Pierre), ébéniste à Limoges ; DELÉGER (Émile), cordonnier à La Croisille ; NAUNY (Jean), négociant en vin et bois en gros à Sussac ; CHEMINOT (Hippolyte), négociant en confections à Limoges ; GIRAULT (Élie-Pierre-Charles), tailleur d'habits à Limoges ; TEXIER (Marie VIALATTE, veuve), débitante à Limoges ; CHAISEMARTIN (Eugène), négociant en vins et spiritueux à Isle ; CLÉMENT (Louis-André), entrepreneur maçon à Limoges ; BARBOU des COURIÈRES (Prosper), négociant à Saint-Bonnet-Briance ; BRUANT (Jacques), négociant en cuirs à Limoges ; LACOSTE (Madeleine RIEDER, veuve), modiste à Limoges ; BERGER (Eugène), épicier à Bersac ; ÉMÉTÉRIO (Augustin), restaurateur à Limoges ; NONY (Jean), boulanger à Panazol ; CIBOT (Martial), débitant à Limoges ; DESSAL (Célestin), horloger à Limoges ; BONNAUD (Raoul), négociant en cuirs à Limoges ; PICAULT (Paul),

serrurier à Limoges ; ANDRIEUX (Marie BEILLOC, veuve), négociante au Châtenet-en-Dognon ; JOLLY (Jules), restaurateur à Limoges ; FAURE (Léon), marchand de bière à Saint-Maurice-les-Brousses.

1908

319. BENOIST (Marius), directeur de la société du « Timbre escompte Limousin », à Limoges ; ARTAUD Fils, pâtissier à Limoges ; CHAUVAUD (Louise VILLAUD, veuve), négociante en papeterie à Limoges ; BLANC-BALOU (la veuve), débitante à Limoges ; DESBORDES (Léonard), charron-forgeron et débitant à Peyrillhac ; ROULY (Jean-Baptiste), fabricant de tuiles à Limoges ; DURAND (Paul), cabaretier à Limoges ; DUFOUR (Jean), marchand ambulant à Sauviat ; BRUN (Camille), plombier à Saint-Léonard-de-Noblat ; LALANDE (Jean-Adolphe), débitant et ébéniste à Ambazac ; VILLOUTREIX (Martial), débitant à Limoges ; DUBOS (Gustave), débitant et professeur de gymnastique à Limoges ; NATUREL (J.), négociant en confections à La Jonchère ; LAUZEILLE (Albert), débitant à Limoges ; BIAUGEAU ou BIOJOUX (Marie), débitante à Limoges ; BESSETTE (Jacques), épicier, débitant et charron à Saint-Julien-le-Petit ; BATISSOUS (Jean), cordonnier à Limoges ; TROUSSEL (Jean-Louis), marchand de binteloterie à Limoges ; LABORDERIE (Léopold), sellier à Limoges ; FRESSINET (Antonin), mercier à Limoges ; DELHOUME (Gustave), négociant en vins à Limoges ; DUMAZEAUD (Léonarde DUROUDIER, veuve), négociante à Neuvic ; MAZALBAUD (Pierre), boulanger au Palais-sur-Vienne ; HARDY (Mathurin), marchand de chaussures forain à Limoges ; LE FRAPER (Alfred), directeur de l'« Artistic Cinéma » à Limoges ; BORDE (André), manufacturier de vêtements à Limoges ; SERRE (Justin), marchand drapier à Veyrac.

1909

320. JOUZIER (Guillaume), entrepreneur de charpentes à Limoges ; JOUZIER et HAMOND, entrepreneurs de charpentes à Limoges ; HAMOND (Jean-Marie), entrepreneur de charpentes à Limoges ; GILLES (Louis), peintre à Limoges ; DESPROGES (Léonard), débitant à Limoges ; LABESSE (François), boulanger à Limoges ; Société FANTOULIER et CAUMEL, négociants en vins à Limoges ; CAUMEL (Julien), négociant en vins à Limoges ; COSTE (François), négociant en vins à Aixe-sur-Vienne ; PICHAUD (Léonard), débitant à Limoges ; DELHOUME (Pierre), négociant en vins à Limoges ; COUTY (François), marchand de bois à Couzeix ; DEREDEMPT (Jean-Henri), négociant et épicier à La Croisille ; RIVET (Jeanne), débitante et épicière à Limoges ; DUSSARTRE (Barthélemy), voiturier à Limoges ; GENTY (Marcelin), négociant en cuirs à Limoges ; TAVARD (Louis), négociant en vins à Limoges ; PEYRONNET (Marie BEYROUX, veuve), débitante à Limoges ; GRIVORY (Siméon), boulanger à Limoges ; COURBE-BAISSE (Eugène), négociant en confections à Limoges ; NOILLE (Anne BOISSET, veuve), débitante à Limoges ; GRUMBERG, négociant à Limoges ; DUTHEIL (Émile), entrepreneur de spectacles ; COULLAU (la dame ÉGLISEAU, veuve), débitante à Limoges ; PIATOU (Jacques),

charron-forgeron à Saint-Sylvestre ; DUFOUR (François), boulanger à Limoges ; MONRIBOT (Jean), restaurateur à Limoges ; GROS (Léonarde —, veuve de François PAILLER, épouse de Jean-Baptiste DELPECH), débitante à Rilhac-Rancon ; BIGORIE (Joseph), débitant à Limoges.

1910

321. GUIRAUD (Jean-Baptiste), épicier à Limoges ; LAPLAGNE (François), débitant à Limoges ; Société ABRAHAM, dit LAJEUNESSE, et ROUGERIE, à Limoges ; ABRAHAM, dit LAJEUNESSE (Paul), négociant à Limoges ; MARSAUDON (Étienne), épicier à Saint-Jouvent ; PIARROUX (Baptiste), tailleur à Saint-Léonard-de-Noblat ; BLONDEAU (Marie-Louise), débitante à Limoges ; HAUSWALD (Anne-Marie EHRMANN, veuve), couturière à Limoges ; CHOLET (Victor), marchand forain à Limoges ; POUCHOU (Clément), débitant à Limoges ; ROCHE (Céline —, dite la demoiselle DELAVERGNAS), couturière à Limoges ; DEGLANE (Jeanne-Amélie BORDAS, épouse), mercière à Nieul ; BOIJAUD (Jean), restaurateur à Limoges ; TRICAUD (Léonarde MAURY, veuve), aubergiste à Saint-Gence ; BROSSE (Benoît), négociant à Limoges ; PIVERON (Marguerite ROUGERIE, épouse), débitante à Limoges ; HUBERT (Marie), débitante à Limoges ; POUGE (Denis), boulanger à Masléon ; PARET (Jean-Félix), droguiste à Limoges ; Société Paret et C^{ie}, droguistes à Limoges ; DUPUY (Léonard), négociant à Limoges ; LACAYROUSE (Michel), restaurateur à Limoges ; FRAYSSE (Marie COUDERT, veuve), débitante à Limoges ; MARTINET (Henri), négociant en primeurs à Eymoutiers ; THOMAS (Jean), débitant et forgeron à La Croisille ; DUGÉNY (Jean-Baptiste), charpentier à Limoges ; BUGE (Auguste-Étienne), négociant en cuirs à Limoges ; BUGE (Léonard-Jean), marchand de crépins⁶⁸ à Limoges ; DEVAUD (Armand-Jacques), serrurier à Aix-sur-Vienne ; PESCHER (Pierre), épicier à Peyrilhac ; VAREILLE (Louis), marchand de légumes et sabotier à Châteauneuf-la-Forêt ; DESLIONS (Jean-Baptiste-Joseph), négociant en vins à Saint-Léonard-de-Noblat ; FADAT (Yvonne LANTOINE, veuve), débitante à Limoges ; CARMONT (Jules), tailleur d'habits à Limoges ; GIROUX (Victor), débitant et épicier à Limoges ; CHALLOT (Léonarde CHAPAUD, veuve), boulangère à Limoges ; COULAUD (Marie), débitante à Limoges ; LAVEYSSIÈRE (François), marchand forain à Limoges.

1911

322. GAUMONDY (Amélie JABRAUD, veuve), couturière à Limoges ; BRESSY (Jean), entrepreneur de menuiserie à La Jonchère ; PRAT-CHABRIER (Jules), marchand forain à Eymoutiers ; DOUDET (Jean), entrepreneur à Isle ; SAULENC (Estelle ROUS, épouse), marchande foraine à Limoges ; CLAVAUD (Pierre), débitant à Limoges ; LABORDERIE (Jean), sellier-bourrelier à Limoges ; DELUCHAT (Léonard), débitant à Limoges ; Société Paroutaud *and* Paroutaud, manufacturiers de porcelaine à Limoges ; PAROUTAUD (Adolphe),

⁶⁸ Les crépins désignent l'ensemble des outils et des fournitures utilisés par un cordonnier, à l'exception du cuir lui-même.

fabricant de porcelaine à Limoges ; PAROUTAUD (Louis), fabricant de porcelaine à Limoges ; RIVET (Paul), hôtelier à Châteauneuf-la-Forêt ; PONCET (Marie-Thérèse), épicière à Limoges ; RAYMONDEAU (Marguerite), débitante à Limoges ; CHOUVIAC (Léonard), tailleur à Saint-Léonard-de-Noblat ; VALADON, marchand forain à Limoges ; BALLET (François), négociant à Laurière ; DEGOT (Denis), débitant à Limoges ; LEDOT (Pierre), négociant en cycles à Limoges ; GIBEAUD (Louis), menuisier à Limoges ; VERHOEVEN, épicier à Eymoutiers ; TREILLARD (Hubert), débitant à Limoges ; SALLAUD (Anna LALLET, veuve), débitante à Limoges ; NICAUD (Gabriel), marchand de bois à Limoges ; BRISSON (Félicie), débitante à Limoges ; TROUBAT (Marie), débitante à Limoges ; CHAUD (Jean-Baptiste), négociant en vins à Limoges ; VERGER (Pierre), négociant en fourrages à Limoges ; MAUFRONT (Paul), cafetier à Limoges ; PASTIER (Jean), débitant à Limoges ; FITTE (Marie BEAUFILS, veuve), débitante à Limoges ; MAIZAUD (Pierre), entrepreneur à Limoges ; GRIMAUD (Jean), débitant à Pierre-Bufferière ; BONNEFOND (Anna MATHELIN, veuve), bouchère à Limoges ; JEANNOT (Émile), débitant à Limoges ; DELHOUME (Jean), balancier à Limoges ; COUDERT (Félix), débitant à Limoges ; GUYONNAUD (Mathurin), entrepreneur de travaux publics à Limoges ; DUPIN (Jacques), entrepreneur à Nieul ; PASTIER (Pierre-François), négociant en bonneterie à Limoges ; CHAPOUTAUD (Léonard), bottier à Châteauneuf-la-Forêt.

1912

323. COULAUD (Martial), entrepreneur de fumisterie à Limoges ; FAGOIS (Jean-Baptiste), négociant en laines et cotons à Limoges ; MICHELET (Antoine), débitant à Limoges ; RICHY (Léon), négociant en vins à Solignac ; BOUTET (Marie-Amélie), débitante à Limoges ; THOUMAS (Gilbert), peintre en bâtiment à Saint-Léonard-de-Noblat ; GÉRALD (Alexandre), négociant en vins à Limoges ; BERNARD (Julien), horloger à Limoges ; PAPAUD (Pierre), tailleur d'habits à Limoges ; Société BONNET-BOURDEAU et ALLÉLIX, distillateurs à Limoges ; BONNET-BOURDEAU (Théodore), distillateur à Limoges ; ALLÉLIX (Hector), distillateur à Limoges ; Société FAGOIS et PUYGRENIER, négociants en laines et cotons à Limoges ; FARGETAS (François), épicier à Châteauneuf-la-Forêt ; BOIRAUD, négociant à Limoges ; DARTHOUT (Anne DELAGE, épouse), négociante en primeurs à Limoges ; BOUTET (Auguste), négociant en vins à Limoges ; AUGOT (Aristide), marchand de vins à Limoges ; SOUBRENY (René-Jean-Marie), décorateur sur porcelaine à Limoges ; PATAPY (Pierre-Charles), négociant à Limoges ; FAYE (Léonard), débitant à Limoges ; DESCUBES (Jeanne), débitante à Limoges ; CHÂTEAU (Léonard), charron-forgeron à Bonnac ; MATHIEU (Jules), fondeur à Limoges ; FAURE (Léonie MASSON, épouse), boulangère à Saint-Priest-Taurion.

1913

324. NANEIX (Léonard), épicier à Sauviat ; MOULIN (Eugène), négociant en cycles à Limoges ; MAISONHAUTE (Rosalie-Marie), négociante à Limoges ; ROCHE (Martial), débitant à La Geneytouse ; DELATY

(Agathe-Marie MARGOU ou MAGOUT, veuve), épicière à Limoges ; BOISVERT (Marcelle), modiste à Limoges ; FOURNIER (Maurice), négociant en vins à Panazol ; CABROL (Édouard), négociant en vins à Solignac ; BRONDEAU (Jean-Baptiste), tailleur d'habits à Limoges ; Société de la « Fonderie ouvrière du Centre », à Limoges ; Société « La Solidarité », à Limoges ; BAUDON (Irma DURAND, épouse), cabaretière à Limoges ; LAROUDIE (Léon), marchand de bois à Limoges ; Société FAGOIS et PUYGRENIER, négociants en laines et cotons à Limoges ; SOULAT (Pierre), débitant à Limoges ; QUINSAC (Anne CHAUSSE, épouse) ; BORIE (Jacques), épicier, débitant et maréchal à Saint-Gence ; RECULET (Benoît), négociant en grains et machines agricoles à Saint-Léonard-de-Noblat ; GOURAUD (Pierre-Jean), fabricant de caisses à Limoges ; TAILLEPIED (Léon), meunier à Saint-Léger-la-Montagne ; DECOUDIER (Maria), aubergiste aux Billanges ; LAGRANGE (Hippolyte), marchand de volailles à Limoges ; ROULLEAU (Françoise HIVERNAUD, veuve), débitante à Limoges ; GROS (Léonarde —, veuve de François PAILLER, épouse de Jean-Baptiste DELPECH), débitante à Rilhac-Rancon.

1914

325. TEISSONNIÈRE (Gaston), industriel à Limoges ; HUSOL (Lucien), banquier à Limoges.

1921

326. BENOÎT (Auguste), débitant à Panazol ; Société Louis LAMIE et C^{ie}, fabricants de galoches à Limoges ; LAMIE (Louis), fabricants de galoches à Limoges ; GRAILLOT (René), serrurier à Limoges ; DAUBECH (Louis-Alexandre), épicier en gros et demi-gros à Limoges ; PAROT (Marc), négociant en tissus à Limoges.

1922

327. THEILLAUMAS (Jean), camionneur à Saint-Paul-d'Eyjeaux ; GUILLERMIN (Félix), imprimeur et fabricant de sacs en papier à Saint-Léonard-de-Noblat ; GEOFFRE (Albert), négociant à Limoges ; Société BROUSSAUD et C^{ie}, fabricants de chaussures ; BESSE (Renée), propriétaire du Comptoir commercial français, à Limoges ; DÉPEIGES (Eugène), chaudronnier à Limoges ; CHAPOUTAUD (Gabriel), fabricant de chaussures à Limoges.

Février-juillet 1923

328. La Boulangerie syndicaliste, propriété du Syndicat des ouvriers boulangers, à Limoges ; GAYOUT (Pierre-Jean), mécanicien à Limoges ; JABELOT (Blaise), entrepreneur à Limoges ; BODE (Joan-Willem), ingénieur électricien à Limoges ; Société ouvrière des mutilés de guerre, « Le Jouet Français », à Limoges ; JEANNOUX (Hippolyte), industriel fumiste à Limoges ; ALIPHAT (Eugène), entrepreneur en bâtiment à Limoges.

Août-novembre 1923

329. VINCENT (Jean-Baptiste) et C^{ie}, fabricants de chaussures à Limoges ; SÉNAMAUD (Marie NORMAND, veuve), marchande de cycles et débitante à Veyrac ; ROUGERIE (Antoine), négociant en tissus à Eyjeaux ; DEBONNAIRE (Jean-Baptiste), fabricant de chaussures à Limoges ; VERGNIAUD (Jean-Baptiste), marchand forain à Limoges ; GAYAT (Louis-Pierre), fabricant de tiges à Limoges ; ROUGERIE (Amélie DUCAILLOUT, épouse), négociante en tissus à Eyjeaux.
1924-1925

13 U 330 Répertoire des membres des syndicats de créanciers.
1879-1883

Liquidations judiciaires.

13 U 331-337 Dossiers de liquidation judiciaire (classés par ordre chronologique).
1889-1935

331. **1889** : BOURDELAS (Léonard), droguiste à Limoges ; GORCEIX (Eugène), marchand forain à Limoges ; SIMON (Benoît), épicier à Eymoutiers ; ROCHE (Gabrielle), épicière à Limoges ; DUMAS (Alexandre), tailleur et chemisier à Limoges ; DONNET (Martial), négociant à Limoges ; RIVAUD, tailleur à Limoges. **1890** : MOREAU (Lucien), fabricant d'eaux gazeuses à Limoges ; ESBERT (Édouard), lampiste et plombier à Limoges. **1891** : NINARD (Léon), négociant à Limoges ; PALANQUE (Hippolyte), limonadier et cafetier à Limoges ; ROUDET (Maurice), limonadier à Limoges. **1892** : ROUSSEAU (Augustine PEYRAT, épouse), mercière à Limoges ; ROZIER (Julie-Catherine CADILLAT, veuve), chapelière à Limoges ; ESKEL et C^{ie}, fabricants de porcelaine à Limoges. **1893** : PARINAUD (Alfred), tanneur et corroyeur à Limoges ; FOUGERAT (François), opticien et horloger à Limoges.
1889-1893

332. **1895**⁶⁹ : ODIAU (Emmanuel), épicier à Limoges ; BRUNET (Eugène) et CALOIS (Suzanne CHATENET, veuve), fabricants de chaussures à Limoges ; DELAGE et COSTE Frères, fabricants de papiers à Limoges. **1896** : COSTE (Charles), banquier à Limoges. **1898** : DESBORDES (Martial) et BOMBAUD (Jacques), entrepreneurs de plâtrerie à Limoges ; PIERRE (Gustave), négociant en grains et farines à Limoges ; MOUSSET (Albert-Pierre), négociant en confections à Limoges ; DECOURTEIX (Jean-Antoine), plombier-zingueur à Limoges.
1895-1898

333. **1899** : BRAGARD (François), débitant à Limoges ; LEVEUF (Alexandre), pâtissier à Limoges ; MEYER (Marie-Thérèse LAROUDIE, veuve), débitante à Limoges. **1900** : LADURANTIE (Martial), décorateur sur porcelaine à Limoges ; RIVIÈRE (Jean), limonadier à

⁶⁹ Aucun dossier ne subsiste pour les années 1894 et 1897.

Limoges ; GOURSAT (Guillaume-Louis), négociant en habits à Limoges. **1901** : AUBERGER (Claire DESCAZEAUD, veuve), confiseur à Limoges ; GEANTY (Marguerite JUILLET, veuve), négociante en confections pour hommes et enfants à Limoges ; MASSALOUX (Claude), fabricant de chaussures à Limoges ; RIGONNET (Edmond), chapelier à Limoges ; THOMAS (Henri), débitant à Limoges ; CHATRAS (Ursule LACORD, veuve), épicière et débitante à Limoges ; CRÉPINIEN (Amédée), débitant à Limoges ; FREYSSINET (Pierre, dit Émile), négociant en tissus à Eymoutiers. **1902** : GILMAIRE (Charles), cafetier à Limoges ; LANGLE (Claude) et POINSOT (Félix), fabricants de porcelaine à Limoges. **1903** : Société des Ouvriers boulangers de Limoges ; VIGNAUD (Jean), entrepreneur de serrurerie à Limoges ; BUZAUD (Jean), marchand forain de tissus à Limoges ; RICROCH (René), mercier à Limoges ; PELLETIER (Marguerite GUITARD, épouse), débitante à Limoges ; PÉRY (François), ébéniste et marchand de meubles à Limoges ; VÉDRINE (Louis), fabricant de parapluies à Limoges ; BREUIL (Pierre-Louis), débitant à Limoges.

1899-1903

334. **1904** : MANDONNAUD (Frédéric), tourneur sur bois à Limoges ; PANSIN (Louis), restaurateur à Limoges ; QUILLET (Louis), marchand de bois à Limoges ; LAFOND (Léonard), débitant à Limoges ; BEAUVAIS (Léonce-Fernand), débitant à Limoges ; MAURICE (Albert), droguiste à Limoges ; FAUBERT (Alfred), horloger à Limoges ; LAUTRETTE (Anna), débitante à Limoges ; MÉLINE (Joseph), négociant en tissus à Limoges. **1906**⁷⁰ : FAVARDIN (Marguerite), débitante à Limoges ; BUREAU (Martial), maçon à Limoges ; LEBURG (Jeanne), débitante à Limoges ; CRABIÉ (Juliette CASTAGNET, épouse), cantinière au 63^e régiment d'infanterie de ligne à Limoges ; PAGAND (Marie), épicière et débitante à Limoges ; DELMAS (Victor), hôtelier et encaveur à Limoges ; PAROT (Martial), boucher à Limoges ; FAUCHER (Jean), entrepreneur carrier à Limoges ; DELAGE (Pierre), débitant à Limoges ; BIGAS (Guillaume), marchand de vins à Limoges ; PECH (Charles), mécanicien à Limoges. **1907** : MAZAUDON (Louis-Joseph), entrepreneur de menuiserie à Limoges ; FAURE (Léon), plâtrier à Limoges ; CLUSEAUD (Joseph), charron-forgeron à Limoges ; CUBERTAFOND (Jean), cafetier à Limoges ; GIBAUD (Jean), débitant à Limoges ; JOYEUX (François), marchand forain à Limoges ; DURAND (Auguste), négociant en nouveautés à Eymoutiers. **1908** : JOUHAUD (Basile), pâtissier à Limoges ; CHAUVAUD (Louise VILLAUD, veuve), négociante en papeterie à Limoges ; PÉRINET (Moïse), coiffeur à Limoges ; DEVIN (Georges), tailleur à Limoges ; JOYET (Henri-Gabriel), restaurateur à Limoges.

1904-1908

335. **1909** : BRUNET (Adolphe), marchand de meubles à Limoges ; DURAND (Antoine), marchand forain à Eymoutiers. **1910** :

⁷⁰ Aucun dossier ne subsiste pour l'année 1905.

FANTOULIER (la dame MARTIN, veuve), négociante en vins à Limoges ; BOZIÈRES (Léopold), épicier à Limoges ; TREICH (Jeanne SCHMIDT, épouse), modiste à Limoges. **1911** : ROULET (Jean-Baptiste), tripier à Limoges ; ROUGERIE (Louis), négociant à Limoges ; AMBLARD (Paul), hôtelier à Limoges ; LABUSSIÈRE (Joseph), charcutier à Ambazac ; TROUBAT (Jean-Baptiste), restaurateur à Limoges ; CONSTANTIN (Jean), restaurateur à Limoges ; PLAZANET (Jean), marchand étalagiste à Limoges ; GIRY (Martial), débitant à Limoges ; BEAU Frères (Marc et Gaston), minotiers à Limoges ; LAGRANGE (Léonard), serrurier à Limoges ; MARCADET (Adrien), décorateur sur porcelaine à Limoges ; BRISSAUD (Jean), débitant à Limoges ; BAREAU (Emmanuel), marchand de chiffons à Limoges ; SIMONNAUD (Blanche), débitante à Limoges ; PAROTON (Émile), épicier à Limoges ; PENAUD (Henri), débitant de boissons à Limoges.

1909-1911

336. **1912** : AMOUZIEG (Léon), mercier-bonnetier à Limoges ; CARPE (Jean), débitant à Limoges ; ROUSSEAU (Anne BOURDEIX, épouse), débitante à Limoges ; MONTJANEL (Eugénie BROUSSE, veuve), marchande de quincaillerie à Limoges ; JACQUES (Louis), minotier à Eymoutiers ; LANGLADE (Léonard), épicier à Limoges ; RIPPE (Joseph), imprimeur-papetier à Limoges ; JACQUET (Léopold), tailleur à Limoges ; BORDAS (Louise GENESTY, épouse), modiste à Limoges ; GASC (Paul), tailleur à Limoges ; LENOIR (Ernestine COUILLAUD, épouse), épicière à Limoges ; RICHARD (Pierre), tailleur à Limoges ; ROUX (Antoine), fabricant de chaussures à Limoges. **1913** : ALLÉLIX (André), distillateur à Limoges ; PUYGRENIER (Alphonse), négociant à Limoges ; VIROLLE (Joseph), épicier à Limoges ; THOMAS (Henry), boulanger à Saint-Just-le-Martel ; PAULIAC (Pierre), mécanicien à Limoges ; MONTAZAUD (Marie), marchande de beurre et fromage à Limoges.

1912-1913

337. **1922** : MONASSA (Roger), négociant à Limoges ; LARNAUD (Paul), négociant en vins et produits du sol à Peyrat-le-Château ; DÉMERY (Jean), fabricant de tiges à Limoges ; BOUTET (Auguste), négociant en pommes de terre et courtier en vins à Limoges. **1923** : SOURY et C^{ie}, fabricants de tiges à Limoges. **1924** : GANDY (Martial), fabricant de chaussures à Limoges. **1925** : ABDÉRIDE (Jean), chaudronnier à Limoges ; DARNIS (Jules-Clément), débitant à Limoges. **1926** : DAUDET (Léon), négociant en grains à Limoges ; SAVOYAUD (Louis), THOMAS (Marcel) et LAMOURE (André), fabricants de chaussures à Limoges ; FONTANILLE (Jean-Joseph), marchand de fromage à Limoges.

1922-1926

Règlements transactionnels.

13 U 338-341 Dossiers de règlements transactionnels (classés par ordre chronologique).

1922-1924

338. TEISSONNIÈRE (Gaston), fabricant de tiges à Limoges ; Société des anciens établissements BLONDEAU, fabricants de pâte à porcelaine à Limoges ; BIGELEISEN (Albert), fourreur à Limoges ; GOLBÉRY (Frédéric), garagiste à Limoges ; DEBRION (Jean-Baptiste), marchand de papier à Limoges ; BRULHART (Victor), cordonnier à Limoges ; AYMARD (Martial), boulanger à Limoges.

1921

339. « Le Centre électrique », société de fournisseurs d'électricité à Limoges⁷¹ ; CHARDON (Thérèse VALEIX, veuve), débitante à Limoges.

1922

340. DALPAYRAT (Catherine COLY, veuve) et DALPAYRAT (Pierre-Antonin), maroquiniers à Limoges ; GAYOUT (Jean), mécanicien à Limoges.

1922

341. CHAMBON (Marie ROYE, épouse), négociante en tissus et confections à Limoges.

1923

Affaires particulières.

13 U 342 Affaire Jean Serre, colporteur auvergnat né à Marcenat (Cantal) : extraits de minutes de jugement, pièces justificatives.

1821-1822

13 U 343 Affaire Grammont-Varnoux, relative au pavage des voies de tramway à Limoges : rapport d'expertise.

1898

13 U 344-345 Affaire Beau Frères, minotiers à Aix-sur-Vienne, contre Guérin.

1901

344. Rapports de l'expert.

345. Plans.

⁷¹ La société « Le Centre électrique », créée en 1908, fut absorbée en 1932 dans l'« Union électrique du Centre » ; ses archives sont conservées au Centre d'archives historiques d'EDF-GDF (*Mémoire écrite de l'électricité et du gaz : les archives des anciennes sociétés*, Paris, EDF-GDF, t. I, 1990, 354 p., p. 145).

- 13 U 346** Affaire Alfred Petit, ancien représentant de commerce de la Société des vignerons réunis : rapport d'expertise, pièces justificatives. 1912
- 13 U 347** Affaire Michelaud, négociant en gros matériel à Limoges : rapport d'expert, pièces justificatives, registre de copies de lettres. 1920-1925
- 13 U 348-349** Affaire Banque du Centre. 1932-1935
348. Conclusions des administrateurs. Juillet 1933.
349. Procès verbaux, rapports. 1932-1935.
- 13 U 350** Affaire P. Duditlieu, négociant en vins à Limoges pour les Comptoirs vinicoles narbonnais : correspondance. Juillet 1935-avril 1937
- 13 U 351** Procès-verbaux de prestation de serments d'experts (spécimens). 1899
- 13 U 352** Livre de raison de la société David et Bazin, leveurs de grains. 1831-1856
- 13 U 353** Registre de factures d'un société de matériel électrique indéterminée⁷². s. d. [v. 1920]
- 13 U 354** Répertoire nominatif d'origine indéterminée. s. d. [déb. XX^e siècle]
- 13 U 355** Registre de comptes d'un négociant en bois et gros matériel indéterminé. 1924-1925
- 13 U 356** Registre de comptes d'un négociant indéterminé. 1938-1942

V. Registres du commerce et des métiers.

- 13 U 357-368** Registres du commerce. 1920-1941
357. 24 juillet 1920-31 août 1920⁷³.
358. 31 août 1920-25 septembre 1920⁷⁴.
359. 25 septembre 1920-4 décembre 1920.
360. 4 décembre 1920-21 décembre 1920.
361. 21 décembre 1920-16 juin 1920.

⁷² Ce registre provient probablement d'une entreprise d'électricité ayant fait faillite.

⁷³ Document en mauvais état.

⁷⁴ Document en mauvais état.

RÉPERTOIRE

- 362. 16 juin 1921-7 septembre 1923.
- 363. 8 septembre 1923-17 février 1925.
- 364. 18 février 1925-28 juillet 1927.
- 365. 29 juillet 1927-28 janvier 1930.
- 366. 28 janvier 1930-12 janvier 1933.
- 367. 12 janvier 1933-17 juin 1936.
- 368. 18 juin 1936-22 février 1941⁷⁵.

- 13 U 369** Registre analytique du commerce et des sociétés.
2 avril 1937-19 mars 1948
- 13 U 370** Répertoire des sociétés inscrites au registre du commerce.
1930-1949
- 13 U 371** Registre des métiers⁷⁶.
20 octobre 1936-30 juin 1941

⁷⁵ Document en mauvais état.

⁷⁶ Document en mauvais état.

ANNEXES

I.

Datte des réceptions des greffiers en chefs, ou huissiers-audienciers et gardes-palais de la juridiction consulaire de Limoges, et les noms des pourvus que j'ai trouvés parmi les minutes du greffe⁷⁷.

1714.

11 décembre :

Réception de Jacques Bardy à l'office d'huissier audiencier, créé par édit de 1708.

Autre⁷⁸ d'Étienne Dupré, à un autre office d'huissier audiencier, créé par le même édit.

1749.

9 décembre :

Autre du sieur Pierre Garat, à un autre office d'huissier audiencier, de feu Martial Reynaud.

1750.

6 juin :

Autre du sieur Pierre Guitard, à un autre office d'huissier-audiencier, de feu Pierre Guitard, son père, retiré des parties casuelles.

1756.

24 novembre :

Autre de M. Durand du Boucheron, dans la charge de greffier en chef ancien, alternatif et triennal, retirée par lui des parties casuelles.

1757.

18 avril :

Autre de mond. sieur Thommas, notaire royal, comme greffier commis par M. Durand en vertu de provision ou commission.

⁷⁷ Arch. dép. Haute-Vienne, B 4000, fol. 35-35v, liste établie par Martial Béraud, greffier en chef du tribunal de commerce de Limoges, an XI. Ce document, jusqu'ici inconnu, et qui recense les membres de la juridiction consulaire puis du tribunal de commerce de Limoges entre 1714 et l'an IX, ne concerne directement que le commencement de la période recouverte par les archives de la sous-série 13 U (1800-1940). Il nous a semblé intéressant, toutefois, de l'éditer en annexe du présent répertoire : le simple fait que le greffier du tribunal de commerce, en 1801, ait eu l'idée de rédiger cette liste exprime mieux que toute autre chose la continuité institutionnelle entre la juridiction consulaire et le tribunal de commerce, par delà les années révolutionnaires.

⁷⁸ Comprendre : « Autre réception ».

1758.

28 avril :

Autre de sieur Étienne Dupré, à l'office d'huissier-audiencier (demandé la création en conséquence de la déclaration du roi du mois de mars 1672).

1761.

27 mai :

Autre de M. François Béraud, dans la charge de greffier en chef ancien, alternatif et triennal, par lui acquise de M. Durand du Boucheron.

1766.

10 octobre :

Autre du sieur Joseph Bonnaud père à celle de garde-palais, au lieu et place du feu sieur François Boutineau.

1768.

6 mai :

Autre de sieur Étienne Dupré, à l'office de premier huissier-audiencier de feu son père.

18 juillet :

Autre du sieur Pierre Boutineau, à l'office d'huissier-audiencier du sieur Étienne Dupré fils.

1772.

16 septembre :

Autre du sieur Pierre Garat, à l'office d'huissier-audiencier de son père.

1773.

13 décembre :

Autre du sieur François Baignol, à l'office d'huissier-audiencier du sieur Pierre Garat.

1779.

11 juin :

Autre du sieur Pierre Declareuil, avocat au Parlement de Paris, à l'office d'huissier-audiencier du sieur Boutineau.

1780.

2 août :

Autre du sieur Léonard Bonnaud, fils de Joseph Bonnaud, au lieu et place de feu son père, garde-palais.

1784.

9 février :

Autre du sieur Jacques Vergniaud, à l'office d'huissier-audiencier du sieur Declareuil.

21 juillet :

Autre du sieur Antoine Boyer, à l'office d'huissier-audiencier du sieur Guitard.

1786.

27 novembre :

Autre de M. Martial Béraud, à la charge de greffier en chef ancien, alternatif et triennal à lui donnée par son contrat de mariage.

1787.

Autre du sieur Jacques Faucher, à l'office de premier huissier-audiencier du sieur Dupré.

TRIBUNAL DE COMMERCE.

1792.

5 janvier :

- Nicolas Ardant du Pic, président.
- Bourdeau de La Judie, fils aîné (Pierre-Paul-Jean-Baptiste), Léonard Dumay père, Louis Chaizemartin, Mauransanne, fils aîné (Jean Baptiste), juges.

Nota : Le tribunal a été établi à Limoges par un décret de l'Assemblée nationale du 9 mars 1791, sanctionné le 20 dudit, en conséquence de la demande qui en fut faite au corps législatif par l'administration du département de la Haute-Vienne en son arrêté du 21 février antérieur. Les membres ont été reçus à ce tribunal en vertu de provisions de Louis XVI, lors roi de France.

- Jean-Baptiste Plainemaison aîné, greffier.

1792.

24 novembre :

- Jean-Baptiste Nieaud, président.
- Simon Pétoniaud, fils aîné (décédé, remplacé le 23 brumaire l'an II de la République par le citoyen François Muret jeune comme premier suppléant), Jean-Baptiste Poncet père (démissionné, remplacé le 23 brumaire l'an III par le sieur Pierre Derroches fils aîné comme deuxième suppléant), Léonard Cramaille, fils aîné, François Ardant-Marzat aîné, juges.

[Nota :] Le tribunal a été renouvelé et ainsi composé par l'assemblée électorale du département en vertu d'un décret de la Convention nationale du 19 octobre 1792.

- Suppléants : François Muret jeune ; Pierre Derroches fils aîné ; Pierre Soullignac père ; Joseph Brez.
- Martial Béraud, greffier.

1793.

3 octobre :

Jean-Baptiste Sénèque pour avoué et huissier, au lieu et place de feu Jacques Vergniaud.

L'an III de la République.

23 frimaire :

Reçu Guillaume Disnemat-Desalles, président.

13 frimaire :

- Léonard Martin (démissionné, remplacé le 13 vendémiaire l'an IV par Montégut), Julien Marc, Jacques Laurans, Pierre Texaudier aîné, juges.
- Martial Béraud, greffier.
- Suppléants : Joseph Montégut fils aîné, Charles Michelou.

[Nota :] Ce tribunal a été encore renouvelé et ainsi composé par le représentant du peuple Chauvin, en mission dans ce département.

L'an IV de la République.

10 brumaire (Tribunal renouvelé par la loi du 19 vendémiaire dernier) :

- Jean-Baptiste Nieaud, président.
- François Muret jeune, François Ardant-Marzat, Joseph Brez, Jérémie Constantin, fils aîné, juges.
- Martial Béraud, greffier.

1^{er} frimaire :

- Pierre Sadeau, garde de l'hôtel.
- Supléans : Joseph Montégut, fils aîné, Pierre Mourier père, Blaise Tayac, Étienne Fayou aîné.

L'an V de la République.

25 germinal :

- Joseph Brez (juge sortant avec Jérémie ; led. Brez réélu avec Marc), Julien Marc.
- Supléans : Étienne Fayou aîné déjà nommé, Jean-Baptiste Lambezac, Léonard Dupré, Jacques Faure, les trois derniers pour remplacer Montégut, caissier à la Monnoye, Mourier père et Tayac, administrateurs municipaux.

L'an VI de la République.

4 brumaire :

Pierre-Paul Baignol fils pour huissier et deffenseur officieux.

14 dud. mois de brumaire :

- Jean-Baptiste Nieaud, président,
- François Muret jeune, François Ardant-Marzat aîné, juges, tous trois réélus.
- Étienne Fayou aîné, Jacques Faure, juges suppléans, aussi réélus.

L'an VII.

Brumaire :

- Julien Marc, Joseph Brez, juges.
- Jean-Baptiste Lambezac, Jean Sizoz, Jean-Pierre Guybert-La Chaussade, juges suppléans.
- Jean-Baptiste Nieaud, président.

L'an VIII.

Brumaire :

- François Muret jeune, François Ardant-Marzat aîné, juges

- Jean-Baptiste Lambezac, Jean-Pierre Guybert-La Chaussade, Jérémie Barluet fils aîné, Philippe-Félix de Brun, juges suppléans.

L'an IX.

4 nivôse :

- Jean-Baptiste Nieaud, président.
- François Muret jeune, François Ardant-Marzat aîné, Jean-Pierre Guybert-La Chaussade, Jérémie Barluet fils aîné (comme premier suppléans, en remplacement de Pierre

Pétiniaud, démissionnaire, n'ayant pu rester juge avec Muret jeune, son cousin germain),
juges.

- Philippe-Félix de Brun, Joseph Sénamaud aîné, Martial-Jean-Baptiste Bourdeau-
Juillac, fils cadet, juges suppléants.

II.

Table de concordance des anciennes et nouvelles cotes.

Anc. cote	Nouv. cote
13 U 1	13 U 131
13 U 2	13 U 132 à 137
13 U 3	13 U 138 à 140
13 U 4	13 U 146
13 U 5	13 U 147 à 151
13 U 6	13 U 152 à 155
13 U 7	13 U 156
13 U 8	13 U 157
13 U 9	13 U 158
13 U 10	13 U 159
11	141
12	142
13	269
14	160
15	161
16	162
17	163
18	164 à 165
19	166
20	167
21	168
22	169
23	170
24	171
25	172
26	173
27	345
28	343
29	247 à 249
30	128
31	143 à 144
32	130
33	123
34	124
35	2
36	3

Anc. cote	Nouv. cote
91	59
92	60
93	61
94	62
95	63
96	64
97	65
98	66
99	67
100	68
101	69
102	70
103	71
104	72
105	73
106	74
107	75
108	76
109	77
110	78
111	79
112	80
113	81
114	82
115	83
116	84
117	85
118	86
119	87
120	88
121	89
122	90
123	91
124	92
125	93
126	94

Anc. cote	Nouv. cote
19bis	335 à 336
20bis	337
21bis	348
22bis	338
23bis	339
24bis	340 à 341
25bis	307
26bis	308
27bis	309
28bis	310
29bis	311
30bis	312
31bis	313
32bis	314
33bis	315
34bis	316
35bis	317
36bis	318
37bis	319
38bis	320
39bis	321
40bis	322
41bis	323
42bis	324
43bis	325
44bis	326
45bis	327
46bis	328
47bis	329
48bis	174
49bis	175
50bis	176
51bis	177
52bis	178
53bis	179
54bis	180

37	4
38	5
39	6
40	7
41	8
42	9
43	10
44	11
45	12
46	13
47	14
48	15
49	16 à 17
50	18
51	19
52	20
53	21
54	22
55	23
56	24
57	25
58	26
59	27
60	28
61	29
62	30
63	31
64	32
65	33
66	34
67	35
68	36
69	37
70	38
71	39
72	40
73	41
74	42
75	43
76	44
77	45
78	46

127	95
128	96
129	97
130	98
131	99
132	100
133	101
134	102
135	102
136	103
137	104
138	105
139	106
140	107
141	108
142	109
143	110
144	111
145	112
146	113
147	114
148	115
149	116
150	300
151	301
152	302
153	303
154	304
155	305
156	306
157	331 à 332
158	330
159	129
160	352
161	1
162	349
1bis ⁷⁹	117
2bis	118
3bis	119
4bis	120
5bis	121
6bis	122

55bis	181
56bis	182
57bis	183
58bis	184
59bis	185
60bis	186
61bis	187
62bis	188
63bis	189
64bis	190
65bis	191
66bis	192
67bis	193
68bis	194
69bis	195
70bis	196
71bis	198
72bis	199
73bis	200
74bis	201
75bis	202
76bis	203
77bis	204
78bis	205
79bis	206
80bis	207
81bis	208
82bis	209
83bis	210
84bis	211
85bis	212
86bis	213
87bis	214 à 215
88bis	216 à 217
89bis	218
90bis	219
91bis	6 U 418 ⁸⁰
92bis	223 à 224
93bis	235
94bis	236
95bis	237
96bis	293

⁷⁹ Deux cotations parallèles et identiques coexistaient dans le classement provisoire de la sous-série 13 U. Pour plus de clarté dans la lecture du présent tableau, un « bis » a été ajouté aux numéros du second de ces systèmes.

⁸⁰ La liasse anciennement cotée 13 U 91 (Actes de dépôt relatifs à la Compagnie centrale de mines et de métallurgie, mars 1929), issue du fonds du tribunal de première instance de Saint-Yrieix-la-Perche, a retrouvé sa place dans la liasse 6 U 418, dans le fonds du tribunal départemental de la Haute-Vienne (le tribunal de Saint-Yrieix-la-Perche fut, entre 1926 et 1930, réuni au tribunal départemental de la Haute-Vienne).

ANNEXES

79	47
80	48
81	49
82	50
83	51
84	52
85	53
86	54
87	55
88	56
89	57
90	58

7bis	250 à 255
8bis	256 à 261
9bis	297
10bis	125
11bis	126
12bis	344
13bis	145
14bis	En série W
15bis	En série W
16bis	En série W
17bis	En série W
18bis	333 à 334

97bis	294
98bis	295 à 296
99bis	276 à 277
100bis	278 à 279
101bis	298
102bis	299
103bis	350

INDEX

I. Tableau méthodique des noms de lieux et de matières recensés dans l'index.

A. Noms de lieux.

Tous les noms de lieux cités dans l'index concernent des communes de l'arrondissement de Limoges, dans le département de la Haute-Vienne, à l'exception des trois communes suivantes :

Chabanais (dép. Charente, ch.-l. cant.) ;
La Grave (dép. Hautes-Alpes, ch.-l. cant.) ;
Marcenat (dép. Cantal, cant. Condat-en-Feniers).

B. Noms de matières.

Le tableau méthodique qui suit regroupe, en les classant par thème, les noms de matières contenus dans l'index général du répertoire de la sous-série 13 U. Il a été constitué à partir des entreprises citées dans le corps du répertoire d'une part, et, d'autre part et pour l'essentiel, à partir des noms de métiers qui apparaissent dans l'analyse des dossiers de faillites, liquidations judiciaires et règlements transactionnels. Sa consultation devrait donc faciliter toutes les recherches thématiques portant sur ce vaste ensemble.

Alimentation.

Beurre.	Fromages.
Boucherie.	Fruits.
Boulangerie.	Légumes.
Cantines.	Pâtisserie.
Charcuterie.	Pommes de terre.
Comestibles.	Primeurs.
Confiseur.	Tripier.
Épicerie.	

Agriculture.

Battages.	Horticulture.
Bestiaux.	Machines agricoles.
Farines.	Meunier.
Fourrages.	Minoterie.
Grains.	Volailles.

Arts du feu.

Gazettes.	Porcelaine.
Peinture sur porcelaine.	Terres réfractaires.

Bâtiments et travaux publics.

Bâtiments.	Paveur.
Briquetier.	Peintre en bâtiment.
Carrier.	Plâtrerie.
Carrières.	Plâtrier.
Charpentes.	Routes.
Chaux.	Tailleur de pierre.
Cimentier.	Travaux publics.
Maçonnerie.	Tuiles.
Menuiserie.	

Boissons – Débits de boissons.

Bière.	Distillateur.
Boissons.	Eaux gazeuses.
Brasseur.	Encaveur.
Cabaretier.	Limonadier.
Café.	Liquoriste.
Cafetier.	Spiritueux.
Débitant.	Vins.

Commerce de détail.

Balancier.	Étalagiste.
Bijoutier.	Fumiste.
Bimbeloterie.	Horloger.
Bouchons.	Marchand forain.
Buraliste.	Miroiterie.
Chaudronnier.	Nouveautés.
Chaufournier.	Opticien.
Coiffeur	Parfumeur.
Colporteur.	Peintre.
Dorure.	Pharmacien.
Droguistes.	Tonnelier.
Ébéniste.	

Commerce en gros.

Bois.	Caisses.
-------	----------

Cartonnages.
Cartons.
Chandelles.
Charbons.
Droguets.
Ferblantier.
Meubles.

Négoce.
Nouveautés.
Parapluies.
Peintures.
Sacs en papier.
Soude.
Tiges.

Cuirs et chaussures.

Bottier.
Bourrelier.
Chaussures.
Cordonnier.
Corroyeur.
Crépins.
Cuir.

Galoches.
Gantier.
Maroquinier.
Mégissier.
Sabotier.
Sellier.
Tanneur.

Hôtellerie – Restauration.

Aubergiste.
Hôtelier.

Maître d'hôtel.
Restaurateur.

Papeterie-Imprimerie.

Chromos et décalques.
Édition.
Imprimeur.
Lithographe.
Papetier.

Papier de paille.
Papier.
Presse.
Relieur.

Services – Commerces divers.

Banque.
Café-concert.
Cinéma.
Cirque.
Fossoyeur.
Gymnastique.

Jouets.
Monuments funéraires.
Notaire.
Sculpteur.
Tourneur sur bois.
Variétés.

Textile et confection.

Bonnetier.
Broderies.
Chapeaux.

Chapelier.
Chemisier.
Chiffonnier.

Chiffons.
Confection.
Cotons.
Couturière.
Couvertures.
Drapier.
Draps et tissus.
Flanelle.
Fourreur.
Laines.

Lingère.
Lingerie.
Mercier.
Modiste.
Rouenneries.
Tailleur.
Tapis.
Tapissier.
Teinturier.
Vêtements.

Transports-Mécanique-Électricité.

Automobiles.
Camionneur.
Carrossier.
Charretier.
Charron.
Cycles.
Déballeur.
Électricien.
Électricité.
Fondeur.
Forgeron.
Garagiste.
Lampiste.

Loueur de voitures.
Maréchal-ferrant.
Mécanicien.
Métallurgie.
Plombier.
Quincaillier.
Serrurier.
Tramway.
Transports.
Voitures publiques.
Voiturier.
Zingueur.

II. Index général des noms de lieu, de personne et de matière.

L'index qui suit recense les noms de lieux, de personnes et de matière qui apparaissent dans le corps du répertoire de la sous-série 13 U. Les noms de personne sont, pour l'essentiel, ceux des commerçants faillis, ou ayant fait l'objet d'une liquidation judiciaire ou d'un règlement transactionnel. En règle générale, on s'est efforcé de séparer le nom des commerçants eux-mêmes de celui de leur société. La diversité de l'énoncé des métiers dans l'analyse des dossiers personnels nous a contraint à en regrouper certains sous un même intitulé. La consultation du tableau méthodique des noms de matière, cependant, devrait suffire à s'assurer de la présence de dossiers relatifs à telle ou telle branche de métier ; la lecture des analyses elles-mêmes, après le repérage de la cote, permettra, si besoin est, d'affiner la recherche.

A

ABDÉRIE (Jean) : 337.
 ABRAHAM (Paul —, dit LAJEUNESSE) : 321.
 ABRAHAM, dit LAJEUNESSE, ET ROUGERIE (Société) : 321.
Aixe-sur-Vienne (ch.-l. de cant.) : 1, 301, 309, 320-321, 344-345.
 ALBET (Louis) : 315.
 ALIPHAT (Eugène) : 328.
 ALLAIN (le s^r) : 305.
 ALLÉLIX (André) : 336.
 ALLÉLIX (Hector) : 323.
Ambazac (ch.-l. cant.) : 1, 300-302, 304, 315, 317, 319.
 AMBLARD (Paul) : 335.
 AMOUZIEG (Léon) : 336.
 ANDRIEUX (Marie BEILLOC, veuve) : 318.
 ANGLERAUD (le s^r) : 302.
 ARBELLOT (Joseph) : 307.
 ARBELLOT (Suzanne CHOURY, épouse) : 314.
 ARDOIN (Raoul) : 304.
 ARNAUD (Pierre) : 306.
 ARTAUD FILS (le s^r) : 319.
 ASSOCIATION OUVRIÈRE POUR LA VENTE DES CAFÉS ET PRODUITS ALIMENTAIRES (Limoges) : 317.
 AUBERGER (Claire DESCAZEAUD, veuve) : 311, 333.

Aubergiste : 300, 302, 303, 308, 321, 324.
Augne (cant. Eymoutiers) : 1.
 AUGOT (Aristide) : 323.
 AUPETIT (Jean) : 311.
Aureil (cant. Limoges-Panazol) : 1.
 Automobiles : 312.
 AUZAS (Alphonse) : 305.
 AUZEMÉRY (Charles) : 314.
 AUZEMÉRY (Louis) : 314.
 AVENIR (Société de L') : voyez SOCIÉTÉ DES OUVRIERS MAÇONS, TAILLEURS DE PIERRES, CIMENTIERES ET PAVEURS DE LIMOGES, dite « L'AVENIR ».
 AYMARD (Martial) : 338.

B

BAC (Antoine) : 300.
 BAC (Pierre) : 300.
 BADUEL (Jules) : 317.
 BAGET (Aimé) : 306, 313.
 Balancier : 322.
 BALLET (Benoît) : 309.
 BALLET (François) : 322.
 BANQUE DU CENTRE : 348, 349.
 Banque : 235-236, 302, 304, 306, 325, 332, 348-349.
 BARBERO (Secondino) : 305.
 BARBOU des COURRIÈRES (Prosper) : 318.
 BAREAU (Emmanuel) : 335.
 BARNAGAUD (Léonard) : 313.

- BARNICAUD (Catherine PÉCAUD, veuve) : 311.
- BARREY (Jean-Baptiste) : 300.
- BARREY (Marie d'ARFEUILLE, épouse) : 300.
- BARRIÈRE (Jean) : 309.
- Bâtiments : 314, 316, 328.
- BATISSOUS (Jean) : 319.
- Battages : 313.
- BAUDON (Irma DURAND, épouse) : 324.
- BAWO ET DOTTER (Société) : 249.
- BAZIN (Société) : voyez DAVID ET BAZIN (Société).
- BEAU (Gaston) : 335, 344, 345.
- BEAU (Marc) : 335, 344, 345.
- BEAUBREUIL (Pierre) : 302.
- BEAUBRUN (la dame GUYOT, épouse) : 300.
- Beaune* (lieu-dit, comm. Limoges) : 1.
- BEAUVAIS (Léonce-Fernand) : 334.
- BELANGEON (Antoine) : 302.
- BELLUT (François) : 300.
- BELLY (le s^r) : 302.
- BENOIST (Marius) : 319.
- BENOÎT (Auguste) : 326.
- BENOÎT (Édouard) : 301.
- BERGER (Eugène) : 318.
- BERNARD (Jean) : 305.
- BERNARD (Julien) : 323.
- Bersac*,auj. *Bersac-sur-Rivalier* (cant. Laurière) : 1, 318.
- BERTHOUD dit BARDINET (Baptiste) : 300.
- BERTON (François-Clément) : 313.
- BESSE (Renée) : 327.
- BESSETTE (Jacques) : 319.
- BESSETTE (Marguerite) : 313.
- Bestiaux : 300, 317.
- BÉTHOULAUD (Léonard) : 305.
- Beurre : 315, 336.
- Beynac* (cant. Aix-sur-Vienne) : 1.
- BEYRAND (Heny-Barthélemy) : 304.
- BIAUGEAU (Marie BIOJOUX ou) : 319.
- Bière : 318.
- BIGAS (Guillaume) : 334.
- BIGELEISEN (Albert) : 338.
- BIGORIE (Joseph) : 320.
- Bijoutier : 303, 317.
- Bimbeloterie : 319.
- BIOJOUX (Marie) : voyez BIAUGEAU (Marie BIOJOUX ou).
- BLANC-BALOU (la veuve) : 319.
- BLANDEAU (Louis) : 307.
- BLÉMONT (Michel) : 300.
- BLONDEAU (Marie-Louise) : 321.
- BLONDEAU (Société des anciens établissements) : 338.
- BLONDY (Henri) : 316.
- BOCHE (Pierre-Louis-Timotheé) : 300.
- BODE (Joan-Willem) : 328.
- BOJAUD (Jean) : 321.
- BOIRAUD (le s^r) : 323.
- Bois : 300, 308-309, 312, 314-316, 318, 320, 322, 324, 334, 355.
- BOISSET (Jean) : 304.
- Boisseuil* (cant. Pierre-Buffière) : 1.
- Boissons : 301, 304, 305, 306, 335.
- BOISSOU (le s^r) : 303.
- BOISVERT (Marcelle) : 324.
- BOITARD-JOUSSET (Adrien) : 316.
- BOMBAUD (Jacques) : 332.
- BOMBAUX (Guillaume) : 313.
- Bonnac*,auj. *Bonnac-la-Côte* (cant. Ambazac) : 1, 323.
- BONNAUD (Émile) : 305.
- BONNAUD (Raoul) : 318.
- BONNEFOND (Anna MATHELIN, veuve) : 322.
- BONNET (le s^r) : 301.
- BONNET-BOURDEAU (Théodore) : 323.
- BONNET-BOURDEAU ET ALLÉLIX (Société) : 323.
- Bonnetier : 322, 336.
- BORDAS (Louise GENESTY, épouse) : 336.
- BORDE (André) : 319.
- BORIE (Jacques) : 324.
- Bosmie*,auj. *Bosmie-L'Aiguille* (cant. Aix-sur-Vienne) : 1.
- BOSSIN (Léon) : 305.
- Bottier : 313, 322.
- BOUCHAUD (Antoinette MOUNIOTTE, veuve) : 315.
- BOUCHER (Fany CHABROL, veuve) : 308.
- BOUCHER (Victorine MARCHAT, veuve) : 312.
- Boucherie : 301, 308, 314, 322, 334.
- BOUCHERON (Léonard) : 305.
- Bouchons : 317.
- BOUDRAUD (Augustin) : 304.
- BOULANGERIE SYNDICALISTE (Société de la) : 328.

Boulangerie : 301-307, 310-311, 313, 315, 317-321, 323, 328, 333, 336, 338.
 BOULAUD (Jean) : voyez POULAU (Jean —, dit BOULAUD).
 BOURDELAS (Léonard) : 331.
 BOURG (Gabriel) : 306.
 BOURGAULT (Jules) : 301.
 BOURLAUD (François-Avit) : 313.
 Bourrelier : 301, 304, 309, 315, 322.
 BOUSSELY (Antoine) : 314.
 BOUTEAUD (le s^r) : 301.
 BOUTET (Auguste) : 323.
 BOUTET (Auguste) : 337.
 BOUTET (le s^r) : 301.
 BOUTET (Marie-Amélie) : 323.
 BOUTET (Michel) : 303.
 BOYER (Marie) : 305.
 BOYER (Noël) : 311.
 BOYET (Louise) : voyez MANIÈRE (Louise BOYET, veuve —, épouse GUILLEMOT).
 BOZIÈRES (Léopold) : 335.
 BRAGARD (François) : 333.
 BRANDY (Françoise) : 304.
 Brasseur : 301.
 BREILLOUX (Joseph) : 304.
 BRÉS (Joseph) : 300.
 BRESSY (Jean) : 322.
 BREUIL (Léonard) : 302.
 BREUIL (Pierre-Louis) : 333.
 BRIGNAT (Gilbert) : 304.
 Briquetier : 300.
 BRISSAUD (Jean) : 335.
 BRISSAUD (Léonce) : 303.
 BRISSAUD (Martial) : 304.
 BRISSAUD cadet (le s^r) : 300.
 BRISSON (Félicie) : 322.
 BRISSON (Joseph) : 300.
 Broderies : 314.
 BRONDEAU (Jean-Baptiste) : 324.
 BROQUET (Adélaïde VINCENT, veuve) : 311.
 BROSSE (Benoît) : 321.
 BROUSSAUD ET C^{IE} (Société) : 327.
 BROUSSE (Henri-Émile) : 315.
 BROUSSE (Paul) : 301.
 BRUANT (Jacques) : 318.
 BRULHART (Victor) : 338.
 BRUN (Camille) : 319.
 BRUN (Louis) : 313.

BRUNELOT (Marguerite-Louise CASSAIGNE, veuve) : 304.
 BRUNET (Adolphe) : 335.
 BRUNET (Eugène) : 332.
 BUGE (Auguste-Étienne) : 321.
 BUGE (Léonard-Jean) : 321.
 BUGEAUD (Fiacre) : 303.
Bujaleuf (cant. Eymoutiers) : 1, 308.
 Buraliste : 305.
 BUREAU (Martial) : 334.
 BUREAUD (Léonard) : 312.
 BURGAUD (Jean-Baptiste) : 313.
Burnac (cant. Aix-sur-Vienne) : 1, 303.
 BUZAUD (Jean) : 333.

C

Cabaretier : 310, 319, 324.
 CABROL (Édouard) : 324.
 CADILLAT (Xavier) : 302.
 CAFÉ DE LA BRASSERIE (Limoges) : 315.
 Café : 317.
 Café-concert : 310, 315.
 Cafetier : 304-308, 310, 313, 315, 317, 322, 331, 333-334.
 CAILLAUD (Adolphe) : 312.
 Caisses : 324.
 CALOIS (Suzanne CHATENET, veuve) : 332.
 CALVET (Jean-Baptiste) : 317.
 Camionneur : 309, 327.
 Cantines : 301, 334.
 CAPOT (Théodore) : 317.
 CAPRETZ (Henri) : 304.
 CARBONAL (Louis CARBONNEAU, dit) : 304.
 CARBONNEAU (Louis) : voyez CARBONAL (Louis CARBONNEAU, dit).
 CARLUS (Charles) : 302.
 CARMONT (Jules) : 321.
 CARPE (Jean) : 336.
 CARRIAS (Antoine) : 309.
 CARRIER (Pierre) : 310.
 Carrier : 316, 334.
 Carrières : 314.
 Carrossier : 301, 309, 317.
 Cartonages : 307.
 Cartons : 317.
 CASTANER (Bernardo) : 307.
 CASTELLO (Jean GUIBOUT, dit) : voyez GUIBOUT (Jean —, dit CASTELLO).

- CATINAUD (Eugène) : 306.
 CAUMEL (Julien) : 320.
 CAVER (Antoine) : 302.
 CAYRON (Antoine) : 300.
 CAZES (François) : 304.
 CENTRE ÉLECTRIQUE (LE) : voyez LE CENTRE ÉLECTRIQUE (Société).
Chabanais (départ. Charente, ch.-l. cant.) : 314.
 CHABAUD (Firmin) : 318.
 CHAISEMARTIN (Eugène) : 318.
 CHALLOT (Léonarde CHAPAUD, veuve) : 321.
 CHAMBON (Françoise HÉRAUD, veuve) : 309.
 CHAMBON (Marie ROYE, épouse) : 341.
 CHAMPEVAL (Jean) : 301.
Champnétery (cant. Saint-Léonard-de-Noblat) : 1.
 Chandelles : 301.
 Chapeaux : 302, 305.
 Chapelier : 300, 303-305, 312-313, 331, 333.
 CHAPOUTAUD (Gabriel) : 327.
 CHAPOUTAUD (Léonard) : 322.
Chaptelat (cant. Nieul) : 1.
 Charbons : 301, 308-309, 316.
 Charcuterie : 304, 308, 335.
 CHARDON (Thérèse VALEIX, veuve) : 339.
 CHARLES (Georges) : voyez GEORGES CHARLES ET C^{IE}.
 CHARMILLE (Marie CHARNIL ou) : 316.
 CHARNIL (Marie) : voyez CHARMILLE (Marie CHARNIL ou).
 Charpentes : 304, 310, 313-314, 317, 320-321.
 CHARPENTIER (le s^r) : 302.
 Charretier : 302.
 Charron : 303-304, 310, 319-320, 323, 334.
 CHASSAIN (Anna COMTE, veuve) : 305.
 CHASSAIN (Jules-Jacques) : 315.
 CHÂTEAU (Léonard) : 323.
Châteauneuf, *auj. Châteauneuf-la-Forêt* (ch.-l. de cant.) : 1, 310, 317, 321-323.
 CHATRAS (Ursule LACORD, veuve) : 333.
 CHAUD (Jean-Baptiste) : 322.
 Chaudronnier : 311, 327, 337.
 Chauffournier : 302.
 CHAUMONT (Marie-Gabrielle) : 314.
 Chaussures : 300, 302-303, 305, 312, 319, 327, 329, 332-333, 336-337.
 CHAUVAUD (Louise VILLAUD, veuve) : 319, 334.
 Chaux : 314.
 CHEMINOT (Hippolyte) : 318.
 Chemisier : 313, 331.
 CHÈZE (Louis) : 305.
 Chiffonnier : 302, 305.
 Chiffons : 302, 303, 335.
 CHOLET (Léonce-Victor) : 315.
 CHOLET (Victor) : 321.
 CHOURRIST (Julien) : 304.
 CHOURY (Théodore) : 306.
 CHOUVIAC (Léonard) : 322.
 Chromos et décalques : 315.
 CIBOT (Martial) : 314.
 CIBOT (Martial) : 318.
 Cimentier : 310.
 Cinéma : 319.
 Cirque : 308.
 CLAVAUD (Pierre) : 322.
 CLÉMENT (Louis-André) : 318.
 CLOUP (Léon) : 305.
 CLUSEAUD (Joseph) : 334.
 COIFFE (Léon) : 308.
 Coiffeur : 303, 315, 334.
 COINDAUD (Catherine ROUMILHAC, veuve) : 314.
 COINDAUD ET FILS (Société) : 314.
 COLDEBEUF (Jean) : 315.
 COLOMB (Jean) : 305.
 Colporteur : 300, 310, 342.
 COMBELLAS (François) : 314.
 Comestibles : 303.
 COMPTOIRS VINICOLES NARBONNAIS : 350.
Condat, *auj. Condat-sur-Vienne* (cant. Limoges-Condat) : 1, 301, 305, 315.
 Confection : 300, 302, 305, 308, 316, 318-320, 332-333, 341.
 Confiseur : 308, 310-311, 333.
 CONSTANT (Léonard) : 303.
 CONSTANTIN (Jean) : 335.
 CORBIAUD (Joseph) : 300.
 Cordonnier : 305, 313-314, 318-319, 338.
 Corroyeur : 302, 305, 331.
 COSTE (Charles) : 306, 332.
 COSTE (François) : 320.
 COSTE FRÈRES (Société) : voir DELAGE ET COSTE FRÈRES (Société).

Cotons : 323-324.
 COUDERT (Félix) : 322.
 COUDERT (Pierre) : 309.
 COULAUD (Marie) : 321.
 COULAUD (Martial) : 323.
 COULLAU (la dame ÉGLISEAU, veuve) :
 320.
 COUPEAU (Louis) : 302.
 COURBEBASSE (Eugène) : 320.
 COURTAUD-DIVERNESSE (le s^r) : 301.
 COURTEIX (François-Marie) : 316.
 COUTEAU (Maurice) : 317.
 COUTURIER (Baptiste) : 313.
 COUTURIER (la dame BRUGEAUD, épouse) :
 304.
 Couturière : 307, 321-322.
 COUTY (François) : 320.
 COUTY (Victor) : 308.
 Couvertures : 300.
 COUVIDOU (Catherine MAUSSET, veuve) :
 310.
Couzeix (cant. Limoges-Couzeix) : 1, 305,
 320.
 CRABIÉ (Juliette CASTAGNET, épouse) :
 334.
 CRÉDIT LYONNAIS : 177, 235, 236.
 CRÉPINIEN (Amédée) : 333.
 Crépins : 321.
 CUBERTAFOND (Jean) : 334.
 Cuir : 302, 305, 312, 318, 320-321.
 Cycles : 312, 322, 324, 329.

D

DAIGUEPERSE (Léon) : 301.
 DALPAYRAT (Catherine COLY, veuve) :
 340.
 DALPAYRAT (Pierre-Antonin) : 340.
 DAMIS (Paul) : 304.
 DARDE (Martial) : 300.
 DARNIS (Jules-Clément) : 337.
 DARTHOU (Jean) : 314.
 DARTHOUT (Anne DELAGE, épouse) : 323.
 DAUBECH (Louis-Alexandre) : 326.
 DAUDET (Léon) : 337.
 DAUMAS (le s^r) : 302.
 DAUNY (Jean) : 302.
 DAURIAT (Antoine) : 307.
 DAURIAT (Jean-Baptiste) : 311.
 DAURIAT (Jeanne) : 315.
 DAURIAT (Martial) : 307.
 DAURIAT (Martial) : 311.
 DAVID (Étienne) : 304.
 DAVID ET BAZIN (Société) : 352.
 Déballeur : 309.
 Débitant : 300-324, 326, 329, 333-337,
 339.
 DEBONNAIRE (Jean-Baptiste) : 329.
 DEBORT (Gustave) : 306.
 DEBRAGEAS (Édouard) : 306.
 DEBRION (Jean-Baptiste) : 338.
 DECOUDIER (Maria) : 324.
 DECOURTEIX (Jean-Antoine) : 332.
 DEGLANE (Catherine BELLOT, veuve) :
 306.
 DEGLANE (Jeanne-Amélie BORDAS, épou-
 se) : 321.
 DEGOT (Denis) : 322.
 DEGUILLAUME (Jean) : 303.
 DELAGE (Pierre) : 334.
 DELAGE ET COSTE FRÈRES (Société) : 332.
 DELAGE-MANIÈRE (Édouard) : 307.
 DELANNE (Mathieu) : 317.
 DELATY (Anne-Marie MARGOU ou
 MAGOUT, veuve) : 324.
 DELAVERGNAS (Céline) : voyez ROCHE
 (Céline —, dite DELAVERGNAS).
 DELÉGER (Émile) : 318.
 DELHOUME (Gustave) : 319.
 DELHOUME (Jean) : 322.
 DELHOUME (Pierre) : 320.
 DELMAS (Victor) : 334.
 DELOMÉNIE (Louis) : 300.
 DELPECH (Léonarde GROS, veuve PAILLER,
 épouse) : 320, 324.
 DELUCHAT (Léonard) : 322.
 DEMAISON (Louis) : 302.
 DEMALLIAT (Baptiste) : 309.
 DEMATHIEU (Jean) : 310.
 DÉMERY (Jean) : 337.
 DEMONGOURD (Annet) : 301.
 DENIS (Jean-Joseph) : 301.
 DÉPEIGES (Eugène) : 327.
 DEREDEMPT (Jean-Henri) : 320.
 DERNIS (le s^r) : 315.
 DESBORDES (Jean) : 302.
 DESBORDES (Léonard) : 319.
 DESBORDES (Martial) : 332.
 DESCAZEAU-MAQUET (Henri-Georges) :
 314.

DESCLAUD (Pierre) : 309.
 DESCUBES (Jeanne) : 323.
 DESJARDIN (Louis-François-Xavier) : 300.
 DESLIONS (Jean-Baptiste-Joseph) : 321.
 DESMOULINS (Jean-Baptiste) : 314.
 DESPARAINS (Eugène) : 311.
 DESPROGES (Léonard) : 320.
 DESPUJOLS (Louis) : 308.
 DESSAGNE (le s^r) : 304.
 DESSAGNES (le s^r) : 300.
 DESSAL (Célestin) : 318.
 DESSAL (Léonard) : 304.
 DEVAUD (Armand-Jacques) : 321.
 DEVEAUX (Pierre) : 300.
 DEVILLE (Martial) : 303.
 DEVIN (Georges) : 334.
 Distillateur : 323, 336.
 DITLECADET (Léonard) : 317.
Dombs, auj. *Domps* (cant. Eymoutiers) : 1.
 DONNET (Martial) : 331.
 Dorure : 301.
 DOTTER : voir BAWO ET DOTTER (Société).
 DOUDET (Jean) : 322.
 Draps et tissus : 302, 304, 314, 326, 329,
 333-334, 341.
 Drapier : 302, 303, 319.
 Droguets : 309.
 Droguistes : 321, 331, 334.
 DUBOIS (Jean) : 315.
 DUBOIS (Jean-Baptiste) : 306.
 DUBOS (Gustave) : 319.
 DUCHEZ (Marie BOUCOUNAUD, veuve) :
 313.
 DUDITLIEU (le s^r) : 350.
 DUFOUR (François) : 320.
 DUFOUR (Jean) : 319.
 DUFOUR (le s^r) : 304.
 DUFRAISSEIX (Joséphine TEYTON,
 épouse) : 314.
 DUGENDRE (Aline ROUX, veuve) : 315.
 DUGENDRE (Jean-Baptiste) : 302.
 DUGÉNY (Jean-Baptiste) : 321.
 DUGÉNY (Jeanne PORCHER, veuve) : 307.
 DULON (Louis-Alphonse) : 307.
 DUMAS (Alexandre) : 331.
 DUMAZEAUD (Léonarde DUROUDIER,
 veuve) : 319.
 DUNAUD (Léonard) : 303.
 DUNCA (Françoise EYROLLES, épouse) :
 307.

DUPETIT (François) : 302.
 DUPIN (Jacques) : 322.
 DUPUY (Léonard) : 321.
 DUPUY (Pierre) : 301.
 DUPUY (Victorine GRILLIÈRE, épouse) :
 305.
 DURAND (Antoine) : 335.
 DURAND (Auguste) : 334.
 DURAND (Paul) : 319.
 DUSSARTRE (Barthélemy) : 320.
 DUSSUTOUR (Jean-Baptiste) : 310.
 DUSSUTOUR (le s^r) : 302.
 DUSSUTOUR (Léonard) : 310.
 DUTHEIL (Émile) : 320.
 DUTHEIL (Eugène) : 306.
 DUTHEIL (Gaston) : 305.
 DUTRÉVIS (Mathieu-Maurice) : 314.
 DUVAL (Eugène-Adolphe) : 304.

E

Eaux gazeuses : 331.
 Ébéniste : 305, 313, 318-319, 333.
 Édition : 237.
 Électricien : 314, 328, 353.
 Électricité : 328, 339, 353.
 ÉMÉTÉRIO (Augustin) : 318.
 Encaveur : 334.
 ENGARD (Victor) : 310.
 Épicerie : 300-305, 308-311, 313-314,
 318-324, 326, 331-336.
 ESBERT (Édouard) : 331.
 ESKEL ET C^{IE} (Société) : 331.
 Étalagiste : 335.
Eybouleuf (cant. Saint-Léonard-de-No-
 blat) : 1.
Eyjeaux (cant. Pierre-Buffière) : 1, 304,
 329.
Eymoutiers (ch.-l. de cant.) : 1, 300, 302,
 304-306, 309, 313, 315, 317-318, 321-
 322, 331, 333-336.

F

FADAT (Yvonne LANTOINE, veuve) : 321.
 FAGOIS (Jean-Baptiste) : 323.
 FAGOIS ET PUYGRENIER (Société) : 323-
 324.
 FANTOULIER (la dame MARTIN, veuve) :
 335.

FANTOULIER ET CAUMEL (Société) : 320.
 FARGETAS (François) : 323.
 Farines : 305, 307, 313, 332.
 FAUBERT (Alfred) : 334.
 FAUCHÉ (le s^r) : 302.
 FAUCHER (Jean) : 304, 334.
 FAUCHER (Jean-Baptiste) : 303.
 FAUCHER (Pardoux) : 314.
 FAUGERON (Antoine) : 300.
 FAURE (Jean-Martial) : 305.
 FAURE (Léon) : 318.
 FAURE (Léon) : 334.
 FAURE (Léonard) : 306.
 FAURE (Léonie MASSON, épouse) : 323.
 FAVARDIN (Marguerite) : 334.
 FAYARD (Jean-Baptiste) : 316.
 FAYARD ET C^{IE} : 315.
 FAYE (Léonard) : 323.
 FAYE (Pierre) : 315.
 Ferblantier : 306, 308, 315.
Feytiat (cant. Limoges-Panazol) : 1, 302, 313, 316.
 FITTE (Marie BEAUFILS, veuve) : 322.
 FLAGELLE (François) : 301.
 FLAGELLE (Pierre) : 301.
 Flanelle : 300.
 FLOUQUET (Gabriel) : 314.
 FONDERIE OUVRIÈRE DU CENTRE (Société de la) : 324.
 Fondeur : 323-324.
 FONTANILLE (Jean-Joseph) : 337.
 Forgeron : 307, 311, 319-321, 323, 334.
 Fossoyeur : 310.
 FOUGERAT (François) : 331.
 FOURGEAUD (Henri) : 315.
 FOURGEAUD (le s^r) : 314.
 FOURNIER (la veuve) : 300.
 FOURNIER (Maurice) : 324.
 Fourrages : 306, 322.
 Fourreur : 338.
 FOUSSAT (Jean) : 316.
 FRANCILLON (Joseph) : 304.
 FRAYSSE (Marie COUDERT, veuve) : 321.
 FRESSINET (Antonin) : 319.
 FREYSSINET (Pierre, dit Émile) : 333.
 Fromages : 300, 311, 315, 336-337.
 FRUGIER (Pierre) : 305.
 Fruits : 305.
 Fumiste : 302, 306, 323, 328.

G

Galoches : 326.
 GANDY (Martial) : 337.
 GANE (Léonarde, dite Marie PÉRET, épouse) : 302.
 GANE (Victor) : 301.
 Gantier : 302.
 GANY (Joseph) : 300.
 Garagiste : 338.
 GARDELLE (Léonard) : 309.
 GARDIEN (Charles) : 306, 315.
 GARDIEN (Marie LAPETITEGRANGE, épouse) : 315.
 GAREMIN (Léon) : 304.
 GARRAUD (Jean-Édouard) : 314.
 GARRAUD (Pierre) : 300.
 GASC (Paul) : 336.
 GAUDEIX (Léonard) : 304.
 GAUDOIS (Louis-Élie) : 300.
 GAUMONDY (Amélie JABRAUD, veuve) : 322.
 GAUVAIN (Société) : 249.
 GAY (Georges) : 315.
 GAYAT (Louis-Pierre) : 329.
 GAYOUT (Jean) : 340.
 GAYOUT (Pierre-Jean) : 328.
 Gazettes : 312.
 GAZONNAUD (Lucie-Marie CAILLAUD, veuve) : 317.
 GEANTY (Marguerite JUILLET, veuve) : 333.
 GÉNOT (Félix) : 311.
 GÉNOT (Jules) : 306.
 GENTY (Marcelin) : 320.
 GEOFFRE (Albert) : 327.
 GEORGES CHARLES ET C^{IE} : 301.
 GÉRALD (Alexandre) : 323.
 GÉRALD (Joseph) : 315.
 GERBAUD (Mathieu) : 313.
 GIBAUD (Jean) : 334.
 GIBEAUD (Louis) : 322.
 GILLES (Louis) : 320.
 GILLET (Jean-Baptiste) : 313.
 GILMAIRE (Charles) : 333.
 GIRAUD (Henri) : 301.
 GIRAULT (Élie-Pierre-Charles) : 318.
 GIROUX (Victor) : 321.
 GIRY (Martial) : 335.
 GOBY (Gilbert) : 303.

GODEFROY (le s^r) : 300.
 GOLBÉRY (Frédéric) : 338.
 GORCEIX (Eugène) : 331.
 GOUBY (la dame) : 303.
 GOUDIN (Barthélemy) : 313.
 GOURAUD (Pierre-Jean) : 324.
 GOURSARAUD ET C^{IE} (Société) : 305.
 GOURSAT (Guillaume-Louis) : 333.
 GRAILLOT (René) : 326.
 Grains : 305, 307, 313, 315, 324, 332, 337, 352.
 GRAMMONT (Société) : 343.
 GRAVIER (Ferdinand-Pierre) : 313.
 GRIMAUD (Jean) : 322.
 GRIMAUD (Pierre) : 309.
 GRIVORY (Siméon) : 320.
 GROS (le s^r) : 305.
 GROS (Léonarde) : voyez DELPECH (Léonarde GROS, veuve PAILLER, épouse).
 GROS (Marguerite) : 314.
 GRUMBERG (le s^r) : 320.
 GUÉRIN (le s^r) : 344, 345.
 GUIBEREAU (Léonard) : 311.
 GUIBOUT (Jean —, dit CASTELLO) : 310.
 GUILBERT (Valérie VALÉRY, veuve) : 304.
 GUILHOT (Pierre) : 300.
 GUILLAUMIN (Louis) : 309.
 GUILLEMOT (Louise) : voyez MANIÈRE (Louise BOYET, veuve —, épouse GUILLEMOT).
 GUILLERMIN (Félix) : 327.
 GUIRAUD (Jean-Baptiste) : 321.
 GUITARD (Jean-Baptiste) : 302.
 GUITARD (Léonard) : 310.
 GUYONNAUD (Mathurin) : 322.
 Gymnastique : 319.

H

HACHETTE (Librairie) : 237.
 HAMELIN (Marguerite) : 302.
 HAMOND (Jean-Marie) : 320.
 HARDY (Mathurin) : 319.
 HAUSWALD (Anne-Marie EHRMANN, veuve) : 321.
 HAVILAND (Manufactures) : 249.
 HÉBRARD (Baptiste) : 310.
 Horloger : 300, 301, 304, 316-318, 323, 331, 334.
 Horticulture : 306.

Hôtelier : 300, 322, 334-335.
 HUBERT (Marie) : 321.
 HUSOL (Lucien) : 325.

I

IMBAUD (Constance) : 308.
 IMBIER (Jacques) : 301.
 Imprimeur : 300, 327, 336.
Isle (cant. Limoges-Isle) : 1, 301, 307, 313, 318, 322.

J

JABELOT (Blaise) : 328.
Jabreilles,auj. *Jabreilles-Les Bordes* (cant. Laurière) : 1, 303.
 JACOB (Albert) : 303.
 JACOB (David) : 300.
 JACQUES (Louis) : 336.
 JACQUET (Jean) : 302.
 JACQUET (Léopold) : 336.
 JARRAUD (Pierre) : 314.
 JARRIT (Camille) : 317.
 JAUDOUX (Élie) : 302.
 JAVAUD (Gabriel) : 304.
 JEANNOT (Émile) : 322.
 JEANNOUX (Hippolyte) : 328.
 JEANTAUX (Pierre) : 308.
 JOLLY (Jules) : 318.
 JOSSET (Charles) : 303.
 JOUET FRANÇAIS (Société du) : 328.
 Jouets : 328.
 JOUHAUD (Basile) : 334.
 JOUHAUD (le s^r) : 314.
 JOUHAUD (Louis) : 315.
 JOUMIER (Lucien) : 304.
Journac (cant. Aixe-sur-Vienne) : 1.
 JOUZIER (Guillaume) : 320.
 JOUZIER ET HAMOND (Société) : 320.
 JOYET (Henri-Gabriel) : 334.
 JOYET-LAVERGNE (Pierre) : 317.
 JOYEUX (François) : 334.

L

La Croisille,auj. *La Croisille-sur-Briance* (cant. Châteauneuf-la-Forêt) : 1, 301-302, 304, 313, 318, 320-321.

- La Geneytouse* (cant. Saint-Léonard-de-Noblat) : 1, 315, 324.
La Grave (dép. Hautes-Alpes, ch.-l. cant.) : 300.
La Jonchère, *auj. La Jonchère-Saint-Maurice* (cant. Laurière) : 1, 313, 319, 322.
 LABANNE (Joseph) : 300.
 LABESSE (François) : 320.
 LABESSE (Léonard) : 303.
 LABESSE (Société) : 249.
 LABONNE (François) : 310.
 LABORDERIE (Jean) : 322.
 LABORDERIE (Léopold) : 319.
 LABUSSIÈRE (Joseph) : 335.
 LABYRE (Jean-Baptiste) : 306.
 LABYRE (Joseph) : 306.
 LACAYROUSE (Michel) : 321.
 LACHAMBRE (Firmin) : 305.
 LACHAUMETTE (la veuve CHÂTEAU, épouse de) : 303.
 LACOSTE (Madeleine RIEDER, veuve) : 318.
 LACOUR (Jean) : 309.
 LADURANTIE (Martial) : 333.
 LAFOND (Léonard) : 334.
 LAGIER (Gabriel) : 308.
 LAGRANGE (Hippolyte) : 324.
 LAGRANGE (Léonard) : 335.
 LAGUÉRIE (le s^r) : 304.
 Laines : 323-324.
 LAJEUNESSE (Paul) : voyez ABRAHAM (Paul —, dit LAJEUNESSE).
 LALANDE (Jean-Adolphe) : 319.
 LALANDE (Noël) : 301.
 LAMBERT (Henry) : 300.
 LAMIE (Louis) : 326.
 LAMIRAULT (Louis) : 308.
 LAMOURE (André) : 337.
 Lampiste : 331.
 LAMY (Société) : 249.
 LANDRY (Gabriel) : 305.
 LANGLADE (Léonard) : 336.
 LANGLADE (Martial) : 304.
 LANGLE (Claude) : 333.
 LANGLE (Édouard) : 312.
 LAPLAUD (Jean-Baptiste) : 314.
 LAPORTE ET NOUSSAT (Société) : 249.
 LARMARAUD (Guillaume) : 302.
 LARNAUD (Paul) : 337.
 LAROCHE (Marius) : 317.
 LAROQUE (Émile) : 302.
 LAROUDIE (Jean) : 315.
 LAROUDIE (Léon) : 324.
 LARTIGUE (Basile) : 304.
 LARUE (le s^r) : 302.
 LARUE (Louise NARBONNE, épouse) : 301.
 LARUE (Martial) : 300.
 LARUE (Pierre) : 301.
 LASSALLE (Antoine) : 302.
 LASSERRE (Omer) : 314.
Laurière (ch.-l. de cant.) : 1, 306, 309, 314, 322.
 LAUTREIX (Léon) : 303.
 LAUTRETTE (Anna) : 334.
 LAUZEILLE (Albert) : 319.
 LAVAUD (Émile) : 305.
 LAVEYSSIÈRE (François) : 321.
 LAVIOLETTE (René) : 314.
 LE CENTRE ÉLECTRIQUE (Société) : 339.
Le Châtenet, *auj. Le Châtenet-en-Dognon* (cant. Saint-Léonard-de-Noblat) : 1, 318.
 LE FRAPER (Alfred) : 319.
Le Palais, *auj. Le Palais-sur-Vienne* (cant. Limoges-Le Palais-sur-Vienne) : 1, 300, 308, 319.
Le Vigen (cant. Limoges-Condât) : 311, 314.
 LEBRUN (Jean) : 305.
 LEBURG (Jeanne) : 334.
 LECOMTE (Jean) : 306.
 LEDOT (Pierre) : 322.
 LEFORT (Raoul) : 312.
 LEGARÇON (Léonard) : 302.
 Légumes : 321.
 LEMAÎTRE (Jean-Baptiste) : 302.
 LEMASSON (Antoine) : 305.
 LEMASSON ET GROS (Société) : 305.
 LEMASSU (Eulalie CHASTENET, épouse) : 310.
 LEMASSU (Victor) : 310.
 LENKA-CYLINDROWA (Hélène) : 308.
 LENOIR (Ernestine COUILLAUD, épouse) : 336.
 LENOIR (Étienne) : 305.
 LÉONARD (Auguste) : 301.
 LEPETIT (Jean) : 304.
 LERECLUS (Jules) : 308.
Les Billanges (cant. Ambazac) : 1, 324.
 LESPINGAL (Léonce-Louis) : 305.

LÉTARD (Louis) : 313.
 LETORD (Anna ROUBINET, veuve) : 307.
 LETORT (Jean-Baptiste) : 302.
 LEVASSEUR (Ludovic) : 305.
 LEVEUF (Alexandre) : 333.
 LEYCURAS (Jacques) : 316.
 Limonadier : 300, 302, 310, 312, 314, 331, 333.
Linars (cant. Châteauneuf-la-Forêt) : 1, 313.
 Lingère : 314, 315.
 Lingerie : 313.
 Liqueuriste : 303, 306.
 Lithographe : 300, 304.
 Loueur de voitures : 304, 312.
 LOUIS LAMIE ET C^{IE} (Société) : 326.

M

Machines agricoles : 308, 324.
 Maçonnerie : 309-310, 318, 334.
 MADUREAU (Marie DUMONT, épouse) : 304.
 MAGIEUX (Isaac-Louis) : 304.
 MAGNAVAL (Antoine) : 313.
 MAGNE (Léonard) : 304.
 MAGNE (Michel) : 308.
 MAGONDEAU (Jules) : 302.
 MAGY (Léon) : 302.
 MAILLARD (le s^r) : 300.
 MAISONHAUTE (Rosalie-Marie) : 324.
 Maître d'hôtel : 301, 306.
 MAIZAUD (Pierre) : 322.
 MALINVAUD (François) : 303.
 MALIVERT (Antoine) : 315.
 MALIVERT (Louise BIAUJAUD, épouse) : 310.
 MANANT (Marcelin) : 309.
 MANCHOTTE (Célestin) : 308.
 MANDONNAUD (Frédéric) : 334.
 MANEVIE (Louis) : 304.
 MANIÈRE (Louise BOYET, veuve —, épouse GUILLEMOT) : 306.
 MANSOUX (Marcelin) : 301.
 MARCADET (Adrien) : 335.
Marcenat (départ. Cantal, cant. Condat-en-Feniers) : 342.
 MARCHADIER (Pierre) : 313.
 MARCHAND (Amédée) : 302.

Marchand forain : 303-306, 309, 313-315, 319, 321-322, 329, 331, 333-335.
 MARCHEIX (François) : 304.
 Maréchal-ferrant : 324.
 MARENDET (Marie MATHIEU, épouse) : 301.
 MARLIANGEAS (Anna FRISAT, veuve) : 304.
 Maroquinier : 340.
 MARQUET (Ernest) : 302.
 MARQUET (Victorin) : 312.
 MARSAUDON (Étienne) : 321.
 MARTAGEIX (François) : 313.
 MARTIAL (Marie VIGIER, veuve) : 305.
 MARTIN (Louis) : 305.
 MARTINAUD (Eugène) : 304.
 MARTINET (Henri) : 305.
 MARTINET (Henri) : 321.
 MARTY (Léonard) : 301.
 MASDOUMIER (Jean) : 313.
 MASLE (Louis) : 314.
Masléon (cant. Châteauneuf-la-Forêt) : 1, 310, 321.
 MASSALOUX (Claude) : 333.
 MASSALOUX (Jean-Baptiste) : 304-305.
 MASVEYRAUD (Gabriel) : 305.
 MASVEYRAUD (Jean) : 305.
 MATHIEU (Élie) : 312.
 MATHIEU (Jules) : 323.
 MAUBRAC (le s^r) : 303.
 MAUFRONT (Paul) : 322.
 MAUMET (Marie) : 317.
 MAUMY (Pierre) : 308.
 MAURICE (Albert) : 334.
 MAURY (Guillaume) : 308.
 MAYRAT (François) : 308.
 MAZALBAUD (Pierre) : 319.
 MAZARD (Jean) : 304.
 MAZAUD (Jean) : 307.
 MAZAUD (Marie BUGE, veuve) : 316.
 MAZAUDON (Louis-Joseph) : 334.
 MAZELOT (Martial) : 300.
 Mécanicien : 302, 314, 328, 334, 336, 340.
 Mégissier : 304.
 MÉLINE (Joseph) : 334.
 MENO (Henry) : 304.
 Menuiserie : 303, 308, 311, 313-315, 317, 322, 334.
 MERCIER (Joseph) : 317.
 MERCIER (le s^r) : 304.

Mercier : 300, 308, 319, 321, 331, 333, 336.
 MÉRIGOT (François) : 304.
 MÉRIGOT (Léonard) : 304.
 Métallurgie : 223-224.
 Meubles : 303, 307, 313-314, 333, 335.
 Meunier : 304, 324.
 MEYDIOT (Jeanne SAMY, veuve) : 309.
 MEYER (Marie-Thérèse LAROUDIE, veuve) : 333.
 MEYNARD (Louis) : 310.
 MEYNIEUX (Louis) : 314.
 MEYZIE (Jean-Aubin) : 314.
 MICHAUD (Henri) : 304.
 MICHELAUD (le s^r) : 347.
 MICHELET (Antoine) : 323.
 MIGON (Albert) : 316.
 MILLET (Victor) : 312.
 Minoterie : 304, 306, 335-336, 344-345.
 Miroiterie : 301.
 Modiste : 313-314, 318, 324, 335-336.
 MOINEAU (Rupert) : 308.
 MOINS (Gabriel) : 303.
 MOÏSE (Jean-Baptiste) : 301.
Moissannes (cant. Saint-Léonard-de-Notblat) : 1.
 MOLINA (Antonio) : 304.
 MOMOT (Joseph) : 302.
 MONASSA (Roger) : 337.
 MONGE (Pierre-Anselme) : 303.
 MONRIBOT (Jean) : 320.
 MONTASTIER (Noël) : 310.
 MONTAZAUD (Marie) : 336.
 MONTJANEL (Eugénie BROUSSE, veuve) : 336.
 Monuments funéraires : 308.
 MORANGE (Paul) : 311.
 MOREAU (Amélie CORBE, épouse) : 309.
 MOREAU (Charles) : 313.
 MOREAU (Jean) : 306.
 MOREAU (le s^r) : 303.
 MOREAU (Lucien) : 331.
 MOREAU (Pierre-Lucien) : 310.
 MORLIER (Gustave) : 306.
 MOULIN (Eugène) : 324.
 MOUNIER (Jean) : 312.
 MOUNIER (Léonard) : 304.
 MOURY (Pierre) : 318.
 MOUSSET (Albert-Pierre) : 308, 332.
 MUEDRA (Joseph) : 305.

MULATIER (Joseph) : 306.

N

NANEIX (Léonard) : 324.
 NARDOT (Pierre) : 313.
 NATUREL (le s^r) : 319.
 NAUNY (Jean) : 318.
Nedde (cant. Eymoutiers) : 1, 303.
 NEUVIALLE (Léon) : 313.
Neuvic, *auj. Neuvic-Entier* (cant. Château-neuf-la-Forêt) : 1, 301, 313, 319.
 NICAUD (Gabriel) : 322.
 NICOLADONI (Hélène VACHETTE, veuve) : 306.
 NICOLAS (Paul) : 305.
 NICOLLET (Jean-Baptiste) : 300.
 NICOT (Léonard) : 302.
Nieul (ch.-l. de cant.) : 1, 302, 304, 308, 315, 321, 322.
 NINARD (Léon) : 331.
 NIZOUT (Jean) : 311.
 NOILLE (Anne BOISSET, veuve) : 320.
 NONY (Jean) : 318.
 NONY (Léonard) : 313.
 NORD ou NORE (Jean) : 302.
 Notaire : 303.
 NOUSSAT : voir LAPORTE ET NOUSSAT (Société).
 Nouveautés : 307, 317, 334.

O

ODIAU (Emmanuel) : 332.
 OGER (Léonard) : 314.
 OGEZ (François) : 307.
 Opticien : 331.

P

PACRAUD (Louise) : 316.
 PAGAND (Marie) : 334.
 PAILLER (le s^r) : 303.
 PAILLER (Léonarde) : voyez DELPECH (Léonarde GROS, veuve PAILLER, épouse).
 PALANQUE (Hippolyte) : 331.
 PALETEAU (le s^r) : 300.
 PALICE (le s^r) : 304.
 PALLIER (le s^r) : 304.

- Panazol* (cant. Limoges-Panazol) : 1, 302, 316, 318, 324, 326.
 PANSIN (Louis) : 334.
 PAPAUD (Pierre) : 323.
 Papetier : 301, 303, 319, 332, 334, 336.
 Papier de paille : 302.
 Papier : 301, 332, 336, 338.
 PAQUET (Jean) : 310.
 Parapluies : 333.
 PARET (Jean-Félix) : 321.
 Parfumeur : 303.
 PARINAUD (Alfred) : 331.
 PAROT (Albert) : 307.
 PAROT (le s^r) : 300.
 PAROT (Marc) : 326.
 PAROT (Martial) : 334.
 PAROTON (Émile) : 335.
 PAROUTAUD (Adolphe) : 322.
 PAROUTAUD (Louis) : 322.
 PAROUTAUD *and* PAROUTAUD (Société) : 322.
 PARVEIX, dit BASSET (le s^r) : 300.
 PASQUIER (Martial) : voyez PATIER (Martial PASQUIER ou).
 PASSENAUD (Claude) : 302.
 PASSENAUD (Géraud) : 302.
 PASTIER (Jean) : 322.
 PASTIER (Pierre) : 303.
 PASTIER (Pierre-François) : 322.
 PATAPY (Jean-Baptiste) : 304.
 PATAPY (Pierre-Charles) : 323.
 PATIER (Martial PASQUIER ou) : 314.
 Pâtisserie : 304, 319, 333-334.
 PAUFIQUE (Pierre) : 306.
 PAULIAC (Pierre) : 336.
 PAULIAT (Henri) : 313.
 PAUTOU (Catherine) : 315.
 Pavé : 310.
 PECCIOLI (Joseph) : 310.
 PECH (Charles) : 334.
 PEGAY (François) : 315.
 Peintre en bâtiment : 323.
 Peintre : 300, 320.
 Peinture sur porcelaine : 301, 303-306, 310, 323, 333, 335.
 Peintures : 315.
 PÉJOU (André) : 310.
 PELLETIER (Marguerite GUITARD, épouse) : 333.
 PENAUD (Henri) : 335.
 PÉNICAL (Hermance) : 304.
 PÉNICHOU (Franck) : 311.
 PENOT (Siméon) : 314.
 PERGAY (Charles) : 316.
 PÉRIER (Évrard) : 300.
 PÉRINET (Moïse) : 334.
 PÉROUT-MALINVAUD (Prosper) : 302.
 PERRAUD (Claude) : 301.
 PÉRY (François) : 313, 333.
 PESCHER (Pierre) : 321.
 PETEX (Marius) : 316.
 PETIT (Alfred) : 346.
 PETIT (Léopold) : 305.
 PETIT CENTRE (Journal LE) : voyez SOCIÉTÉ DU JOURNAL « LE PETIT CENTRE ».
 PETITJEAN (Pierre-François-Frédéric) : 304.
 PEYRAT (Jean-Baptiste) : 300.
Peyrat-le-Château (cant. Eymoutiers) : 1, 302-303, 337.
 PEYRICHOU (Guillaume) : 315.
Peyrilhac (cant. Nieul) : 1, 304, 319, 321.
 PEYRONNET (Marie BEYROUX, veuve) : 320.
 PEYRUSSON (Pierre-Frédéric) : 301.
 PHALIPPOUT (James) : 308.
 Pharmacien : 301, 307.
 PHILIP (Charles) : 305.
 PIAROTAS (Joseph) : 313.
 PIARROUX (Baptiste) : 321.
 PIATOU (Jacques) : 320.
 PICAULT (Paul) : 318.
 PICHAUD (Léonard) : 320.
 PICHULT (Charles) : 300.
 PICHON (Pierre) : 301.
 PICOUT, dit LAFOREST (Joseph) : 301.
 PICOUT-LAFOREST (Léon) : 315.
 PIERRE (Gustave) : 332.
Pierre-Bufferière (ch.-l. de cant.) : 1, 300, 310, 322.
 PIQUET (Victor) : 301.
 PIVERON (Marguerite ROUGERIE, épouse) : 321.
 PIVERT (Pierre) : 302.
 Plâtrerie : 306, 315, 332.
 Plâtrier : 306, 332, 334.
 PLAZANET (Jean) : 335.
 Plombier : 319, 331-332.
 POINSOT (Félix) : 333.

POINTEL (Georges-Ernest) : 316.
 Pommes de terre : 337.
 POMMIER (la veuve) : 302.
 PONCET (Jacques) : 300.
 PONCET (Jean-Baptiste) : 316.
 PONCET (Marie-Thérèse) : 322.
 POPPELSDORFF (Isaac) : 304.
 Porcelaine : 300-306, 310, 314, 322-323,
 333, 335, 338.
 POUCHOU (Clément) : 321.
 POUGE (Denis) : 321.
 POULAU (Jean —, dit BOULAUD) : 310.
 POULÉNAT (Jean) : 310.
 POURRET (Charles-François) : 315.
 POURRET (Mathurin) : 310.
 POUTARAUD (Michel) : 314.
 PRAT-CHABRIER (Jules) : 322.
 Presse : 197, 314.
 PRÉVÔT (cadet) : 309.
 Primeurs : 307, 314, 321, 323, 337.
 PUISSANT (Marie-Louise CŒUR, veuve) :
 314.
 PURRÉ (Anna BLÉMONT, veuve) : 313.
 PUYGRENIER (Alphonse) : 336.

Q

QUEYROIX (Clotilde PAULET, épouse) :
 300.
 QUILLET (Louis) : 334.
 Quincaillier : 300, 306, 309, 315-316, 336.
 QUINSAC (Anne CHAUSSE, épouse) : 324.

R

RABY (Éloi-Édouard) : 304.
 RABY (Jean) : 304.
 RACLOT (Auguste) : 316.
 RAFARIN (le s^r) : 304.
 RAFFIANT (Martin) : 303.
 RAYMONDEAU (Marguerite) : 322.
 RÉA (Jacques) : 302.
 RECULET (Benoît) : 324.
 REILHAC (Léon) : 317.
 REINBOLD (Michel) : 301.
 REINHART (Daniel) : 312.
 Relieur : 300.
Rempnat (cant. Eymoutiers) : 1.
 RENÉTAUD (François) : 309.

Restaurateur : 302, 304, 306-308, 312,
 315, 318, 320-321, 334-335.
 REVOL (Louis) : 302.
 REYNAL (Alice LE MOAL, veuve) : 313.
 RIBIÈRE (Antoine, dit Joseph) : 307.
 RIBIÈRE (Pierre) : 315.
 RICHARD (Pierre) : 336.
 RICHAUD (Léonard) : 302.
 RICHY (Léon) : 323.
 Ricroch (René) : 333.
 RIFFAUD (le s^r) : 302.
 RIGONNET (Edmond) : 333.
Rilhac-Rancon (cant. Ambazac) : 1, 306,
 320, 324.
 RIPPE (Joseph) : 336.
 RIVAUD (le s^r) : 304, 331.
 RIVET (Jeanne) : 320.
 RIVET (Paul) : 322.
 RIVIÈRE (Jean) : 333.
 ROCHE (Céline —, dite DELAVERGNAS) :
 321.
 ROCHE (Gabrielle) : 331.
 ROCHE (Jean) : 300.
 ROCHE (Jean) : 312.
 ROCHE (Martial) : 324.
 ROCHERON (Édouard) : 307.
 ROGERON (Léon) : 301.
 ROTY (Gabriel) : 302.
 ROUANET (Élie) : 309.
 ROUBÉROL (Germain) : 315.
 ROUDET (Maurice) : 304, 331.
 Rouenneries : 301.
 ROUGERIE (Amélie DUCAILLOUT, épouse) :
 329.
 ROUGERIE (André-Julian) : 306.
 ROUGERIE (Antoine) : 329.
 ROUGERIE (Louis) : 335.
 ROUGERIE (Théodore) : 314.
 ROULET (Jean-Baptiste) : 335.
 ROULLEAU (Françoise HIVERNAUD, veuve)
 : 324.
 ROULY (Jean) : 302.
 ROULY (Jean) : 303.
 ROULY (Jean-Baptiste) : 319.
 ROULY (Martial) : 303.
 ROUSSEAU (Anne BOURDEIX, épouse) :
 336.
 ROUSSEAU (Augustine PEYRAT, épouse) :
 331.
 Routes : 300.

ROUX (Antoine) : 336.
Royères (cant. Saint-Léonard-de-Noblat) :
 1, 311.
 ROZIER (Julie-Catherine CADILLAT, veu-
 ve) : 331.
Roziers-Saint-Georges (cant. Châteauneuf-
 la-Forêt) : 1.
 RUBY (François) : 302.
 RUMEL (Jean) : 314.

S

Sabotier : 302, 306, 313, 321.
 Sacs en papier : 327.
 SAGEAUX (Angèle CHASSAGNE, épouse) :
 311.
 SAGNE (Louis) : 315.
Saint-Anne-Saint-Priest (cant. Eymou-
 tiers) : 1.
Saint-Bonnet-la-Rivière, *auj. Saint-Bonnet-
 Briance* (cant. Pierre-*Buffière*) : 1, 302,
 315, 318.
Saint-Gence (cant. Nieul) : 1, 321, 324.
Saint-Genest, *auj. Saint-Genest-sur-
 Roselle* (cant. Pierre-*Buffière*) : 1.
Saint-Gilles-les-Forêts (cant. Châteauneuf-
 la-Forêt) : 1.
Saint-Hilaire-Bonneval (cant. Pierre-
Buffière) : 1.
Saint-Jean-Ligoure (cant. Pierre-
Buffière) : 1, 309, 314.
Saint-Jouvent (cant. Nieul) : 1, 321.
Saint-Julien-le-Petit (cant. Eymoutiers) : 1,
 307, 309, 319.
Saint-Just, *auj. Saint-Just-le-Martel* (cant.
 Limoges-Panazol) : 1, 307, 336.
Saint-Laurent-les-Églises (cant. Amba-
 zac) : 1.
Saint-Léger-la-Montagne (cant. Laurière) :
 1, 324.
Saint-Léonard, *auj. Saint-Léonard-de-No-
 blat* (ch.-l. de cant.) : 1, 300-305, 308-
 309, 311, 313, 315, 319, 321-324, 327.
Saint-Martin-le-Vieux (cant. Aixe-sur-
 Vienne) : 1, 302.
Saint-Martin-Terressus (cant. Nexon) : 1.
Saint-Maurice-les-Brousses (cant.
 Nexon) : 1, 318.
Saint-Méard (cant. Châteauneuf-la-Forêt) :
 1, 315.

Saint-Paul (cant. Pierre-*Buffière*) : 1, 327.
Saint-Priest-sous-Aixe (cant. Aixe-sur-
 Vienne) : 1.
Saint-Priest-Taurion (cant. Ambazac) : 1,
 323.
Saint-Sulpice-Laurière (cant. Laurière) : 1,
 308, 311, 313.
Saint-Sylvestre (cant. Ambazac) : 1, 301,
 320.
Saint-Yrieix-sous-Aixe (cant. Aixe-sur-
 Vienne) : 1, 304.
 SALLAUD (Anna LALLET, veuve) : 322.
 SALLET (Léon) : 304.
 SANDEMOY (Paul) : 301.
 SARDAIN (Henri) : 314.
 SAULENC (Estelle ROUS, épouse) : 322.
 SAULNIER (Jean) : 303.
 SAUTEREAU (la dame) : 301.
 SAUTON (Émile) : 313.
 SAUVAGE (le s^r) : 302.
Sauviat, *auj. Sauviat-sur-Vige* (cant. Saint-
 Léonard-de-Noblat) : 1, 301, 306, 319,
 324.
 SAVOYAUD (Louis) : 337.
 Sculpteur : 306, 315.
 SÉCHÈRE (Alexandre) : 309.
 SÉGLAS (Raphaël) : 301.
 Sellier : 300, 304, 315, 319, 322.
 SÉNAMAUD (Léonard) : 303.
 SÉNAMAUD (Marie NORMAND, veuve) :
 329.
Séreilhac (cant. Aixe-sur-Vienne) : 1, 300,
 303.
 SERRE (Jean) : 342.
 SERRE (Justin) : 304.
 SERRE (Justin) : 319.
 Serrurier : 302, 314, 318, 321, 326, 333,
 335.
 SIMON (Alfred) : 302.
 SIMON (Benoît) : 331.
 SIMONET (Léonard) : 315.
 SIMONNAUD (Blanche) : 335.
 SIONNET (Jacques) : 300.
 SIRIEX (Jules) : 311.
 SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE PRODUCTION DES
 OUVRIERS TAILLEURS DE PIERRES ET
 MAÇONS : 310.
 SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE PRODUCTION
 INDUSTRIELLE DES OUVRIERS
 CARROSSIERS : 309.

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRO-MÉTALLURGIE DE DIVES : 223, 224.
 SOCIÉTÉ DES CAFÉS ET CONCERTS DE LIMOGES : 315.
 SOCIÉTÉ DES JOURNAUX ET PUBLICATIONS DU CENTRE : 197.
 SOCIÉTÉ DES OUVRIERS BOULANGERS DE LIMOGES : 311, 333.
 SOCIÉTÉ DES OUVRIERS MAÇONS, TAILLEURS DE PIERRES, CIMENTIERES ET PAVEURS DE LIMOGES, dite « L'AVENIR » : 310.
 SOCIÉTÉ DES OUVRIERS-CHARPENTIERES DE LIMOGES : 317.
 SOCIÉTÉ DES VIGNERONS RÉUNIS : 346.
 SOCIÉTÉ DU JOURNAL « LE PETIT CENTRE » : 314.
 SOCIÉTÉ LIMOUSINE DE PUBLICATION : voir SOCIÉTÉ DES JOURNAUX ET PUBLICATIONS DU CENTRE.
 SOCIÉTÉ OUVRIÈRE DES MUTILÉS DE GUERRE : 328.
 SOLIDARITÉ (Société de la) : 324.
Solignac (cant. Limoges-Condât) : 1, 310, 314, 323-324.
 SORNIN (Pierre-Chéri-Joseph) : 302.
 SOTTE (Pierre —, fils de Pierre SOTTE) : 316.
 SOTTE (Pierre) : 316.
 SOUBRENY (René-Jean-Marie) : 323.
 SOUDANAS (Léonard) : 300.
 Soude : 307.
 SOULAT (Pierre) : 324.
 SOURY ET C^{IE} (Société) : 337.
 Spiritueux : 318.
 STRAUSS (Isaac) : 305.
 SUCHARD (Henri) : 308.
 SUDRAUD (Jean) : 302.
Surdoux (cant. Châteauneuf-la-Forêt) : 1.
Sussac (cant. Châteauneuf-la-Forêt) : 1, 318.
 SUZE (François) : 302.

T

TABATON-TUILLIÈRE (Francine COLLET, épouse) : 315.
 TAILLEPIED (Léon) : 324.
 Tailleur de pierre : 310.

Tailleur : 300-305, 307-310, 313, 315, 317-318, 321-324, 331, 334, 336.
 TAMBUTÉ (Firmin) : 307.
 Tanneur : 305, 308, 331.
 Tapis : 301.
 Tapissier : 305.
 TARDIF (le s^r) : 300.
 TARNAUD (Marguerite CHASTENET, veuve) : 312.
 TARNAUD (Prosper) : 307.
 TARNEAUD (Pierre-Eugène) : 305.
 TAVARD (Louis) : 320.
 Teinturier : 302.
 TEISSONNIÈRE (Gaston) : 325, 338.
 Terres réfractaires : 302.
 TEXIER (Marie VIALATTE, veuve) : 318.
 THARET (Léonard) : 302.
 THEILLAUMAS (Jean) : 327.
 THOAS (Henry) : 336.
 THOMAS (Claude) : 301.
 THOMAS (Henri) : 333.
 THOMAS (Jean) : 321.
 THOMAS (le s^r) : 303.
 THOMAS (Marcel) : 337.
 THOMAS (Paul) : 302.
 THOMIRE (le s^r) : 302.
 THOUMAS (Gilbert) : 323.
 Tiges : 329, 337-338.
 TIXIER (Pierre) : 317, 318.
 Tonnelier : 311.
 TOURNABEN (Jacques) : 301.
 Tourneur sur bois : 334.
 Tramway : 343.
 Transports : 315.
 Travaux publics : 300-302, 305, 322.
 TREICH (Jeanne SCHMIDT, épouse) : 335.
 TREILLARD (Hubert) : 322.
 TRIADU (Jean) : 308.
 TRICAUD (Léonarde MAURY, veuve) : 321.
 Tripier : 335.
 TRITSCHLER (Auguste) : 308.
 TROCAZ (Louis) : 310.
 TROTÉ (le s^r) : 300.
 TROUBAT (Jean-Baptiste) : 335.
 TROUBAT (Marie) : 322.
 TROUSSEL (Jean-Louis) : 319.
 TRUFFY (Henry) : 302.
 TUFFÉRY-VITAL (André) : 308.
 Tuiles : 303, 317-319.

V

VALADE (Pierre) : 312.
 VALADON (le s^r) : 322.
 VALÉRY (Jean-Baptiste) : 301.
 VAREILLE (Louis) : 321.
 Variétés : 304, 310, 316, 320.
 VARINAUD (Pierre) : 305.
 VARNOUX (Société) : 343.
 VÉDRINE (Louis) : 333.
 VERGEAUD (Jean) : 314.
 VERGER (Pierre) : 322.
 VERGNAUD (Jeanne LACHASSAGNE, épouse) : 301.
 VERGNAUD (Léonarde THEULLIER, veuve) : 314.
 VERGNE (Charles) : 303.
 VERGNIAUD (Jean-Baptiste) : 329.
 VERGNIOLE (Raymond) : 309.
 VERGNOLLE (Benjamin) : 315.
 VERHOEVEN (le s^r) : 322.
Verneuil,auj. *Verneuil-sur-Vienne* (cant. Aix-sur-Vienne) : 1, 314.
 VERSAVAUD (Antoine) : 312.
 Vêtements : 302, 303, 319, 333.
Veyrac (cant. Nieul) : 1, 319, 329.
 VEYRIER (Jean-Maxime) : 315.
 VIALLET (Philibert-Auguste) : 312.
 VIDAL (Hubert) : 307.
 VIELLEMARETTE (Élie) : 311.
 VIGNAUD (Jean) : 333.
 VILATTE (Antonie) : 300.
 VILLOUTREIX (Martial) : 319.
 VINCENT (François-Jules) : 305.
 VINCENT (Jean-Baptiste) : 329.
 VINCHES (Julien) : 306.
 VINOIR (François) : 304.
 Vins : 302-308, 310, 312, 314-315, 318-324, 334-335, 337, 346, 350.
 VIROLLE (Joseph) : 336.
 VOISIN (Francine) : 307.
 Voitures publiques : 304.
 Voiturier : 301, 320.
 Volailles : 324.

Y

YVARS (Pascal) : 308.

Z

Zingueur : 332.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	2
Bibliographie.....	19
Sources complémentaires.....	20
Sommaire.....	23
Répertoire numérique détaillé de la sous-série 13 U.....	24
Annexes.....	53
I. Liste des membres du tribunal de commerce de 1714 à 1801.....	53
II. Table de concordance des anciennes et nouvelles cotes.....	58
Index.....	61
I. Tableau méthodique des noms de lieux et de matières.....	61
II. Index général.....	65
Table des matières.....	81